

PARTIES DU DISCOURS ET MARQUES SUPERPOSÉES SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Alain LEMARÉCHAL

RÉSUMÉ

L'étude des parties du discours (axée ici sur l'opposition entre désignation et qualification et sur les notions de valence et d'orientations) est replacée dans la problématique générale du marquage morphosyntaxique. Sur un fond où la simple cooccurrence de deux constituants marque une relation sémantique non spécifiée ("relation sémantique minimale"), la syntaxe met en oeuvre des marques de types différents: non seulement segmentales, mais catégorielles (appartenance à une catégorie, valence et orientations), intégratives, etc., qui se combinent et jouent à plusieurs niveaux ("superposition des marques"), ce qui impose une vue pluridimensionnelle de la syntaxe.

SUMMARY

In this paper the study of major parts of speech — here focusing on (a) designation vs qualification (b) valency and orientations — is integrated into the wider theory of morpho-syntactic marking. Basically, mere cooccurrence of two constituents may provide an unspecified semantic relation ('minimal semantic relation'); syntax uses other markers too, some of which of course are segmental morphemes but others are categorial markers — i.e. the very fact of an item's belonging to some part of speech or having some valency and orientations —, integration markers, and so forth. They all combine together and function on several levels (hence, what I call 'superposition of markers'). Syntax, then, must be viewed as multidimensional.

INTRODUCTION

Les cinq conférences faites à Aussois sur "Les parties du discours: questions de syntaxe, de sémantique, de logique?", dont le présent travail constitue une version écrite, ont d'abord été l'occasion d'une synthèse (1) et d'une remise à jour. La remise à jour a consisté, en premier lieu, à situer les analyses proposées par rapport aux diverses théories de la détermination: recherches sur l'anaphore, théorie culiolienne, etc.; mais aussi par rapport aux théories linguistiques à orientation logique, ou logiques à orientation linguistique, dont celles qui se placent dans la mouvance de Montague.

Reprenant l'idée — peut-être moins choquante aujourd'hui qu'il y a une quinzaine d'années — que le concept de "syntagme nominal" (dont la tête serait typiquement un nom, comprenons un nom commun) est un concept mal formé, le premier exposé a été l'occasion de prendre mes distances par rapport aux théories qui supposent que, par détermination, spécification/ quantification, on puisse passer d'un nom commun, qui est un prédicat logique, un "prédicable", à la désignation d'un objet, ou d'un ensemble d'objets, réel(s) ou non; on quantifie le x de $f(x)$ et non f . Il en résulte que détermination et désignation sont deux opérations irréductibles, mais qu'il ne s'agit pas simplement d'une opposition entre opérations, ou entre fonctions, mais aussi entre catégories (parties du discours), entre nom et ce que nous avons proposé d'appeler substantif. Avec la théorie des "Type Shiftings", la problématique des parties du discours est de nouveau à l'ordre du jour même dans les théories les plus "formalisées". Cela redonne une actualité de premier plan à une théorie comme celle de Tesnière, qui proposait, avec la notion de translation, une théorie véritablement linguistique des changements de catégories — catégories, ou parties du discours, à définir, dans les langues naturelles, sur des critères distributionnels, mais solidaires d'une définition sémantique. Avec l'appartenance des segments à des catégories, sont stockées dans le lexique des informations sur leur propre insertion dans les structures (fonctions fondamentales attachées aux différentes catégories), mais aussi sur les termes qu'ils régissent (valence et orientations): cela fait de cette appartenance une véritable marque, une "marque catégorielle". Nous avons consacré le deuxième exposé à ces problèmes de valence et d'orientations et le troisième à l'extension que l'on peut faire de l'usage de ces notions aux noms (et nominaux), et aux subordonnées et à leurs équivalents dans les différents types de langues. Les notions d'appartenance à une catégorie et, par conséquent, de marque catégorielle peuvent être ainsi étendues à des segments complexes.

Parvenu là, on est armé pour aborder le problème des marques et autres constituants $\emptyset$ auxquels la linguistique a souvent recours. En effet, un certain nombre d'informations-instructions qu'on assigne d'ordinaire aux marques segmentales, quitte à

1. Synthèse de réflexions qui n'avaient pas donné lieu à présentation d'ensemble depuis *Les parties du discours. Syntaxe et sémantique* de 1989 (dont la matière date plutôt en fait de 1985-1987), et qui se trouvent dispersées dans: Lemaréchal 1992 b, à paraître a (substantifs et noms), 1991a, 1992c et à paraître b (valence et orientations verbales), 1990 (marques personnelles $\emptyset$), à paraître c ("boîte noire", relation sémantique minimale, connexion), auxquels je me permettrai de renvoyer abondamment pour plus de détails. Les développements sur $\emptyset$ dans les relatives n'ont pas donné lieu jusqu'à présent à publication ni à communication.

poser des marques segmentales $\emptyset$ ou des constituants (segments) $\emptyset$, c'est-à-dire des segments fictifs, relèvent en fait de ces marques catégorielles ou d'autres marques non segmentales, ce qui permet soit d'éliminer soit de réanalyser un certain nombre de zéros: deux séances ont été consacrées aux problèmes posés par ces zéros, toujours épistémologiquement quelque peu "monstrueux", l'une au cas particulier des marques $\emptyset$ de troisième personne, l'autre aux différents types de $\emptyset$ que l'on a pu poser dans l'interprétation des relatives. L'étude de ces $\emptyset$ amène ainsi à ventiler sur les marques non segmentales — marques catégorielles (dont les valences et orientations) et marques intégratives (enchâssement) — des informations que l'on prête d'ordinaire à ces marques et constituants $\emptyset$, mais aussi à prendre en considération une sorte de reliquat de $\emptyset$, qui se fait jour dans des relations marquées seulement par la cooccurrence des constituants — certes, à l'intérieur d'un domaine délimité — et sémantiquement très peu spécifiées. Il nous a alors fallu ébaucher une théorie du flou, dont aucune linguistique ne saurait se passer (du fait de l'adaptabilité sans limite du langage). Ces "relations minimales" se révèlent être le fond commun sur lequel les autres contraintes se détachent, introduisant des spécifications progressives (marquage).

Ainsi, le problème des parties du discours s'est retrouvé placé au sein de la problématique générale du marquage morphosyntaxique. La syntaxe met en oeuvre des marques de types différents: marques catégorielles, intégratives, etc., et non pas seulement segmentales, qui se combinent, jouent à des niveaux divers et se superposent (superposition des marques). Cela nous conduira à définir certains traits nécessaires à toute théorie syntaxique, et, de là, à esquisser un modèle de syntaxe pluridimensionnel.

* * *

Cette version écrite sera divisée en trois parties, correspondant respectivement à la 1ère, aux 2ème et 3ème, et aux 4ème et 5ème conférences:

- Substantifs et désignations. Superparties du discours et opérations.
- Orientation des noms, des complétives et des relatives.
- Zéros, boîtes noires et relation minimale.

IÈRE PARTIE

SUBSTANTIFS ET DÉSIGNATION

SUPERPARTIES DU DISCOURS ET OPÉRATIONS

Si l'on veut définir d'une manière idiomatique les parties du discours d'une langue ou d'un type de langues, il est nécessaire de partir de critères syntaxiques, à savoir en premier lieu de leur fonction fondamentale. C'est seulement dans un deuxième temps que l'on pourra dégager les découpages sémantiques (catégorisations) imposés par le système des parties du discours de la langue considérée, et qui constituent une grille par laquelle doit passer l'expression de la pensée, sinon la construction des représentations.

Définir les parties du discours ne consiste pas seulement à trouver un bon critère (distributionnel) permettant de repérer sans risque d'erreur chacune d'elles: cette procédure reste justifiée au niveau purement descriptif; mais quand il s'agit de dégager l'articulation des parties du discours entre elles et leur rapport avec les autres phénomènes syntaxiques, on doit prendre en compte la totalité de leur comportement et de leurs caractéristiques. Or, ces caractéristiques peuvent être multipliées à l'infini au point qu'en fin de compte on obtiendra autant de classes que d'unités (2). Le problème est donc de hiérarchiser ces caractéristiques qui vont servir de critères de catégorisation. Il est des caractéristiques syntaxiques qui regroupent des parties du discours distinctes par ailleurs, et d'autres qui, au contraire, amènent à subdiviser, resubdiviser, etc. Une caractéristique qui a pour effet de regrouper, c'est manifestement la fonction fondamentale: plusieurs catégories peuvent en effet exercer les mêmes fonctions: ainsi, en français, les pronoms + les noms propres + les syntagmes nominaux exercent fondamentalement les fonctions actancielles, alors que, dans le type de langues que nous allons examiner de plus près, les verbes, les équivalents des adjectifs mais aussi les noms ont pour fonction fondamentale la fonction prédicative, etc. Une caractéristique qui, au contraire, conduit plutôt à subdiviser, c'est la rection, les phénomènes de valence, etc.: ainsi, il y a des verbes et des noms, et, parmi les verbes, des verbes intransitifs, transitifs, ditransitifs, etc. Ces catégorisations, dont certaines ont été dégagées depuis longtemps, sont hiérarchisées. Une étude bien menée de la distribution des parties du discours d'une langue ou d'un type de langues doit aboutir à un tableau hiérarchisé.

Un des enjeux du regroupement des catégories/parties du discours est que ces regroupements touchent à la fois l'organisation du système syntaxique, la sémantique (surtout cette partie de la sémantique qu'on peut appeler "sémantique de la syntaxe" (3)) et enfin la logique (en tout cas, cette partie de la logique ou des théories logiques tournées vers le langage): on sera ainsi amené à aborder le problème de l'opposition

2. C'est à cela qu'aboutissent en dernière analyse les recensements effectués dans le cadre du LADL de M. Gross.

3. Pour reprendre l'expression de Cl. Hagège.

entre désignation (construction des termes, des x , y , z , des $f(x)$, $f(x,y)$ ou $f(x,y,z)$ (4)) et prédication/détermination.

Cette opposition est en effet cruciale dans la distribution des parties du discours d'un grand nombre de langues appartenant à des types variés, où l'on constate une dichotomie entre deux grands regroupements de parties du discours — regroupements que nous appelons "superparties du discours" —, entre parties du discours servant à désigner et parties du discours exprimant seulement des caractéristiques. Or, cette dichotomie est loin d'avoir reçu, de la part des linguistes, l'attention qu'elle mérite, ou bien a été occultée par des concepts mal formés plus ou moins hérités de la tradition: "substantif" confondu avec "nom commun", "nom commun" et "nom propre" plus ou moins subsumés sous l'étiquette "nom", etc. Si l'on tient compte de ces phénomènes, un certain nombre d'entités descriptives de la linguistique comme "syntagme nominal", "modalité nominale" (ou "nominant", etc.) apparaissent comme des concepts franchement mal formés.

1. LA NOTION DE SUPERPARTIE DU DISCOURS. SUBSTANTIFS ET PRÉDICATIFS

a – La situation des langues "omniprédicatives"

Un grand nombre de langues illustrent parfaitement la dichotomie dont je viens de parler: il s'agit de langues (5) où noms ($\pm$ adjectifs + adverbiaux/circonstants) et verbes exercent fondamentalement la fonction prédicative, où tous exercent la fonction épithétique (noms "apposés", adjectifs épithètes, équivalents de propositions relatives)

4. Dès le moment où a commencé à se dégager une logique des relations qui a abouti à reconsidérer complètement la conception du prédicat, le parallélisme entre valence verbale (un verbe et les participants qu'il met en relation) et fonctions algébriques s'est imposé: ainsi — mais nous y reviendrons, cf. le début de notre deuxième partie —, la valence d'un verbe intransitif apparaît comme un cas particulier d'une fonction à une variable $f(x)$, celle d'un verbe transitif comme un cas particulier d'une fonction $f(x,y)$, etc.; assez vite on s'est aperçu qu'on pouvait unifier logique des relations et ancienne logique des prédicats (essentiellement nominaux) à condition de considérer un nom commun comme un cas particulier de $f(x)$. Il va sans dire que le passage des faits linguistiques dans leur variété à des fonctions prédicatives de ce genre pose de nombreux problèmes sur certains desquels nous aurons à revenir. Pour une introduction accessible, non terroriste, à la logique, voir Blanché.

5. Nous utiliserons 1) le tagalog, langue des Philippines, appartenant donc à la branche indonésienne de la famille austronésienne (exemples empruntés à Ramos 1971, Schachter 1972, De Guzman 1978); 2) le palau, langue de la même famille et de la même branche, mais présentant, du fait de phénomènes aréaux, d'intéressantes différences avec les langues des Philippines (exemples empruntés à Josephs 1975); 3) le nahuatl ancien (exemples empruntés à Launey 1979); 4) le luganda, langue bantoue parlée en Ouganda (exemples empruntés à Ashton et al. 1954); et 5) le turc (exemples empruntés à Bazin 1978 et à la, semble-t-il, excellente nouvelle méthode Assimil, Halbout et Güney 1992).

Pour plus de détails sur les analyses du tagalog, voir Lemaréchal 1982, sur le luganda (et le kinyarwanda) Lemaréchal 1985, sur le palau Lemaréchal 1991, sur l'ensemble de la question Lemaréchal 1989.

moyennant une même procédure et les mêmes marques (6), et où tous ne peuvent exercer de fonctions actancielles qu'après "substantivation", également au moyen d'une même procédure et des mêmes marques (*ang* en tagalog (7); *in* en nahuatl; et, en luganda, une voyelle initiale, appelée "augment", "prépréfixe", etc., selon les auteurs, plus ou moins copie de la voyelle du préfixe de classe (8)):

	PRÉDICAT	ACTANT
tagalog:	doktor si Pedro "Pedro est médecin"	ang doktor "un/le médecin"
	mayaman si Pedro "Pedro est riche"	ang mayaman "un/le (une/la) riche"
	umiiyak si Pedro "Pedro crie"	ang umiiyak "un/celui qui crie"
nahuatl:	ca tisitl in Pedro (9) "Pedro est médecin"	in tisitl "un/le médecin"
	ca cualli in Pedro "Pedro est bon/bien"	in cualli "quelque chose/ce qui est bon/bien"
	ca cochi in Pedro "Pedro dort"	in cochi "un/celui qui dort"
	avec marques personnelles sujets:	
	ni-tisitl "je suis médecin"	in ni-tisitl "moi qui suis médecin"
	ni-cualli "je suis bon"	in ni-cualli "moi qui suis bon"
	ni-cochi "je dors"	in ni-cochi "moi qui dors"

6. En tagalog (marque: *na*, *-ng* après voyelle ou nasale; avec possibilité d'interversion des deux éléments de part et d'autre de *na*, s'ils sont brefs, la séquence Adj + *na* + N étant la séquence non marquée):

si Pedro -ng doktor "le docteur Pedro"
ang mayamang doktor "le riche médecin"
ang doktor na mayaman "le médecin qui est riche"
ang bata-ng umiiyak "l'enfant qui crie"

- et en nahuatl (avec simple juxtaposition, ou avec un second *in*):

in cualli tlaxcalli "une/la bonne tortilla"
in tlaxcalli mocuāz "la tortilla qu'on va manger"
in pātli xthuitl "l'herbe (xthuitl) médicament"

7. On a *n-ang* devant les compléments de nom et les seconds actants, où *n-* est la marque de génitif-second actant proprement dite.
8. Le luganda est une langue à classes, ce qui veut dire que l'ensemble des noms de la langue est distribué entre plusieurs classes — leur appartenance à telle classe étant plus ou moins motivée par la forme des objets, etc. Cette appartenance se manifeste sur ce nom par un préfixe marque de classe (MCI) et déclenche des phénomènes d'accord extensifs sur les autres membres du SN, déterminants, épithètes, et même compléments de nom, et, à l'extérieur du SN, sur le verbe, sur les pronoms.
9. *ca* est une particule d'assertion (cf. Launey, p. 30).

luganda: <i>Kapere mu-bazzi</i>	<i>o-mu-bazzi</i> (10)
"Kapere est charpentier"	"un/le charpentier"
<i>Kapere mu-yizi</i>	<i>o-mu-yizi</i>
"Kapere est paresseux"	"un/le paresseux"
<i>a-ba-ana ba-kola bu-lungi</i>	<i>a-ba-kola</i>
"les enfants travaillent bien"	"ceux qui travaillent"

b – La notion de superpartie du discours; substances et attributs

C'est à propos du nahuatl que M. Launey a parlé de langue "omniprédicative", terme séduisant, mais discutable: certes, toutes les parties du discours majeures sont, dans cette langue, prédicatives, mais à une exception près, celle constituée par les deux démonstratifs *in* et *on* (11), seule partie du discours réservée à la désignation et pouvant exercer sans adjonction de morphème les fonctions actancielles:

ca tetl in/on "ceci/cela est une pierre" (12)

L'existence de cette partie du discours même réduite à un inventaire aussi limité est essentielle dans l'économie du système: du point de vue de la syntaxe, on a d'un côté un ensemble de parties du discours dont la fonction fondamentale est la fonction prédicative et, de l'autre, une partie du discours dont les fonctions fondamentales sont les fonctions actancielles; du point de vue de la sémantique, le premier groupe exprime des caractéristiques, propriétés, etc., tandis que le second, réduit ici aux deux démonstratifs, désigne des objets — on retiendra cette dichotomie entre Noms + Adjectifs + Verbes vs Déixis, d'une grande portée.

Dans les autres langues citées, ce deuxième groupe comprend, outre les démonstratifs — le fait que les démonstratifs constituent une sorte de noyau dur dans le domaine des désignations n'est évidemment pas un hasard —, les personnels indépendants (tagalog, luganda) et les noms propres (luganda):

tagalog: *umiiyak ito* "celui-ci crie"
umiiyak ako "je crie"

luganda: *Kapere a-kola bulungi* "Kapere travaille bien"

Ainsi, deux groupes de parties du discours — regroupements que nous appellerons "superparties du discours" (13) — s'opposent:

10. *mu-/ba-* sont les préfixes de classe des humains singulier et pluriel.

11. Même les personnels indépendants (2 séries) sont prédicatifs: ce sont des "c'est moi", "c'est toi", etc., ce qui n'est pas le cas en tagalog, en palau ou en luganda, où les personnels indépendants commutent avec les démonstratifs et les syntagmes en *ang* (tagalog), *a* (palau) et avec prépréfixe (luganda).

12. On remarquera au passage l'homonymie (identité) de l'un d'eux, *in*, avec le *in* permettant précisément de transformer les prédicatifs en désignation.

13. Cf. Lemaréchal 1982.

Superpartie du discours 1

QUALIFICATIFS (ATTRIBUTIFS)

Fonction = prédicat/épithète

NOMS COMMUNS (14)

(ADJECTIFS)

translatif
= (ex)Dém

VERBES

(ADVERBIAUX)

—————>

sémantiquement:

Propriétés/attributs

logiquement:

PRÉDICABLES

Superpartie du discours 2

SUBSTANTIFS

Fonction = actant

DÉMONSTRATIFS

(PERSONNELS INDÉPENDANTS)

(NOMS PROPRES)

ang/a/in prépréfixe

+nom/adj./verbe, etc.

Substances

VARIABLES INDIVIDUELLES

Par référence à la terminologie de la logique classique, nous appellerons les membres de la seconde superpartie du discours des "substantifs", dans la mesure où ils servent à **désigner** des objets réels ou fictifs, concrets ou abstraits, i. e. des **substances**, et les membres de la première, des "attributifs" (15).

La distinction entre noms et substantifs n'est pas une simple affaire de terminologie, on pourrait envisager d'autres termes (16). Ce qui compte, c'est de ne pas attacher à une des deux catégories les traits de l'autre: ainsi, **les fonctions actancielles n'apparaissent plus comme typiquement nominales, mais typiquement**

14. On constate que noms communs et substantifs (en gras dans le tableau) ne coïncident pas et ne sont pas situés au même niveau de la hiérarchie.

15. Nous avons hésité sur le terme à employer, préférant dans certaines publications, "qualificatifs" pour éviter "attributifs" qui fait un beau couple avec "substantifs", mais prête à confusion à cause de la polysémie d'"attribut"/(angl.) "attribute". Nous avons évité "prédicatifs" 1) pour privilégier la sémantique, 2) parce que, comme nous le verrons sous peu, cette sémantique est en partie découplée de la syntaxe et qu'il y a des "attributifs" qui ne sont pas des "prédicatifs".

16. Comme celui de "désignatifs" suggéré par P. Cotte lors des journées sur les *Parties du discours* organisées par l'Université de Lyon II (octobre 1992). Nous restons toutefois attaché à "substantif" pour diverses raisons: le passé logique de la notion, l'effet de choc entre "nom" et "substantif", etc., mais aussi le fait que "désignatif" privilégierait trop l'opération, par rapport à la partie du discours (ou plutôt "superpartie du discours") mise en jeu par l'opération et non créée par elle. Au niveau de l'énonciation, la distribution des parties du discours et superparties du discours est un donné: la partie du discours est première par rapport à l'opération. Nous reviendrons plus loin sur la question, centrale, des chronologies diverses où jouent les opérations énonciatives, les opérations de baptême des individus (au moyen de noms propres), de constitution du lexique (néologie et acceptation de nouveaux noms communs), de constitution du système des parties du discours d'une langue, enfin.

substantivales, et les noms communs n'ont aucune vocation particulière pour la désignation.

c — Une opération sur les parties du discours: la translation tesnièreenne.

Nous soutiendrons en outre

1) que le passage de la première catégorie à la seconde correspond à la **construction** d'une désignation, d'un substantif, et non à une "déprédicativisation". Il y a une véritable construction produisant des segments aptes à remplir des fonctions fondamentales déterminées, ce qui ne peut se définir négativement: "déprédicativisation" ne dit rien du produit obtenu par l'opération en question (17);

2) qu'il s'agit de la **construction de segments qui se définissent comme appartenant à une certaine catégorie** caractérisée par des fonctions fondamentales, fonctions qui peuvent être exercées aussi bien par des segments ne résultant pas de cette opération, soit parce qu'ils appartiennent par eux-mêmes à cette catégorie (cas des démonstratifs), soit parce qu'ils y aboutissent par une opération différente (cas des noms propres en tagalog). C'est donc une question de parties du discours, en l'occurrence de groupes de parties du discours distinctes par ailleurs, et non pas seulement de fonction, ni non plus seulement d'opération: l'opération est le changement de catégorie, et cette opération n'a pas lieu d'être par exemple quand on emploie un segment qui appartient déjà à la catégorie (18).

L'opération en question correspond tout à fait à ce que Tesnière a appelé "translation" (*Esquisse*, p. 17 (19)):

« **LA TRANSLATION.** Dans le groupe *le livre rouge*, l'épithète *rouge* a pour rôle de préciser un des caractères du livre qui permet de le distinguer des autres livres (...).

De même dans le groupe *le livre d'Alfred*, l'élément *d'Alfred* a pour rôle de préciser un des caractères du livre qui permet de le distinguer des autres livres (...). L'élément *d'Alfred* joue donc le même rôle d'épithète que *rouge*. C'est donc l'équivalent d'un adjectif.

Or, *Alfred* est un substantif. Si *d'Alfred* fonctionne comme un adjectif, c'est donc que *de* l'a transformé en adjectif. Nous donnerons à cette transformation le nom de **translation**.

La translation a pour effet de transférer un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c'est-à-dire de transformer une espèce de

17. Argument supplémentaire: une partie des langues de ce type connaissent un passage (translation, voir plus loin) direct des "attributifs" à la superpartie du discours "locatifs/circonstants/adverbiaux" sans passage intermédiaire par une substantivation; dans ce cas aussi, il faudrait parler de "déprédicativisation"!

18. Ce qui ne veut pas dire que la mise en oeuvre d'un démonstratif pour désigner un objet ne suppose pas des opérations, mais il ne s'agit pas de la même opération (translation).

19. Même si l'exemple particulier choisi (le complément de nom expliqué par une translation du nom en adjectif) ne peut être, selon nous, retenu, les noms communs ayant dans une langue comme le français la fonction épithétique pour fonction fondamentale au même titre que les adjectifs.

mots en une autre espèce de mots. Ici *Alfred* devient adjectif: *d'Alfred* (...). Le changement de catégorie entraîne naturellement un changement de fonction: le groupe *d'Alfred* ne se comporte plus comme un actant, mais comme une épithète. »

On notera d'abord qu'il ne faut pas se méprendre sur le sens de l'expression "espèces de mots". Il est évident que ce qui compte dans cette expression, c'est "espèce" et non "mots": Tesnière n'a jamais voulu dire qu'une proposition transférée en substantif était un "mot"; "espèces de mots" est donc à traduire en "espèces de segment", sachant que ces segments, qui appartiendront aux espèces "adjectif", "substantif", "adverbe", peuvent être des "mots", mais aussi des segments plus complexes, syntagmes, propositions, etc. (20). L'existence même de l'opération de translation impose cette interprétation; une théorie des parties du discours uniquement lexicale n'aurait pas d'intérêt.

Le fait que l'appartenance à des catégories soit pertinente pour des segments complexes pose le problème de la relation entre parties du discours et segmentation: **pas de théorie des catégories sans une théorie de la segmentation et de l'intégration**. Et il y a toute chance pour que les différents niveaux d'intégration soient eux-mêmes porteurs d'information et soient donc des marques (marques intégratives): une translation engendrant des dérivés (*rapide* > *rapidement*) est autre chose qu'une translation engendrant un syntagme ou une proposition, mais il y a un continuum entre une appartenance à une catégorie seulement stockée avec le lexique (*vite*) et l'appartenance à la même catégorie d'un segment construit (*avec rapidité*); nous en reparlerons.

La translation est une opération. Mais une explication qui se contenterait de mettre en jeu uniquement des opérations ne peut qu'être incomplète: on ne peut faire l'économie d'une étude de la récurrence des structures que les opérations produisent non plus que des marques (pas seulement segmentales) qu'elles mettent en oeuvre. Il faut prendre en compte la nature des matériaux sur lesquels on opère.

Quant à *ang*, *in*, et l'augment ou prépréfixe des langues bantoues, ils correspondent tout à fait à ce que Tesnière appelle des "translatifs": ils ouvrent à une partie du discours ou un ensemble de parties du discours (à savoir les "qualificatifs" prédicatifs) une ou plusieurs fonctions caractéristiques d'une autre partie du discours ou d'un autre ensemble de parties du discours (les "substantifs"). Au passage, on notera que ces translatifs substantivants sont le plus souvent, comme les autres translatifs (21), des membres ou d'anciens membres de la classe d'arrivée: en l'occurrence des (ou d'anciens) déictiques qui font figure de substantifs par excellence. Le cas du nahuatl est exemplaire à ce sujet, puisque *in* est, en synchronie même, un des deux démonstratifs, les deux seuls substantifs par eux-mêmes de la langue ne résultant pas d'une translation:

ca tetl in "ceci est une maison" vs *in tetl* "une/la maison"

20. Dans un sens, dès qu'on parle de syntagme "nominal", de "*nominal*" clauses, on suppose bien que les catégories ne sont pas des catégories seulement lexicales, mais des catégories de segments.

21. Par exemple, les relateurs, prépositions, marques casuelles, etc., adverbialisants sont souvent en diachronie d'anciens adverbes ou fonctionnent aussi comme adverbes en synchronie; cf. Lemaréchal 1989, chap. III.

Mais il en va de même pour tagalog *ang* et palau *a*, anciens déictiques ou "Hilfsnomina" supports de détermination; quant au prépréfixe, il est interprété ou bien comme un ancien préfixe de classe particulier prépréfixé au préfixe de classe proprement dit, ou bien comme une copie (redoublement) du préfixe de classe (phénomène attesté avec cette valeur dans de nombreuses langues africaines (22)).

Substantifs et "attributifs" ne sont pas les seuls regroupements de parties du discours possibles dans une langue. Le modèle proposé de distribution hiérarchisée des parties du discours (en superparties du discours, parties du discours, et aussi sous-classes de parties du discours) permet aussi bien de décrire dans les différents types de langues la place des noms propres, ou des adverbiaux, locatifs, etc. (23).

d – Application à des langues non "omniprédicatives": la fonction fondamentale des noms en français

L'opposition entre deux superparties du discours, "substantifs" et "attributifs" n'est pas l'apanage des langues omniprédicatives; elle existe tout autant dans une langue comme le français, à ceci près que les "attributifs" ne sont pas des "prédicatifs" (seuls les formes verbales dites finies le sont). Les noms communs sont tout autant du côté des attributifs en français qu'en tagalog; les articles et autres "déterminants" sont des translatifs substantivants (24): *chien* ne commute avec *un/le chien* que dans *un poil de chien/d'un chien/du chien*; seuls des syntagmes comme *un/le chien* occupent les fonctions actanciellées et commutent avec les substantifs ne résultant pas d'une translation tels que les démonstratifs et les noms propres ("substantifs par eux-mêmes"):

<i>un/le chien</i>	<i>court</i>
<i>celui-ci/Alfred</i>	<i>court</i>

Sans la translation substantivante opérée par l'article, les noms communs n'exercent que les fonctions épithétiques ("apposition"), au même titre que les adjectifs:

<i>un oiseau</i>	<i>rouge</i>
<i>un oiseau</i>	<i>chanteur</i>
<i>Alfred</i>	<i>chanteur à l'Opéra de Paris</i>
<i>un livre</i>	<i>cadeau</i> (25)

22. Ainsi en gulimancema (ou gurma, ou gourmantché): *bad-o* "(un) chef" vs *o bad-o* "le chef", où le premier *o* a valeur de défini, et le second, suffixé, est la marque de classe à proprement parler.

23. Pour de tels tableaux, voir Lemaréchal 1982 p. 35, 1985 p. 377, 383, 391, 419, 1989 p. 39, 41, 43.

24. Et non des "indices" (au sens tesnière du terme): ils changent effectivement le segment qui les suit de partie du discours. On ne reviendra pas sur la critique des notions de "modalité nominale" (Martinet), de "nominant" (Bonvini > Hagège), concepts mal formés: 1) le locuteur producteur d'énoncés n'a nul besoin de morphème signalant l'appartenance d'un segment lexicalisé à une partie du discours (ce qui n'est pas le cas du linguiste à la recherche de critères pour définir, etc.), cette appartenance est stockée avec le lexique; 2) il y a vraiment changement de partie du discours par les "déterminants" - si cela a pu échapper, c'est dû à une analyse (non pas seulement logique, mais bel et bien syntaxique) approximative.

25. Sur le cas, différent, de ce que M. Noailly appelle "substantifs épithètes", cf. parag. III 3c.

De même en kinyarwanda, langue bantoue par ailleurs assez proche du luganda, mais ayant une copule (translatif transférant en verbe), les noms qui ne sont donc pas des prédicatifs apparaissent sans augment après les démonstratifs — ce n'est pas un hasard si le démonstratif se trouve commuter avec l'augment (26):

kinyarwanda:	<i>bá-ríya bá-ana</i>	"ces enfants-là"
	<i>bá-ríya ba-kurú</i>	"ces grands-là"
	<i>bá-ríya ba-korá</i>	"ceux-là qui travaillent"

Bien que n'étant pas des prédicatifs, les noms communs restent du côté des propriétés, des "prédicables".

Ainsi, en français et en kinyarwanda, les noms sont des prédicables (logique) et non des prédicatifs (linguistique); mais, en réalité, si la logique "a raison", les noms sont, toujours et en toute langue, des prédicats, ou plutôt leurs signifiés sont toujours des prédicats logiques, des $f(x)$, quelles que soient les structures des langues considérées. Mais, inversement, tout pour ainsi dire peut être prédicat dans les langues, y compris ce à quoi les logiciens ont, à peu près à toutes les époques, dénié la possibilité de l'être. On voit combien la distinction entre logique et linguistique doit être strictement maintenue.

2. DÉSIGNATION ET DÉNOMINATION

a – Deux opérations distinctes: désignation et (dé)nomination

Il ressort des tableaux précédents que noms communs et substantifs se trouvent dans deux catégories distinctes qui ne sont pas situées au même niveau de la hiérarchie des parties du discours. Il en ressort aussi que le concept de "syntagme nominal" est un concept mal formé: il faut parler de "syntagme substantival" qui peut être représenté par un "substantif par lui-même" (démonstratifs, etc.) ou par un segment complexe résultant de la translation en substantif d'une autre partie du discours, en particulier de la translation d'un "attributif" qui n'est pas nécessairement un nom commun. Ici encore, les langues citées le font bien apparaître: *ang doktor* "un/le médecin" commute avec *ang mayaman* "le riche" et *ang umiiyak* "un/celui qui crie" et avec *siya* "lui" ou *ito* "celui-ci"; les noms ne constituent qu'une classe d'"attributifs" parmi d'autres (27).

Cette différence de niveau entre nom commun et substantif ne doit pas surprendre: les deux types de segments relèvent de deux opérations totalement différentes, la (dé)nomination et la désignation.

26. Les adjectifs apparaissent sans augment également après la copule *ni*; les adjectifs, les formes verbales relatives sujets, les compléments de nom (en M de classe + -a) sont dépourvus d'augment quand ils fonctionnent comme épithètes après un nom:

<i>bá-ríya Ø-bá-ana ni Ø-bakurú</i>	"ces enfants-là sont grands"
<i>n' áa-ba-kurú</i>	"ce sont les grands"
<i>a-bá-ana Ø-ba-kurú/Ø-ba-korá/Ø-b-a Peetero</i>	"les enfants âgés/qui travaillent/de Pierre"

mais: *Ø-b-a Peetero* "ceux de Pierre".

27. Dans une langue comme le français, un nom avec article, nous l'avons dit, n'est pas la même chose qu'un nom sans article, et ce n'est pas un hasard si, chez de nombreux linguistes, on trouve comme exemples de SN des *Alfred* (Tesnière), *Max* (M. Gross), *John* (Chomsky/Rouveret), ..., c'est-à-dire des noms propres, qui, en français ou en anglais, commutent avec des syntagmes substantivaux et non avec des noms communs.

On peut désigner un objet (substance) dans une situation ou un contexte donnés à l'aide de toutes sortes de caractéristiques (qualités): "celui qui sonne toujours deux fois", "le personnage/celui qui apparaît à la scène 8 de l'acte I", "un/le facteur", c'est-à-dire des caractéristiques transitoires, dont la validité est limitée à une situation (réelle ou non), sinon à un procès ou une énonciation (verbes), aussi bien que définitoires (noms).

La dénomination et la désignation sont deux opérations différentes, qui n'appartiennent pas à la même temporalité: la dénomination relève d'un consensus "social", qui a à voir avec la dimension institutionnelle du langage, tandis que la désignation nous ramène aux opérations énonciatives proprement dites; si les deux renvoient à du "(pré)construit", ils ne sont pas construits dans le même temps, ni d'ailleurs par la même "personne" (un ensemble de locuteurs, ou l'ensemble des locuteurs, vs l'énonciateur).

Cette différence se manifeste sur le plan de la distribution des parties du discours sous la forme de l'opposition entre substantifs et attributifs — distribution qui est elle-même aussi du "construit", mais relève d'un temps encore différent: le temps, mythique pour un locuteur particulier, où le système même de sa langue s'est construit (et continue d'ailleurs de se construire, à son insu).

Ainsi, les noms communs n'ont pas de vocation particulière à exercer les fonctions actanciennes et à constituer des désignations; ils ne peuvent être considérés comme étant par excellence les x des $f(x, \dots)$; ce sont eux-mêmes des f , et cela non seulement dans les langues "omniprédicatives", mais dans des langues comme le français. Cette position ne fait que confirmer celle de logiciens comme Quine, et des logiciens en général (voir Quine, *Le mot et la chose*, p. 256 citant Ryle: "le terme " x " qui, du point de vue de la grammaire, semble désigner un sujet qui reçoit un attribut, signifie en réalité un attribut").

b – Déixis et désignation

On a vu la déixis jouer un rôle central dans les stratégies de désignation de deux façons: 1) les déictiques (démonstratifs + personnels indépendants) constituent semble-t-il un noyau particulièrement dur de "substantifs par eux-mêmes" (c'est-à-dire ne résultant pas d'une translation), même dans les langues où quasiment toutes les parties du discours sont prédicatives (cf. nahuatl); 2) le translatif substantivant, comme nous l'avons vu, ou bien est identique en synchronie à un démonstratif (nahuatl *in*), ou bien provient en diachronie d'un ancien démonstratif et/ou anaphorique, supports de détermination, etc. (tagalog *ang*, mais aussi français *le/lil* < latin *ille*). Pourquoi cette place centrale?

Pour désigner un objet (ce qui est la fonction des substantifs), le locuteur n'a guère que trois moyens principaux (28):

- 1) utiliser un nom propre, posé comme spécifique à l'objet;
- 2) avoir recours à la déixis, soit sous forme de la monstration proprement dite, soit par référence au contexte (anaphore, comme déixis transposée à l'intérieur de l'énonciation), soit par référence aux personnes du dialogue;

28. Cf. Lemaréchal 1989, p. 49-50.

3) préciser la nature de l'objet à désigner au moyen d'une de ses caractéristiques, le plus souvent la définitoire (exprimée par les noms communs), c'est-à-dire substantiver un qualificatif (y compris substantiver un nom, si le système de la langue permet de marquer la différence à ce niveau, ce qui n'est pas le cas du turc par exemple).

De ces moyens, le premier est posé par définition comme non ambigu (29); le second dépend d'EGO, centre changeant de l'interlocution, mais peu ambigu en situation et en contexte; le troisième est tout à fait ambigu: lorsqu'on désigne un objet par une de ses qualités, on désigne aussi bien tous les objets ayant cette qualité. C'est pourquoi la désignation est assortie d'opérations soit de quantification, soit de déixis.

La monstration et ses "dérivés" (?) apparaît donc comme un des procédés, sinon le procédé archétypique, de désignation. La déixis se trouve mêlée aux stratégies de désignation de deux façons: nous venons d'expliquer la première, reste à préciser pourquoi ce sont des démonstratifs ou anaphoriques qui fournissent les translatifs substantivants et comment ils le deviennent.

c — Comment construire des *x*? La réponse du tagalog, nahuatl, etc.

Les linguistes expliquent le plus souvent par des opérations de "détermination" le passage du nom commun, simple "prédicable", à un constituant capable de servir à désigner et d'exercer les fonctions actanciennes (cf. les théories diverses des articles et "déterminants"); les logiciens, et certains linguistes (peut-être dans un sens différent des logiciens), traitent le problème en termes de quantification.

La notion de "détermination" reste très floue, et directement influencée par le fonctionnement des langues à article de type français ou anglais; elle recouvre aussi bien le passage de *chien* à *un/le chien* que celui de *un chien* à *le chien*, sinon celui de *chien* à *chien noir*, comme s'il s'agissait seulement d'une question de degré de "détermination". Il est déjà préférable de distinguer quantification et identification, mais il n'en demeure pas moins que la seule quantification ne permet pas de passer de *chien* à *un chien*.

Les théories qui parlent de quantification des noms sans poser d'intermédiaire entre le "prédicable" et le syntagme quantifié, entre *chien* et *un chien*, *des chiens*, *trois chiens*, etc. sont manifestement lacunaires: "quantifier un prédicat" est une formulation qui n'a aucun sens, on ne quantifie pas des *f*, mais toujours des *x* (vérifiant *f*). L'opérateur *iota* de Russell, qui a eu récemment beaucoup de succès chez les linguistes, et qui tend à aligner sur les quantificateurs logiques ($\forall$ et $\exists$, pour s'en tenir aux classiques) le mystérieux opérateur indispensable qui permettrait de passer d'une fonction *f* au *x*, ne peut être qu'une ruse, un artifice d'écriture efficace du point de vue du calcul des valeurs de vérité pour les logiciens, mais inefficace quand il s'agit de dégager et d'interpréter les phénomènes sémantiques qui sous-tendent les stratégies linguistiques proprement dites.

Les "articles" du type du *ang* tagalog, du *in* nahuatl ou du prépréfixe luganda, qui sont de purs translatifs substantivants, sans opposition entre défini et indéfini, singulier et pluriel, constituent très exactement un tel opérateur. Or, il est remarquable que ces

29. Mais il ne l'est pas: même ici il n'est pas de référenciation sans un calcul à partir de la situation d'énonciation: *Paul a téléphoné* n'est dénué d'ambiguïté que grâce aux données de la situation.

translatifs soient tous, comme nous l'avons vu, d'anciens déictiques/anaphoriques, pour lesquels nous pouvons suivre le processus, diachronique (tagalog, français) ou synchronique (nahuatl), qui les (a) fait passer de déictique à simple substantif. Ce processus peut apparaître en diachronie comme une sorte d'affaiblissement, mais répond plutôt à un élargissement et à une abstraction grandissante du domaine de référence:

- ancrage dans la situation concrète d'énonciation (monstration par rapport à l'espace-temps concret; 1ère et 2ème personnes),
- repérage par rapport à l'espace-temps transposé que constitue tout contexte explicite ou implicite (anaphore, 3ème "personne") (30),
- simple appartenance au monde réel (référentialité) et même
- appartenance à tout monde possible (construction de la désignation d'un objet même non-référentiel à partir d'un qualificatif, c'est-à-dire attribution de la qualité à un objet possible) (31).

Dans les langues distinguant entre noms et substantifs, un des déictiques — le sens du mot "déixis" recevant alors sa plus grande extension — peut ainsi finir par servir à construire la simple désignation d'un objet seulement possible. On voit comment l'"article" substantivant crée le *x*.

d – Référentialité et substantivité

Dans ces conditions, on comprend que, pour renvoyer à l'ensemble de la classe d'objets (réels ou non) subsumée sous un nom commun, on puisse ou non se dispenser du passage par la substantivation et que référentialité et substantivité puissent interférer. Les langues se partagent, en effet, en ce qui concerne l'expression de la référentialité, entre langues qui ne substantivent pas les objets non référentiels (32):

luganda: *togula nte* vs *togula e-nte* (*e-* = préfixe)
 "n'achète pas de vache" "n'achète pas les vaches" (33)

30. Nous reprendrons ici les analyses de Kleiber sur *celui-ci* et *celui-là*, *ici* et *là*, etc (voir, entre autres, *Lalies* 13), selon lesquelles l'opération référentielle de renvoi à une situation se fait par deux chemins: monstration qui suppose uniquement un calcul procédant par contiguïté à partir du lieu même de l'énonciation, ou anaphore avec un calcul passant par un contexte linguistiquement préconstruit explicitement ou implicitement.

31. Cf. Lemaréchal 1992b, p. 112.

32. Trop souvent confondus avec les objets génériques, alors que la généricité de *le lait* dans *le lait, c'est sain*, n'a rien à voir avec la non-référentialité de *du lait* dans *je vends du lait*, au sens de "parmi les commerces d'alimentation, je pratique un certain type de vente". Il semble d'ailleurs que, chez les auteurs ayant traité cette question, les bons exemples de syntagmes génériques soient toujours ceux apparaissant en fonction de sujet: preuve que la généricité relève de la forme du jugement.

Le passage par l'extraction dans *il faut du lait pour avoir du calcium* vs *le lait donne du calcium*, c'est-à-dire construction de la totalité de la classe (générique) non référentielle (au singulier parce que non préclassifié dans les discrets + extraction, est bien évidemment une stratégie plutôt détournée pour construire le non-référentiel dont il est parfaitement gratuit de supposer l'existence sous-jacente en palau dans *ak mēlāsech a mlāi* "je construis des pirogues".

33. Sur référentialité et négation, cf. Givon 1972.

et celles qui les substantivent (la non-référentialité peut être alors marquée par l'incorporation, avec absence de relateur ou de marque accusative):

palau: *ak mēlāsēch a mlāi* vs *ak mēlāsēch ər a mlīk* (ər = relateur)
 "je fabrique des pirogues" "je fabrique ma pirogue" (34)

Car, si jusqu'ici nous avons présenté les noms communs comme n'ayant aucune vocation particulière pour désigner, c'est en partie inexact (35). Les noms communs ont en fait un statut ambigu ou potentiellement ambigu:

1) ce sont des prédicables comme les autres, et dans les langues "omniprédicatives", des prédicatifs qui sans translation n'exercent que la fonction prédicative: à ce titre, ils expriment un certain type de caractéristiques des objets sans les désigner, les caractéristiques qu'expriment les noms communs se distinguant de celles exprimées par les autres prédicatifs comme des caractéristiques reçues ("un pommier" peut être défini comme "arbre", "végétal", etc.) par opposition à des caractéristiques seulement stables (adjectifs) — ce qui est une question d'aspect —, ou franchement transitoires dont la validité est limitée à un énoncé, sinon à une énonciation (verbes) (36); et, en même temps

2) ils expriment la caractéristique définitoire d'une classe d'objets reconnue comme telle de ce fait même. On comprend alors que le nom commun puisse par lui-même servir à désigner (évoquer, plutôt?), dans certaines langues, l'ensemble de tous les objets réels ou non, possibles et imaginables vérifiant la caractéristique (37) — dans ces langues, le déictique devenu translatif substantivant construit un *x* dans un monde posé comme réel (38) et présuppose sa réalité (c'est le cas en luganda) —, tandis que, dans d'autres langues, le simple fait de désigner, même d'une façon générique, l'ensemble des objets possibles et imaginables de la classe impose le recours au translatif substantivant (c'est le cas en palau).

C'est que, si les noms sont bien des "prédicables" (de simples prédicats logiques), la relation prédicative (au sens logique) qu'ils expriment est une relation d'inclusion: on dit de *x* qu'il fait partie de la classe des "pirogues", etc. Certes, dans un sens, on peut dire de tout particulier vérifiant une fonction quelconque $f(x, \dots)$ qu'il fait partie de la

34. *a* est un translatif substantivant d'ailleurs apparenté au *ang* du tagalog.

35. Cf. la notion de "degrés d'inhérence de la substantivité" proposée à propos du kinyarwanda, dans Lemaréchal 1985.

36. Pas trace d'indistinction verbo-nominale dans les langues citées. Le problème est d'ailleurs souvent mal posé: on ne précise pas quel niveau de segmentation est pris en compte; s'agit-il de bases, de mots, etc.? On compte parmi les formes verbales des formes de participes, de gérondifs, d'infinitifs, de noms verbaux, etc., c'est-à-dire des formes verbales qui devraient être considérées, dans une théorie des parties du discours conséquente, comme déjà changées de partie du discours, transférées en adjectif, en adverbe, en nom, etc.; cf. Lemaréchal 1989, p. 54-56.

37. On notera que les noms communs ne peuvent être analysés, pas plus que les noms propres, comme un abrégé des caractéristiques de la classe d'objets - les critères de validité de ces caractéristiques sont labiles - et que les noms communs ne sont pas substituables par leur définition.

38. Je dis "posé comme", car dans une fiction construite le caractère fictif est mis en facteur commun, et chaque objet est "posé comme réel".

classe des objets vérifiant $f(x, \dots)$; on peut donc le dire de *une bleue* dans *j'en prends une bleue*, de *une qui va vite* dans *je préfère une qui va vite*, etc. (classes d'objets vérifiant le prédicat "être bleu" ou "aller vite", au même titre que "être pirogue"). Mais la différence dans le cas des noms communs, c'est que la classe dont il s'agit est **une classe d'objets reçue, préconçue comme classe d'objets, linguistiquement marquée comme telle précisément par le fait de porter un nom.**

e — Comment construire des x ? La situation du français.

La situation des langues comme le français est plus complexe: le nom commun comme l'adjectif est un prédicat logique, mais ayant, du point de vue de la syntaxe de la langue, pour fonction fondamentale la fonction épithétique. A un certain niveau de généralité ou plutôt à un certain grain de l'observation (39), il est tout à fait licite de dire, comme nous l'avons fait, que les "déterminants" (article défini, *un*, le complexe *des* = *de* + *les*, les "adjectifs" possessifs, démonstratifs, etc.) jouent le rôle de translatifs substantivants, mais il est évident que le détail est beaucoup plus complexe.

Essayons de brosser un tableau rapide de la situation en français (40):

1) avec certains noms (noms de métier, etc.), le nom est directement transférable en prédicatif au moyen du verbe copule (*Alfred est chanteur*), on prédique d'un sujet la caractéristique (définitoire, puisqu'il s'agit d'un nom); si relation d'inclusion il y a, elle ne donne lieu à aucune extraction explicite (non plus qu'à aucune construction de la totalité de la classe, non référentielle, des x vérifiant "être chanteur");

2) *chien* dans *un poil de chien*, introduit par *de* (41) fonctionne comme simple détermination non référentielle (à peu près équivalent d'un adjectif relationnel) (42);

3) *un chien*, existentiel (43), dans des énoncés comparables au "Un tigre apparut" de Culioli (44). Un des problèmes qui se posent est de savoir si l'on doit considérer que la notion de "tigre" (45) est première (46), ou bien "la chose", "l'animal", que le

39. L'idée qu'il existe différents grains d'observation est essentielle dans toute science portant sur des observables.

40. L'analyse de *lelles* a fait des progrès considérables récemment; cf. les travaux de Blanche-Benveniste et Chervel, Corblin, Kleiber, Danon-Boileau.

41. Cf. Lemaréchal 1989, p. 132-137, pour l'analyse de *de* au moyen de la notion d'orientation (en l'occurrence, de déorientation).

42. Si partitif il y a, c'est seulement sur la qualité "chien" dont le poil ne fait que participer (déorientation comme coorientation sans coextension), et non sur la classe des chiens.

43. La valeur de *un* ne se réduit pas à cela, cf. les analyses proposées par divers auteurs pour *je veux épouser une Américaine*.

44. Culioli 1990, p. 186, où cet exemple est analysé dans l'optique du couple QNT/QLT, qui ne nous occupera pas ici.

45. Pour laquelle le premier repérage, $A \in \text{Sit}_0$, est glosé par: "Soit A", "A propos de A", "Parlons de A", alors que A n'est encore qu'un prédicat logique, cette première opération "délimitant un domaine A par contraste avec tout ce qui n'est pas A" - "poser A, c'est en même temps poser la fermeture du complémentaire de A (...) la notion étant un prédicat, elle sera représentée comme un opérateur unaire () A, ou, sous la forme complète: () (A, $\bar{A}$)".

personnage de l'histoire n'aura peut-être pas le temps de bien identifier ("un craquement?", "une pierre qui tombe?", "un chat?") avant de se faire croquer; en d'autres termes, est-ce *un* qui détermine *tigre* ou l'inverse (*tigre* qui est prédiqué de *un* = "quelque chose")? Dans des langues à translatif substantivant ne donnant par ailleurs aucune indication de nombre, de genre, de classe, etc., comme le tagalog, le palau, le nahuatl, on répondra sans hésiter: la chose. Mais, dès que, dans une langue comme le français, on dépasse des énoncés du type "il y a quelque chose", apparaissent des contraintes de genre et de nombre (ou de classe, cf. luganda) qui présupposent le nom commun, puisque ce sont les noms qui sont classés (ou classifiés?);

4) *le chien/les chiens*, qui renvoient à la totalité d'une classe préconstruite (*elles* sont ainsi toujours, dans un sens, "génériques") ou que l'on est précisément en train de construire: cela rend compte aussi bien des emplois proprement génériques comme dans *le chien est un mammifère* que de ceux qui n'ont pas l'air de l'être dans la mesure où la référence générique (totalité) s'exerce sur une classe préconstruite, ou en construction, très réduite comme dans *les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres* (47), sinon réduite à l'unité comme dans *il faut promener le chien*, où *le chien* est compris comme "notre chien", ou "le chien sur l'identité duquel il n'y a pas d'hésitation du fait du contexte ou de la situation" (48);

5) *des chiens*, qui présuppose la construction de la classe entière, puis une extraction — seul cas où il nous semble y avoir une véritable extraction en français: il n'y a pas de raison d'en supposer une dans les syntagmes introduits par *un* (contrairement aux analyses de Culioli ou M.-Cl. Paris (49)), puisque, dans *Un tigre apparut*, le nom commun *tigre*, par définition préclassé, porte déjà en lui son caractère de nom discret.

On a bien l'impression que l'on part de la notion et que les trois opérations de repérage successives procèdent à une incarnation progressive de la notion, pas si éloignée d'une actualisation; nous ne sommes guère convaincu par toutes les analyses de ce genre — qui ont tendance à assimiler "mise en discours" et passage de prédicat à terme —, à ceci près que la distinction entre opérations de quantifiabilisation et de quantification nous paraît essentielle et d'une grande efficacité (cf. M.-C. Paris 1981).

46. Comme semble le suggérer Culioli 1975.

47. Cf. Kleiber 1987, p. 73-111.

48. On a *le* ou *les* selon que le nom commun est "préquantifiabilisé" comme discret, dense ou compact, sachant que, par exemple, l'emploi du singulier pour exprimer la totalité d'une classe de discrets (vu comme massif, ou par isolement d'un exemplaire quelconque posé comme typique ou, enfin, comme unité globale face à d'autres classes) suppose une ou plusieurs opérations supplémentaires.

Il n'y a aucune raison de penser que l'opération de "quantifiabilisation" soit universelle: en français, il n'y a pas lieu de supposer un niveau où *livre* ne serait pas d'emblée caractérisé comme discret; c'est pourquoi nous préférons dire que le nom est "préquantifiabilisé". Les noms communs semblent et "préclassifiés" et "préquantifiabilisés" dans une langue comme le français, à la différence de ce qui se passe en chinois et dans les langues à classificateurs numériques du même type. Du coup, il n'y a pas de raison non plus de supposer un **un UN livre* sous-jacent à *un livre* (cf. M. Cl. Paris 1981, p. 101).

49. M.-C. Paris 1981, p. 100-102: on ne peut tirer aucun argument de la pronominalisation de *j'ai visité un temple* > *j'en ai visité un*, vu qu'il n'y a pas en fait une pronominalisation directe de *un X*: le deuxième énoncé suppose nécessairement un contexte antérieur où un

f – Note sur Partee 1988

On retrouve des traces de cette complexité caractéristique des faits de langues comme le français, ou plutôt de l'anglais, dans des travaux récents se réclamant de Montague (50), donc d'un type de logique tendant à serrer de plus près les phénomènes des langues "naturelles", au risque, d'ailleurs, de se réduire par moments à une pure traduction de l'état de l'art en linguistique. Dans un sens, ces développements récents — surtout ceux concernant les phénomènes de "Type-shifting" — confortent de manière inespérée le bien-fondé de la notion même de translation, pourtant en but à de multiples critiques de la part de linguistes non logicisants (51).

Ces "Type-shiftings" supposent, en effet, dans une perspective essentiellement logique, des changements de catégories (52) quand on passe des "prédicables" que sont les noms (communs) aux mots ou aux syntagmes permettant de désigner et du coup de saturer les places d'arguments des fonctions logiques (instancier les x des $f(x, \dots)$). Il ne s'agit plus d'une simple (?) question de quantification comme on s'y était tenu jusqu'ici.

Nous illustrerons cette problématique par une lecture rapide de l'article de B. Partee (1988) "Noun Phrase Interpretation and Type-Shifting Principles", dont la richesse exclut évidemment toute analyse détaillée. Voici d'abord comment elle présente à la première page (p. 115) la position qu'elle va soutenir:

« I will retain from Montague's approach the requirement of a systematic category-to-type correspondence, but allow each category to correspond to a family of types rather than just a single type. For an extensional sublanguage I propose basic NP types e ("referential"), $\langle e, t \rangle$ ("predicative"), and $\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$ ("quantificational"). While this last, the type of generalized quantifiers, is the most complex, it is also the most general; we can argue that all NP's have meanings of this type, while only some have meanings of types e and/or $\langle e, t \rangle$. Part of our task will be to see to what extent we can find general principles for predicting from the generalized quantifiers interpretation of a given NP what possible e -type and/or $\langle e, t \rangle$ -type interpretations it will have. This enterprise turns out to shed new light on some old puzzles, such as the semantics of singular definite NP's like *the king*, which turn out to be interpretable in all three types but with slightly different presuppositional requirements in each. »

On retrouve bien ici le reflet de l'intérêt des linguistes pour le problème de la référence, des "SN" génériques ("le chien est un animal"), non-référentiels ("chien" dans "poil de chien"). On relèvera par ailleurs que l'on ne sort pas du cadre de la problématique de la "définitude" telle qu'elle se présente dans les langues à article défini (i.e. les langues

ensemble de temples a déjà été construit; l'extraction s'opère sur cet ensemble préconstruit dans le contexte (ou la situation).

50. Pour une présentation d'ensemble, cf. Chambreuil et Pariente.

51. Cf. Lemaréchal, à paraître c.

52. Même s'il s'agit d'abord de rapport entre théorie des types (logique, < Russell) et existence des catégories (linguistique); mais il ne semble pas que l'auteur échappe au défaut qui consiste à assimiler un certain type à telle catégorie de telle langue particulière.

occidentales comme l'anglais ou le français). Le tableau ci-après — que j'emprunte tel quel à Partee — permet de préciser (53):

«Table 1 (54)

MG (= Montague) Treatment of NP's and alternatives

NP	Translation (55)	Type (56)
(1) John	MG: $\lambda P[P(j)]$ j	$\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ e
(2) he_n	MG: $\lambda P[P(x_n)]$ x_n	$\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ e
(3) every man	MG: $\lambda P[\forall x[\text{man}'(x) \rightarrow P(x)]]$	$\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$
(4) the man	MG: $\lambda P[x[\forall y[\text{man}'(y) \leftrightarrow y = x] \& P(x)]]$ (i) $\iota x[\text{man}'(x)]$ (ii) $\lambda x[\text{man}'(x) \& \forall y[\text{man}'(y) \rightarrow y = x]]$	$\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ e $\langle e, t \rangle$
(5) a man	MG: $\lambda P[\exists x[\text{man}'(x) \& P(x)]]$ (i) man' (ii) Kamp-Heim: x_i cond: $\text{man}'(x_i), x_i$ "new" (57)	$\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ $\langle e, t \rangle$ e
(6) dogs	(i) Chierchia: $\cap \text{dog}'$ (ii) Carlson, in effect: $\lambda P[P(\cap \text{dog}')]$ (iii) dog'	e $\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ $\langle e, t \rangle$

On trouve dans la colonne NP: *John*, *he*, *every man*, *the man*, *a man*, *dogs*, et on constate que *a man* et *dogs*, dans une de leurs lectures ((i) pour le premier et (iii) pour le second), sont interprétés comme le prédicat logique ($f(x)$) "man" et "dog": bien sûr la

53. Il est hors de question de critiquer la dimension strictement logique des indications de ce tableau, ni même d'esquisser en quoi consiste la perspective montagovienne (on notera seulement la présence de λ , et on retrouvera l'opérateur ι russellien, $\forall$ quantificateur universel et $\exists$ quantificateur existentiel; de même sous *the man* on retrouvera le $x = y$ fondant ι auquel la formule de MG est d'ailleurs réduite sous (i)). Notre but est de présenter certains traitements directement compréhensibles en termes linguistiques et de montrer sur quels faits et sur quelle approche de ces faits ils s'appuient.

54. Ce tableau est abondamment commenté dans la suite de l'article, ainsi que les solutions critiquées ou proposées qu'il présente.

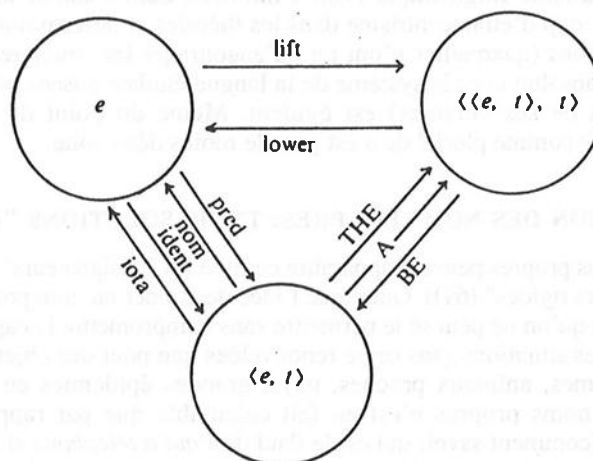
55. Il s'agit bien entendu du mot anglais: "traduction".

56. Rappelons que $\langle e, t \rangle$ représente simplement le nom commun en tant que prédicat logique; e le nom commun comme référentiel; $\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ comme quantifié.

57. Ce qui traduit le caractère rhématique de *a man* (information nouvelle), tandis que *man'* et *dog'* notent simplement les prédicats logiques ("prédicables") *man* et *dog* en tant que simples $f(x)$; $\cap$ symbolise l'ensemble des *dog'*. Les autres symboles sont les symboles courants, entre autres les parenthèses gardent bien partout la valeur qu'elles ont dans $f(x, \dots)$.

contrainte propre à l'anglais *be a man* vs **be man* vs **man* (prédicat) (à la ligne (5) (i)), et l'absence de "pluriel" de l'article indéfini propre à l'anglais (à la ligne (6)) trouvent ici une sorte d'écho au premier degré dont on verra les implications ethnocentriques et dont on peut déjà deviner la naïveté linguistique. On note enfin que la valeur du nom commun comme désignation est posée comme première (*e*, par rapport à $\langle e, t \rangle$) et que le non-référentiel (au sens de Givon) n'est pas réellement pris en considération (confondu avec le générique?).

On trouve en tous cas des schémas qui, sous un angle plus étroitement linguistique, sont comparables à des schémas de translation (p. 121) (58):



Il n'empêche que ces schémas sont posés sans base syntaxique: d'un côté, les types qui relèveraient d'une sémantique universelle parce que recourant à une représentation logicisante et, de l'autre, des catégories (parties du discours) telles qu'elles sont livrées par une certaine tradition linguistique, sans un regard pour les procédures heuristiques permettant de les dégager et d'en affirmer l'existence; de plus, dans quel sens *dogs*, *a man*, *the man* sont-ils des "catégories" distinctes? Si ce ne sont pas des catégories, que sont-ils par rapport aux catégories? Et quel rapport entre ces segments complexes et ceux qui ne le sont pas comme *John* et *he*, et ... *dog*! Or, les procédures heuristiques utilisées pour les dégager sont inséparables du sémantisme même des catégories.

Cela débouche sur un passage inquiétant (p. 126):

« Natural language data suggest that *a* (and plural *some*) and *the* are particularly natural, since they are often not expressed by a separate word or morpheme but by constructional features, or not expressed at all. Sometimes

58. "lift"/"lower" montre l'ambiguïté de SN. On constate en revanche, au fond avec plaisir, que *king* est supposé "déterminer" l'article et non l'inverse.

definites are marked but indefinites unmarked. Determiners like every, many, most, and numerals are always expressed by a word or morpheme, as far as I know. Sometimes an indefinite article is overt in referential positions, unexpressed in predicative positions (59). Can we find formal backing for the intuition that what *a* and *the* denote in English are particularly "natural" type-shifting functors? »

Beau sophisme, belle circularité et bel ethnocentrisme! Les opérateurs A, THE, et aussi BE, sont si naturels que, là où l'on n'en constate pas l'existence, c'est qu'ils sont trop naturels pour qu'on ait seulement besoin de le dire, et que, là où l'on en constate l'existence, c'est la preuve qu'ils sont si naturels qu'on ne peut s'empêcher de le dire (60)! L'amateurisme linguistique (voir l'intuition dont l'auteur nous parle, origine même de beaucoup d'ethnocentrisme dans les théories et descriptions linguistiques) de telles formulations (auxquelles n'ont pu qu'encourager les structures sous-jacentes en contravention absolue avec le système de la langue étudiée posées par le générativisme dans plusieurs de ses versions) est évident. Même du point de vue de l'anglais, considérer *some* comme pluriel de *a* est pour le moins désinvolte.

3. LA QUESTION DES NOMS PROPRES: TROIS SOLUTIONS "EXEMPLAIRES"

Les noms propres peuvent apparaître comme les "désignateurs" par excellence (cf. les "désignateurs rigides" (61)). Outre que l'idée de donner un nom propre à chaque objet est un mythe et qu'on ne peut se le permettre sans compromettre la capacité d'adaptation du langage à des situations sans cesse renouvelées que pour des objets particulièrement saillants (hommes, animaux proches, pays, grandes épidémies en Afrique, etc.), la référence des noms propres n'est en fait calculable que par rapport à la situation d'énonciation (comment savoir qui est le Paul de *Paul a téléphoné* si l'on ne plonge pas cet énoncé dans sa situation d'énonciation?). Ils n'ont donc rien de cette instanciation sans problème des variables, les *x*, des fonctions logiques, les *f(...)*, qu'on pourrait croire.

Les langues qui nous occupent présentent une intéressante et exemplaire variété (62). Les noms propres y sont tantôt du côté des noms communs et des autres "attributifs":

59. Curieux cet "article indéfini" "overt" dans certaines langues (ou dans certains cas? ce n'est pas la même chose!) et "unexpressed" ailleurs: *tisitl in Pedro* est ramené à un *Pedro is a doctor* caché: ici encore pourquoi supposer première une stratégie complexe: NC + *a* + *be*, pour une langue où l'on a NC directement; l'attitude raisonnable est celle qui consiste à considérer que c'est Prédicat syntaxique en *be + a + NC* qui est construit, et non NC = Prédicat.

60. Extension perverse des remarques d'un Haiman, par exemple, sur l'iconicité ou non iconicité des grammaires (cf. Haiman 1983).

61. Kripke, trad. fr., p. 36: "nous appellerons quelque chose un "désignateur rigide" si dans tous les mondes possibles il désigne le même objet".

62. Ce développement reprend la fin de Lemaréchal, à paraître a.

nahuatl: *in Pedro* (63)

tantôt du côté des substantifs:

français: *Alfred, Max*

anglais: *John*

luganda: *Kapere*

tantôt à part:

tagalog: *si Pedro*

Dans toutes ces langues, les noms propres sont d'abord des "vocatifs", ce qui est peut-être un universal (64) et s'explique par ce qu'il est convenu d'appeler l'"origine des noms propres" (voir plus loin). Mais, à côté de ce point commun, le statut des noms propres diffère d'une langue à l'autre: en nahuatl et en palau, ils doivent être substantivés comme les prédicatifs, et au moyen de la même marque (nahuatl *in Pedro*), pour servir à désigner un objet, en l'occurrence une personne; en tagalog, les noms propres ont des translatifs spécifiques, parallèles à ceux des "qualificatifs" (*ang, n-ang, sa*): *si, ni, kay* (ex.: *si Pedro*); en français, luganda, ils peuvent servir à désigner sans translation préalable (65)!

Ces différentes positions dans le système des parties du discours nous ramènent de nouveau vers des débats connus des philosophes du langage et des logiciens. Dans un sens, on n'est pas surpris de trouver des langues (français, luganda) où les noms propres sont du côté des substantifs puisqu'ils constituent une des façons possibles de désigner des objets; mais on constate que ce n'est pas le cas dans toutes les langues. Les quelques langues que nous avons utilisées nous font sommairement parcourir les différentes interprétations possibles des noms propres.

Le nom propre est un prédicat comme un autre (et, du coup, il doit être substantivé pour servir à désigner au moyen de la même marque que les autres prédicatifs): "Socrate", c'est "être Socrate" (66) — c'est la position quiniennne, qui tend à éliminer, dans une perspective ultra-extensionnaliste, les noms d'individus (67) (Quine 1960, p. 256):

« la catégorie des noms propres n'est pas éliminée, mais (...) elle est simplement reconstruite comme une catégorie subordonnée à celle des termes généraux, au lieu de l'être à celle des termes singuliers. En concevant de la

63. Les cas où l'on trouve Article + NP dans les langues occidentales est en général tout à fait différent (valeur de déjà connu, sinon de notoriété).

64. Il semble toutefois exister des états ou des niveaux de langues où l'apostrophe (vocatif) s'accompagne obligatoirement d'une marque: *o, Untel!*

65. Sur les cas où des noms propres peuvent être précédés de l'article en français, cf. Kleiber 1991, et de *ang* en tagalog, cf. Lemaréchal 1989, p. 37 n. 1.

66. On peut d'emblée se demander s'il peut s'agir d'autre chose que d'un "s'appeler Socrate", dans la mesure où un nom propre repose nécessairement sur un baptême (cf. plus loin, Kripke; cf. sa fonction fondamentale "universelle" de vocatif); cf. aussi, sur ce point, Kleiber 1981.

67. Tout autant d'ailleurs que les termes abstraits.

sorte les noms propres comme des termes généraux, ce que nous modifions ce n'est que pour une part les règles d'usage, et c'est bien davantage notre attitude envers cet usage: à savoir l'attitude envers les noms propres qui consiste à vouloir les ranger dans le même registre que les pronoms singuliers et les termes singulier indéfinis. Cette attitude était même quelque peu artificielle, parce qu'elle signifiait qu'on construisait le "est" de la langue naturelle tantôt comme une copule, tantôt comme "=". Et ce n'était d'ailleurs pas l'attitude unanime des logiciens des siècles passés; le plus communément ils traitaient un nom comme "Socrate" plutôt sur le même pied, du point de vue logique, que "mortel" et "homme", et comme ne différant de ces derniers que par le fait que "Socrate" n'est plus vrai que d'un petit nombre d'objets, à savoir d'un seul (...). Ryle a fait un pas dans cette direction en 1933, lorsque, parlant précisément du contexte "x existe", il souligna que "le terme "x" qui, du point de vue de la grammaire, semble désigner un sujet qui reçoit un attribut, signifie en réalité un attribut. »

En nahuatl, tout dans *tisitl in Pedro, Pedro* autant que *tisitl*, est "attribut"; certes, répliquera le linguiste, mais il y a *in* !

Dans un sens, le seul nom propre est A (68), ou a ; et A ou a tout seul, même pas dans une série: $A, B, \dots$ — car, en énumérant des $A, B, \dots$, on construirait la classe (69) —, mais dans une réitération: $A, A, A, \dots$, réitération que l'on retrouve dans la déixis "primitive": *ça, ça, ...*, appliquée successivement à différents objets, déixis sauvage dont on ne peut prendre ses distances qu'au moyen de calculs par rapport à la situation (cf. les Sit_0, Sit_1, Sit_2 de Culioli, par exemple).

Inversement, "Socrate", c'est aussi celui qu'on a appelé un jour Socrate, ce qui suppose 1) à l'origine, un acte de baptême, accompagné lui-même d'un acte de monstration (70) ("ostension", Kripke) — et qui dépasse la simple dimension institutionnelle du langage (normes linguistiques) pour entrer dans le domaine des institutions elles-mêmes (état civil) —, et 2) l'histoire d'une transmission. C'est la position de Kripke (trad. fr., p. 84), à propos des noms propres comme Shakespeare et Socrate:

« Voici l'esquisse d'un début de théorie: un "baptême" a eu lieu. On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description. Lorsque le nom est "passé de maillon en maillon", celui à qui le

68. A qui instancie une variable individuelle, un x , dans une fonction logique $f(x, \dots)$, x lui-même faisant alors figure d'un des prédicats possibles de A .

69. A plus forte raison, x_1 supposerait que l'on construise une classe des x ; mais il en va de même en réalité pour une série $A, B, C, \dots$ qui suppose que l'on construise la classe où l'on peut ainsi énumérer $A, B, C, \dots$, et dont A se trouve être membre; on retrouve alors la relation d'inclusion caractéristique des prédicats nominaux, et ce qui est commun à l'ensemble $A, B, C, \dots$ sera (éventuellement) un nom commun.

70. On retrouve ici le caractère central de la déixis au sens étroit du terme, pour ancrer toute référence; mais ce n'est vrai que pour les référenciations individuées, c'est-à-dire pour les noms propres et les syntagmes substantivaux et non pour les noms communs (voir, plus loin, la fin de ce paragraphe).

nom est transmis doit, au moment où il en prend connaissance, avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence que l'homme dont il l'a appris. »(71)

On soulignera toutefois que l'on ne peut extrapoler de cette analyse — qui a le mérite de réintégrer la dimension pragmatique proprement linguistique — aux noms communs, comme semble le suggérer Kripke à la suite de bien d'autres (72). L'origine première de la référence des noms communs ne remonte pas, à la différence de celle des noms propres, à un acte de baptême, mais suppose nécessairement la constitution — comme pour toutes les caractéristiques, qu'elles soient définitoires ou non — d'une distinction nouvelle au sein d'une taxinomie (certes floue) remaniée (apparition du nouveau mot): un nouveau nom propre — un nouveau *Pierre* — ne modifie pas l'ordonnement des autres noms propres, un nouveau nom commun — un nouveau nom de vêtement, un *débardeur* par exemple — doit se faire une place dans la taxinomie des noms communs de vêtements, la sphère d'emploi de *maillot de corps* s'en trouve altérée. Il en va sans doute de même pour l'acquisition et la reconnaissance qui fonctionne par distinctions successives. Ici le structuralisme garde toute sa force (73).

71. Ce qui ne veut pas dire qu'il ait connaissance des autres maillons de cette filière de transmission (Kripke, p. 80).

72. Cette position reste en fait dans la ligne de la tradition russellienne, elle-même d'origine empiriste, qui fait tout remonter à une sorte de baptême initial, sinon à des mots-phrases (Quine): ainsi le "Rouge!" face à une portion d'espace rouge. Il n'y a de portion d'espace que par abstraction; il y a des objets complexes dont les propriétés ne se distinguent que par différenciation progressive, ce qui suppose la construction de paradigmes.

73. Cf. Rastier 1991, en particulier, chap. III, et notre CR dans *BSLP* 1992.

IIème PARTIE

ORIENTATION DES NOMS, DES COMPLÉTIVES ET DES RELATIVES

L'appartenance à une partie du discours doit être posée comme stockée avec le lexique pour tout ce qui est lexical (mots, expressions idiomatiques, etc.(74)): un Français n'a pas besoin de "modalités nominales" ("nominants", etc.) pour savoir que *chat* est un nom. Cette appartenance constitue une véritable marque qui indique les fonctions (fonctions fondamentales) que le mot peut remplir, les translations et transformations auxquelles il peut être soumis, etc. Mais véhiculées sous la forme d'appartenance à une catégorie, il y a bien d'autres informations stockées avec le vocabulaire; ainsi, avec *aller*, on sait que *x* va à *y*, c'est-à-dire qu'avec *aller* des informations sont stockées sous forme de valence.

1. EXTENSION DES NOTIONS DE VALENCE ET D'ORIENTATION DU VERBE AU NOM

Les notions de valence et d'orientation sont d'ordinaire réservées aux verbes. En français, un verbe trivalent comme *offrir* sélectionne un certain nombre de participants: un agent, un destinataire et un objet; il semble même qu'il ne puisse pas y avoir d'action de "donner" sans qu'il y ait un donateur, un donataire et un objet qui circule du premier au second; de là à penser que c'est universel (que l'on explique cette universalité par la logique ou par la nature des rapports humains, etc.): on touche là un problème important, qui touche à la problématique encore plus large des rapports entre langage et pensée: où placer ce genre de cadre sémantique? et, par voie de conséquence, comment les représenter? Est-ce de la sémantique? et même de la linguistique? Nous ferons observer que, malgré l'évidence que semble nous imposer le réel, en l'occurrence les situations de don, il existe des langues où "donner" est décomposé en deux procès exprimés au moyen de verbes diactanciels en série: un "*x* prendre *y*" et un "*x* faire-un-cadeau-à *z*", précisément dans un cas où nous voyons la quintessence même du verbe triactanciel, du $f(x,y,z)$ (75).

a – Actants et arguments

Actants, arguments: on sait que les phénomènes de valence font partie de ceux qui ont jeté un pont entre langage et logique, et cela dès le moment où est née cette

74. On souscrira tout à fait à l'idée de R. Langacker selon laquelle beaucoup de phénomènes, d'unités, peuvent être à la fois stockés sous forme de listings et soumis à des règles d'engendrement.

75. Il est vrai que les logiciens en général (Quine) et des linguistes comme Culioli répugnent à poser, au plus profond, des prédicats à trois places d'argument. Culioli y substitue des faisceaux de relations. Par ailleurs, les verbes impliquant un changement de position d'un des actants représentent en fait des ensembles complexes de prédicats couplés avec les états initiaux, finaux, sinon intermédiaires du dispositif (cf. Boons 1987).

logique des relations qui a renouvelé la logique à l'époque moderne. En effet, de même que, de:

$$2.1^3 + 1$$

$$2.4^3 + 4$$

$$2.5^3 + 5$$

on peut abstraire une fonction:

$$2.x^3 + x$$

et de là:

$$f(x)$$

de la même façon, on peut procéder aux abstractions suivantes en partant des constructions verbales d'une langue comme le français:

Alfred marche

Max marche

John marche

x marche

marcher (x)

x marche

x court, x chante, x fume, x fume-la-pipe

f(x)

Alfred aime Marie

Max aime Lucie

x aime y

aimer (x,y)

ou

tuer (x,y)

pousser (x,y)

f(x,y)

On voit que les arguments x , y et z ressemblent beaucoup à des actants et l'on comprend qu'on puisse employer un terme pour l'autre. Toutefois, la logique, même tournée vers les langues, et la linguistique ne poursuivent pas les mêmes buts; la notion d'"argument", de même que les fonctions de type $f(x, \dots)$ sont loin de permettre de coller à la diversité des langues et, dans une même langue, à la variété des structures.

Dans les langues, les différentes classes d'arguments se présentent comme des actants ayant des rôles diversifiés (ce qu'il est convenu d'appeler agent, patient, destinataire, instrument, etc.) étiquetés de manière distincte par des cas, des marques fonctionnelles, l'ordre des mots, etc. Pour que la valeur de vérité de la proposition soit sauvegardée (seule chose qui concerne la logique), il suffit que, pour une classe de prédicats exprimant par exemple des actions comme "donner, dire, etc.", on s'entende arbitrairement sur le fait d'associer la classe des x à un des rôles, y à un autre, z au troisième (76).

Dès que l'on passe aux structures linguistiques attestées dans une langue donnée, l'association par le linguiste à x de tel rôle, ne peut plus être arbitraire; elle serait au mieux gratuite, mais elle risque plutôt d'être ethnocentrique: comme par hasard, on

76. Cf. Blanché, p. 154: "Dans ces propositions, rien d'autre que l'ordre n'y distingue les divers arguments, et, bien que cet ordre ne soit pas, en général, modifiable, le fait d'être le premier ne confère à l'un de ces arguments aucun privilège par rapport aux autres". On voit combien on est loin de ce qui se passe dans les langues où existent, entre autres, les phénomènes de voix, et encore plus loin de la variété des langues.

associera à x le rôle d'agent, à y celui de patient, c'est-à-dire dans un ordre des termes conforme à celui attesté dans une langue SVO, avec un verbe transitif à la voix active d'une langue accusative. La logique fait abstraction — d'une façon d'ailleurs explicite — des phénomènes de voix en même temps d'ailleurs que de ceux de thématisation, focalisation, de tout ce qui est attaché à la dimension orale du langage, etc., ce qui est légitime puisque ces phénomènes ne modifient pas la valeur de vérité (77). Du point de vue de la valeur de vérité, quelle différence entre " x a donné y à z ", " y a été donné à z par x ", " z s'est vu donner y par x "? Ou entre des stratégies comme "de x don(ation) à z ", " x = donateur de y à z ", " x prend y + pourvoit z ", " y = don de x à z ", etc.? $f(x,y,z)$ suffit, une fois définies par convention les différentes classes d'arguments associées à x vs y vs z .

Le linguiste qui veut analyser la distribution des participants à une action dans un énoncé n'est pas dans la même situation: confronté à la variété des langues, et, sans aller si loin, à la variété des voix, il doit choisir. Et il ne peut le faire. Justifier son choix par l'arbitraire n'est plus innocent dans son cas comme il l'est pour le logicien, et n'est pas épistémologiquement recevable quand il s'agit de linguistique; et il n'est pas d'exemple où la volonté de fonder son choix sur un ordre, des catégories, des opérations "primitifs", "fondamentaux", etc., ne repose pas sur des images qui risquent bien d'être directement inspirées en fait par les structures de la langue du linguiste, ou par des habitudes d'analyse fondées sur une tradition née de l'examen d'un certain type de langues (78).

Une notion comme celle d'actants, avec les notions corollaires de diathèse, de voix, et aussi de sous-classes de verbes, permet, au moins dans une première approche, de mieux coller à la réalité des faits linguistiques tels qu'ils apparaissent dans des systèmes spécifiques de types de langues.

b – Valence et orientations: rangs et rôles

Une fois donnés les participants sélectionnés par tel verbe, chaque voix associe aux actants de rang différent (premier vs second vs tiers actants) un rôle dans la situation (agent, patient, etc.): à la voix active, le rôle d'agent est associé à l'actant de rang 1, le rôle de patient au second actant, le rôle de destinataire au tiers actant:

Alfred a offert le livre (à Jean)

77. Cf., par exemple, B. Russell: "Les phrases peuvent être interrogatives, optatives, exclamatives ou impératives, voire indicatives. Nous pouvons nous borner au cours de presque tout le reste de nos discussions" (c'est-à-dire tant qu'il n'est pas question de la logique des modalités) "aux indicatives car ce sont les seules qui soient vraies ou fausses" (*Signification et vérité*, p. 40 de la trad. fr.); p. 20: "Dans un langage donné, une proposition peut s'exprimer de diverses manières: la différence entre "César fut assassiné aux Ides de Mars" et "C'est au cours des Ides de Mars que César fut assassiné" est une différence purement et simplement rhétorique". Cf. déclarations allant dans le même sens chez Frege (*Écrits...*, p. 66), par exemple.

78. Les trois paragraphes précédents sont repris de LINX 24. Une objection peut-être encore plus forte contre une assimilation naïve entre arguments et actants, entre représentations en $f(x,...)$ et valence, est celle que l'on peut tirer de la complexité de tout verbe exprimant un changement (dont les verbes de mouvements, cf. Boons 1987) qui supposent un ensemble ordonné quant au temps et à l'aspect de prédicats simples: par exemple, et en simplifiant beaucoup, " x ranger y dans l'armoire z " = " y ne pas être dans l'armoire z " en t_0 + " x faire être y dans l'armoire z " en t_1 .

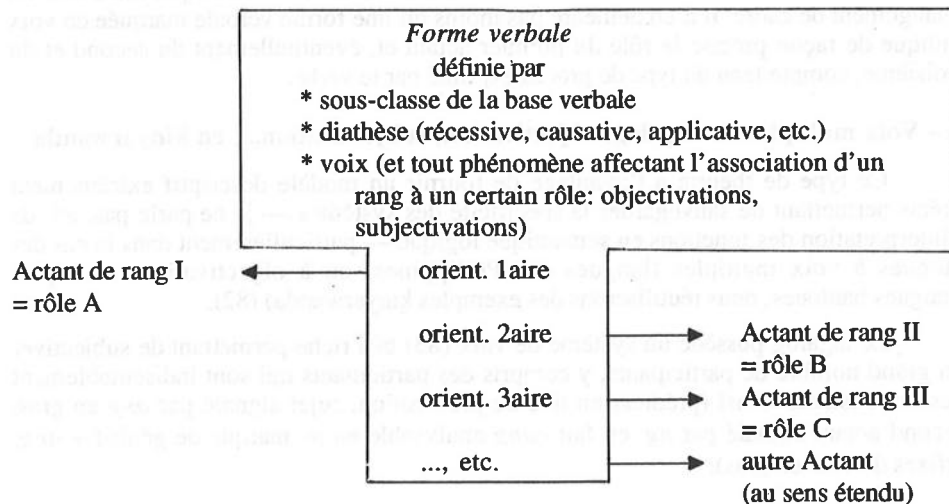
A la voix passive, le rôle de patient est associé à l'actant 1; quant à l'agent, pour une langue comme le français, on pourra à juste titre hésiter à le considérer comme un second actant et se demander s'il n'a pas été refoulé en un rang situé au-delà du tiers actant (79) (la formulation reste volontairement ambiguë: comprenons, au moins en première approximation, en un rang plus périphérisé):

le livre a été offert (par Alfred) (à Jean)

enfin, les périphrases en *se voir*, plus ou moins figées (*se voir ou s'entendre dire ses quatre vérités?*) fournissent quasiment une voix "destinative":

Jean s'est vu offrir un livre (par Alfred)

C'est cette **association par une forme verbale** (définie par la sous-classe à laquelle appartient la base verbale, par sa diathèse et sa voix, etc.) **d'un rôle donné à un participant de rang donné** que nous appelons "**orientation**"; nous parlons d'"orientation primaire" de la forme verbale vers l'agent quand le premier actant est l'agent, d'"orientation secondaire" vers le patient, pour dire que la forme verbale (en l'occurrence, l'actif d'un verbe transitif) assigne au second actant le rôle de patient, etc.:



sachant que la forme verbale spécifie en même temps les marques qui distinguent premier, second, tiers actants, etc.

Ce schéma introduit un certain nombre de corrections, indispensables, à la théorie de Tesnière:

- 1) on distingue entre rang (1er, 2ème, 3ème actant et autres) et rôle (agent, patient, expérienceur, destinataire, bénéficiaire, etc.);
- 2) on distingue mieux entre diathèses (ensemble des actants directement contrôlés par le verbe compatibles, ou obligatoires, avec telle forme verbale) et voix (qui jouent sur l'association entre rang et rôle);

79. C'est la position défendue par la "Relational Grammar", cf. Perlmutter.

3) avec la mention "autre actant", ce genre de schéma ouvre sur toutes les possibilités — à moduler en détail — d'intégrer une partie des participants que Tesnière plaçait parmi les circonstants et avait exclus, à tort, de l'actance, bien qu'ils soient obligatoires (régime de *aller à*, par exemple) ou, en tout cas, contrôlés par le verbe;

4) on peut distinguer de façon plus fine les différentes sous-classes de verbes définies par leur module actanciel.

On a opposé à Tesnière et à d'autres le caractère assez inadéquat de termes comme "agent", "patient", etc. Il était certes nécessaire d'améliorer la liste et la description des rôles, ce qui a été en partie accompli par les théories qui se sont développées dans le sillage de la Grammaire des cas, dans les versions intégrées au lexique (théorie des Lexicases de S. Starosta (80)) ou dans les versions uniquement structurales comme dans la version originale de la théorie des cas chez Fillmore. On ne peut pas, en particulier, ne pas tenir compte des types de procès (81): il est évident que le rôle du sujet d'un verbe comme "recevoir" à la voix active face au rôle du sujet d'un verbe comme "donner" à la même voix pose un problème, et qu'on doit parvenir à des taxinomies des rôles plus complexes et plus structurées. En ce qui nous concerne ici, le problème reste annexe, nécessitant une amélioration des variables du modèle théorique mais non un changement de cadre: il n'en demeure pas moins qu'une forme verbale marquée en voix indique de façon précise le rôle du premier actant et, éventuellement du second et du troisième, compte tenu du type de procès exprimé par le verbe.

c – Voix multiples du tagalog; objectivation, subjectivation..., en kinyarwanda

Ce type de théorie a l'avantage de fournir un modèle descriptif extrêmement précis permettant de sauvegarder la spécificité des systèmes — je ne parle pas, ici, de l'interprétation des fonctions en sémantique logique — particulièrement dans le cas des langues à voix multiples (langues des Philippines) ou à objectivations multiples (langues bantoues, nous réutiliserons des exemples kinyarwanda) (82).

Le tagalog possède un système de voix (83) très riche permettant de subjectiver un grand nombre de participants, y compris des participants qui sont indiscutablement des circonstants: ainsi (prédicat en tête de proposition, sujet signalé par *ang* en gras, second actant signalé par *ng*, en fait *nang* analysable en *n-* marque de génitif + *ang*, affixes de voix en gras):

80. Voir pour le tagalog, les travaux de Ramos 1974, De Guzman 1978, etc.

81. A propos des types de procès, cf. les travaux de J. François (voir *Langage*, 100); à propos des sous-classes de verbes qu'on peut dégager en tagalog à partir des faits morpho-syntaxiques, cf. Lemaréchal BSLP 1992.

82. Nous reprendrons des exemples déjà utilisés dans nos publications antérieures auxquelles le lecteur pourra se reporter au besoin.

83. On a discuté pour savoir s'il s'agissait véritablement de phénomènes de voix; ma position est la suivante: il n'y a aucune raison de ne pas considérer comme correspondant à des phénomènes de voix des modifications de la forme verbale (affixes *-um-* vs *-in/-in* vs *-an* vs *i-*, etc.) corrélées à un changement d'étiquetage des différents participants (*ang* vs *nang* vs *sa* vs *para sa*). Ce critère suffit à délimiter les phénomènes de voix quelle que soit l'interprétation sémantique qu'on en donne; et, de fait, que ce soit en français ou en tagalog, ce sont bien les mêmes phénomènes qui se cachent derrière les oppositions de voix, c'est-à-dire des questions de focalisation, topicalisation, continuité discursive, etc.

Actif:	<i>b-um-ili</i>	<i>ang X</i>	<i>ng Y</i>	"X a acheté un Y"
Passif:	<i>b-in-ili</i>	<i>ng X</i>	<i>ang Y</i>	"le Y a été acheté par X"
Direct ^{el} :	<i>b-in-il-han</i>	<i>ng X</i>	<i>ng Y</i>	<i>ang tindahan</i> lit. "le magasin est où X a acheté un/le Y"
Bénéf.:	<i>i-b-in-ili</i>	<i>ng X</i>	<i>ng Y</i>	<i>ang Z</i> "Z s'est vu acheter un/le Y par X"
Instr.:	<i>i-p-in-am-bili</i>	<i>ng X</i>	<i>ng Y</i>	<i>ang pera ko</i> lit. "mon argent a été utilisé par X pour acheter un/le Y"
Locative:	<i>p-in-ag-sulat-an</i>	<i>ko</i>	<i>ang desk na ito</i>	lit. "ce bureau est où j'ai écrit"
Direct ^{el} :	<i>s-in-ulat-an</i>	<i>ko</i>	<i>ng pangalan ko</i>	<i>ang papel</i> lit. "le papier est sur quoi j'ai écrit mon nom (pangalan)"

Cet échantillon est loin d'être exhaustif: à côté d'un causatif (diathèse qui comporte elle-même plusieurs voix permettant d'opposer promotion de l'agent causé vs causateur, vs promotion des autres participants), il y a une voix causale qui permet de promouvoir un agent-cause naturelle inanimé, avec même la possibilité de distinguer, si l'on veut, au moyen d'un affixe supplémentaire, entre simple cause naturelle et cause accidentelle:

Causale:	<i>i-k-in-a-luha</i>	<i>ni Nena</i>	<i>ang usok</i>
naturelle	"la fumée (usok) a fait pleurer Nena"		
accid ^{lle}	<i>i-k-in-a-pag-away</i>	<i>nina Ben at Eddie</i>	<i>ang laruan</i>
	"le jouet a fait se battre Ben et Eddie" (De Guzman)		

En tous cas, le modèle proposé a l'avantage de découpler totalement rang et rôle, au moins au niveau descriptif, dans un premier temps (84), avantage également appréciable pour la description des langues présentant des possibilités d'objectivation de multiples actants (langues à applicatif, etc.), comme le kinyarwanda:

avec un bénéficiaire introduit comme un second objet (marque intraverbale d'applicatif *-er-*) (85):

84. Si on y regarde de plus près, on constate sans peine qu'il y a des stades, ou des strates successives, dans ces affixations: 1) une série d'affixes *-um-*, *-in-* (inaccompli *-in-*), *-an* et *i-* (sans compter *ma-*), 2) une série *pag-*, *paN-*, et *ka-*, 3) le redoublement et l'infixe *-in-* d'accompli qui jouent encore sur un autre plan. Le problème sera de savoir si on peut assigner à chacun de ces affixes une valeur récurrente même quand plusieurs apparaissent à la fois dans une même forme verbale; ou bien s'il faut les traiter comme des affixes complexes sans chercher une hypersegmentation et une répartition sens-forme très découlée. Il faut évidemment commencer par essayer la première solution.

85. Pour une partie des cas, l'objectivation du participant comme Objet 1 ou Objet 2 est le seul moyen d'introduire ce participant supplémentaire (c'est le cas du bénéficiaire, par exemple); dans les autres, le locuteur a le choix entre une construction à préposition (*na*) et une construction avec objectivation (marque intraverbale et participant en position d'Objet), la différence relevant de la hiérarchie énonciative.

a-baa- ntu Andereyá a ko -ér -a ...
 Pf MCI homme André MCI travailler Appl MAsp
 "les gens pour qui André travaille..."

avec un second objet complément de manière (marque *-an-*):

Poólo a- tw- aakii -an -a i-by- úshiimo by-
 Paul MCI MObj accueillir Man Inacc Pf MCI joie MCI
ínshi
 beaucoup
 "Paul nous accueille avec beaucoup de joie"

avec objectivation de l'instrument (marque *-iish-*):

Poólo a- tem -a i-bi-ti n' ii- shóoká
 Paul MCI couper Inacc Pf MCI arbre avec Pf+CI hache
 "Paul coupe les arbres avec une hache"

> *Poólo a- tem -éesh -a i-bi-ti iyi shóoká*
 Paul MCI couper Instr Inacc Pf MCI arbre Dém+CI hache
 "Paul coupe les arbres avec cette hache"

L'orientation se définit donc comme une association entre un rang manifesté par un étiquetage différentiel des participants (tagalog: zéro vs *n-* vs *sa* vs *X + sa*; kinyarwanda: séquence *S + O₁ + O₂* vs participant précédé du relateur *na*, etc.) et un rôle entièrement spécifié par la forme verbale: ainsi, en tagalog, le sujet voit son rôle par rapport à l'idée exprimée par la base verbale, spécifié par les affixes caractéristiques de telle forme verbale particulière; en kinyarwanda, l'actant de rang 2, objet, voit son rôle par rapport à l'idée exprimée par la base verbale entièrement spécifié par les affixes caractéristiques de la forme verbale considérée.

d – Orientation par rapport à la base

On présente d'ordinaire les phénomènes de valence (et d'orientation) comme une caractéristique certes de la forme verbale régissante (sous la forme de compatibilité avec tel ou tel participant), mais se manifestant essentiellement à l'extérieur d'elle dans les participants cooccurrents dans la phrase. C'est en partie une illusion d'optique. En fait, on a une première relation, entre *bumili* et *ang X*, absolument identique à celle existant dans:

mayaman ang X "X est riche"

ou:

doktor ang X "X est médecin"

qui est la relation proprement prédicative au sens linguistique du terme; et une deuxième relation interne à *bumili* entre *bili* et *bumili*, c'est-à-dire entre l'idée d'achat-vente (86) et un participant particulier à cette idée d'achat-vente, en l'occurrence l'acheteur: cette relation correspond à l'orientation primaire, au fait que la forme verbale est marquée en

86. La même base verbale exprime à la fois l'idée d'"acheter" et de "vendre", le jeu des marques de voix permettant de construire "acheter" et "vendre"; cf. les travaux de F. Bader sur la diathèse.

voix, ce qui est encore autre chose que le simple fait que la base verbale *bili* est centre de relation entre personne-source, personne-but et objet échangé, c'est-à-dire ce qui correspond bien, cette fois, à la fonction prédicative au sens logique, à $f(x,y,z)$. Quand on passe de *bili* à *bumili*, *bili* reçoit une orientation primaire vers l'agent de *bili*.

Que l'orientation primaire soit une relation interne à la forme verbale prise indépendamment de la présence de tout actant instancié à l'extérieur d'elle, le tagalog le montre d'une façon particulièrement claire puisque, étant donnée la possibilité de substantiver les formes verbales finies, on peut avoir *ang bumili*, "celui qui achète...", où il n'est pas besoin d'un participant extérieur à *bumili* pour que la substance désignée par *ang bumili* se définisse par rapport à *bili* comme l'agent (87):

<i>b-um-ili</i>	<i>ang doktor</i>	= relation sémantique propre
achetant =	un/le médecin	à la relation sujet-prédicat
+		
<i>bili</i> "acheter"		
+ <i>-um-</i> = orient 1 vers agent		= relation interne à <i>bumili</i>
= <i>bumili</i> "achetant"		

On peut en dire autant d'un adjectif comme *mayaman* "riche" dérivé de *yaman* "richesse": quand on passe de *yaman* à *mayaman*, *yaman* reçoit une orientation primaire vers un participant particulier défini comme "pourvu de richesse" (88).

L'existence de cette relation interne à *bumili* est un des éléments qui permet de transférer la notion de valence et d'orientation aux adjectifs et aux noms — puisqu'il existe une relation interne à *mayaman* ("pourvu de *yaman*"), interne à *tindahan* ("lieu de *tinda* "vendre") — et de les appliquer à une partie de la dérivation nominale et même aux équivalents des subordonnées, en particulier complétives et relatives: transfert de technologie de la plus grande conséquence.

Note sur: Orientation et segmentation; le problème du mot.

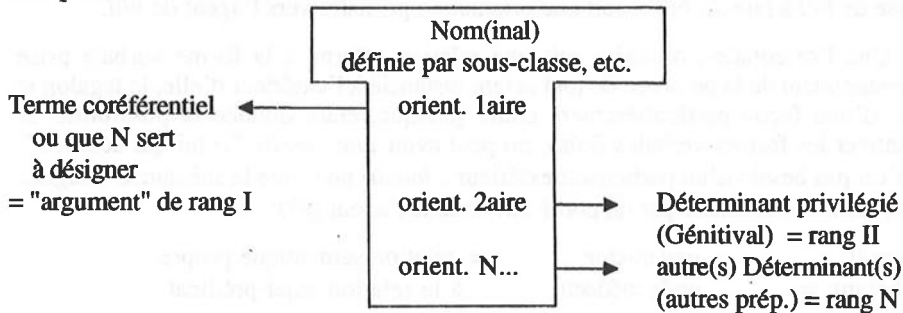
On a dit que cette relation d'orientation d'une base exprimant une action ou une qualité abstraite vers un des participants à cette action ou à cette qualité, est un phénomène interne au mot: on en retiendra qu'on ne peut pas se débarrasser de la catégorie du mot, du niveau particulier de segmentation-intégration auquel correspond le mot, même si ce terme, comme tous ceux légués par une longue tradition, apparaît souvent mal défini. Des segmentations intermédiaires sont nécessaires, et la catégorie du "syntagme" ne peut suffire, il faut des niveaux multiples de segmentation-intégration, c'est-à-dire **une véritable théorie de la segmentation-intégration**. La notion de "mot" est d'autant mieux justifiée que ce niveau de segmentation s'accompagne — c'est-à-dire: est signalé — par des marques intégratives spécifiques (accent, harmonie vocalique et consonantique, sandhi interne) distincts de celles qui signalent les niveaux de segmentation-intégration supérieurs.

87. Cf. Lemaréchal 1989, p. 120.

88. Le préfixe *ma-* est intéressant du point des rapports entre sémantisme des adjectifs et aspects verbaux, puisqu'il apparaît également dans des formes verbales "potentielles-statives" (*mabili* "susceptible d'être acheté").

e – Extension des notions de valence et d'orientation aux noms

Ce qui a été dit de la valence et des orientations dans le domaine verbal est transposable au domaine nominal:



L'orientation secondaire des noms, c'est leur orientation vers ce qui les complète, compléments génitifs mais également d'autres déterminants régis par d'autres prépositions que *de* en français ou marqués par d'autres cas que le génitif; il existe autour du nom une série de compléments dont la relation (le rôle) par rapport au nom est spécifiée par le nom lui-même, comme le rôle des actants II, III, ..., l'est par une forme verbale:

Alfred est (un) chanteur de flamenco / *l'interprète de cette chanson*
le train de Paris, le train pour Paris

Les remaniements d'actants que la "Relational Grammar" a étudiés à propos des verbes sont en partie applicables aux compléments du nom:

l'amour d'Alfred pour les chevaux, l'amour des chevaux

Qu'est-ce qui correspond à l'orientation primaire des formes verbales quand il s'agit des noms, des adjectifs? Tout nom, même un nom non relationnel, a toujours une telle orientation primaire: c'est l'orientation du $f(x)$, qu'est tout nom commun, vers x : "chien" est un prédicat qu'on peut dire d'un x , "chien" est orienté vers tout x vérifiant le prédicat "chien". Ce n'est pas une question de référence au monde extérieur, c'est-à-dire à l'objet réel, mais une question interne à l'énoncé: c'est l'orientation de $f(x)$ vers le segment servant à désigner ce x ; ainsi, $f(x)$ est orienté vers le syntagme désignant l'objet: dans *Médor est un chien*, *chien* est orienté vers *Médor*, mais l'orientation primaire du nom commun *chien* intérieur à un syntagme substantival comme *le chien* est une orientation vers l'ensemble du syntagme désignant "le chien"; on pourrait aussi considérer que, dans *le chien*, *chien* détermine *le* et que l'orientation de *chien* est vers *le* (animal) dont on dit que c'est un *chien*.

Note sur: Relationalité et opposition verbo-nominale.

On a contesté au nom la capacité d'être relationnel, de correspondre à de véritables $f(x, y)$, avec l'arrière-pensée de faire de la relationalité un trait propre au verbe (verbe "centre de relations") — la "prédicativité" ne pouvant plus constituer un tel trait, vu que les noms communs peuvent fournir des prédicats syntaxiques dans les langues du type du tagalog, nahuatl, etc., et sont toujours des prédicats logiques. On distingue, parmi les noms, des noms non relationnels irréductibles, primitifs, comme "chien", "table", etc., les autres étant supposés être déverbaux, ce qui est circulaire: "les noms ne sont pas

centres de relation, les verbes le sont, donc les noms centres de relation sont dérivés de verbes et c'est de ces verbes sous-jacents qu'ils tirent leur relationalité"! On objectera d'abord que les noms déverbaux ne sont pas les seuls à être relationnels: des noms comme *frère(de y)*, *secrétaire (de y)* le sont, sauf quand ils finissent par entrer dans une titulature prise pour elle-même (hiérarchie de grade, etc.).

De plus, est-il vraiment exclu que les compléments des noms primitifs que seraient "table", "chien" (à part cela, prédicats logiques) soient des y dans des $f(x,y)$, comme les objets d'un verbe transitif ou comme les compléments des noms déverbaux, *le constructeur de ce pont* ou *la construction du pont par Eiffel* où *pont* peut être analysé comme un y dans $f(x,y)$? Si l'on s'en tient à des langues comme le français, l'anglais, le latin, tout (?) objet semble pouvoir admettre un "possesseur" et rien ne permet de supposer que ce possesseur ait une place d'argument réservée dans le lexème servant à désigner cet objet: si, à côté de *ma table*, où *table* est compris comme un $f(x,y)$, on comprend *une table* comme un $f(x,y)$ où $y = \emptyset$, les $\emptyset$ vont se multiplier — cela paraît peut-être moins grave dans une formule logique que dans une chaîne linguistique effective, il n'en demeure pas moins gênant de dire que *table* contienne en lui-même l'éventualité de la mention d'un "possesseur". Mais on ne doit pas oublier l'existence des langues à classificateurs possessifs, où l'on ne peut pas dire "mon chien" ou "ma voiture", mais où l'on doit préciser "mon animal domestique (qui est) chien", "mon véhicule (qui est) voiture"; "animal domestique" ou "véhicule" sont des classificateurs possessifs (89) qui permettent d'exprimer le rapport à l'homme d'un élément du monde et qui, lui, est relationnel, tandis que, dans ce type de langues, "chien", employé seul, résiste totalement au fait d'avoir un y (ajouté ou implicite) dans sa formule prédicative. Du coup, dans les langues comme le français, *chien(x)* peut sembler comporter un y , facultatif, dont le rôle ("maître", "fonction", etc.) sera spécifié par la catégorie sémantique de ce nom exactement comme le fait une forme verbale. D'un point de vue strictement linguistique, il reste toutefois plus raisonnable de dire qu'en français rien ne permet de préjuger le caractère possessible de *chien*, *table*, *voiture*, même si, dans d'autres langues, une "possession" directe est exclue.

Cela ne rend pas pour autant plus valide le critère qu'on a voulu tirer de l'opposition entre relationnel et non relationnel pour fonder la distinction verbo-nominale. D'un point de vue logique — car c'est bien la logique qui devrait garantir le caractère "naturel", et potentiellement universel, d'un tel critère —, il n'y a aucune raison valable a priori de réserver la relationalité à une catégorie grammaticale

89. Bien distincts des classificateurs numériques ou quantitatifs, qui sont du côté de la détermination et de la quantification ou, pour mieux dire, de la "quantifiabilisation" (cf. M.-C. Paris 1981, dans la suite de Culioli 1975), tandis que les classificateurs possessifs sont du côté de la relation (valence, orientation): ils ne permettent pas de quantifier, ils ne "quantifiabilisent" pas, ils permettent de transformer "chien" non relationnel en un "chien" relationnel; ils ouvrent une place d'argument supplémentaire, tout en spécifiant l'angle de vue sous lequel va s'établir la relation, trait qu'ils partagent effectivement avec les quantificateurs numériques qui permettent de quantifier par le fait même qu'ils spécifient. Ainsi, "boeuf", "porc", deviennent relationnels en tant que "bétail" vs "viande à cuire" vs "viande prête à manger", etc.; il y a donc bien spécification au moyen de filtres cognitifs et culturels, mais leur fonction n'est pas de rendre quantifiable, c'est-à-dire de construire l'ensemble des x vérifiant $f(x)$, mais d'introduire un y . Le filtre dont il s'agit ici implique donc plutôt une taxinomie des relations.

particulière des langues "naturelles". "x est plus grand que y" est relationnel sans comporter nécessairement de verbe.

Les critères de distinction entre noms et verbes qui semblent le mieux résister sont ceux reposant sur l'aspect, la modalisation, etc.

Note sur: Dérivation et orientation: actants et "noms d'actants".

L'extension de la notion d'orientation primaire permet de récupérer en partie le parallélisme tesnièreien (90) entre actance verbale et dérivation nominale: les noms d'agent correspondraient au prime actant, les "noms de patient" au second actant, etc., et il y aurait des "noms de circonstants" ("noms d'endroits", "noms d'instruments", etc.):

chanteur, employé, destinataire, dortoir, laboratoire, arrosoir

Il convient toutefois d'apporter un correctif: ce qui relie à l'idée de "donner", *donneur/donateur* (nom d'agent), *don/donne* (nom de patient), *donataire* (nom de destinataire), n'est pas une opposition de rang, mais de rôle, c'est-à-dire d'orientation primaire de ces différents dérivés. Ce qui oppose ces différents noms, ce n'est pas une question de numéro d'actant, mais leur orientation primaire, ce qui est en parallèle non pas avec les différents actants, premier, deuxième, tiers, d'une forme verbale, mais avec les différentes voix verbales compatibles avec une base verbale:

<i>donneur, donateur</i>	orient. laire vers l'agent, comme une voix active
<i>don(ne), donation</i>	orient. laire vers le patient, comme une voix passive
<i>donataire</i>	orient. laire vers le destinataire, comme une voix destinative

Cette ressemblance va si loin que, dans les langues où les noms sont des prédicatifs comme les verbes, il y a des échanges d'affixes entre marques de voix et marques de dérivation nominale. En tagalog, des affixes de voix comme *-an*, *-in*, *-in-*, *paN-*, etc., sont aussi des marques de dérivation:

<i>halaman-an</i>	"jardin"	sur <i>halaman</i> "plante"
<i>pang-ahit</i>	"un rasoir"	sur <i>ahit</i> "raser"
<i>awit-in</i>	"un chant"	sur <i>um-awit</i> "chanter"
<i>pang-ahit ito</i>		"ceci est un rasoir"
		"ceci sert à raser"
<i>i-p-in-ang-ahit niya ito</i>		"ceci a été utilisé par lui pour raser"

2. ORIENTATION VERS L'ACTION OU L'ÉVÉNEMENT: COMPLÉTIVES ET NOMS D'ACTION

On analyse souvent les complétives comme des "propositions nominales" (91) avec l'arrière pensée que c'est ce qui leur permet d'occuper dans la proposition où elles sont enchassées les positions actanciennes; il vaudrait donc mieux dire "substantivales", puisque, dans la perspective développée ici, ce sont les substantifs, et non les noms

90. Cf. *Éléments*, p. 404.

91. On remarquera à ce propos que, si l'on parle de "propositions nominales", c'est qu'on analyse bien implicitement les complétives par un changement de parties du discours (translation); cela revient au même, à ceci près qu'on n'en fait pas la théorie.

communs, qui, servant à désigner, ont pour fonctions fondamentales les fonctions actanciennes. Mais même cette analyse des complétives comme propositions substantivales est insuffisante: les langues comme le tagalog où les formes verbales peuvent être directement substantivées le montrent bien. En effet, en français, le passage de *il est parti* à (*je vois*) *qu'il est parti* semble direct et limité effectivement à une substantivation, tandis que le passage de *il est parti* à *celui qui est parti* est trop indirect pour qu'on puisse l'analyser comme une simple substantivation. Inversement, en tagalog, de *umalis* "est parti", on passe à *ang umalis* "celui qui est parti" et c'est cette translation substantivante qui apparaît la plus directe, alors que pour "le fait qu'il est/soit parti" *ang pagalis niya*, le passage est beaucoup plus complexe: *-um-* est remplacé par *pag-*, le pronom sujet *siya* est remplacé par *niya* forme génitive (complément de nom, actant second agent ou patient); on est bien loin de l'enchâssement direct, tel quel, d'un "il est parti", comme en anglais ou en français (moyennant *que*).

a — L'orientation vers l'action.

L'analyse des complétives par une simple translation (changement de catégories) est insuffisante: la caractéristique principale du passage d'un verbe à une complétive ou équivalent est un changement d'orientation.

Une relative comme *qui chante* conserve l'orientation de *chante*, exactement comme *chanteur* et *chantant*, et reste orientée vers l'agent, tandis que, dans (*je sais*) *qu'il chante*, le segment *qu'il chante* commute avec *chanter*, avec un nom d'action, etc. Ainsi, autour d'une base verbo-nominale comme *don(n)*, on a *donateur* ou *donneur* orientés vers l'agent, *don*, *donne* ou *donation* orientés vers le patient, *donataire* orienté vers le destinataire, mais on a également un autre type de noms dérivés constitué par les noms abstraits d'action (et de qualité) comme *don* en tant qu'"action de donner" (et non plus comme "objet donné").

Dans le cadre proposé, les noms sont caractérisés par une orientation primaire — en termes de logique, une orientation vers le x que $f(x)$ sert à désigner —; l'orientation primaire d'un nom comme *construction* au sens d'"action de construire" n'est plus vers un des participants à l'action, mais vers l'action elle-même ou l'événement mettant en scène cette action (92). De même, un nom abstrait de qualité comme *richesse* a, par rapport à *riche* — qui est orienté vers celui/un qui est porteur de la caractéristique "richesse" — une orientation primaire vers cette caractéristique elle-même, vers "le fait qu'un x soit beau"; c'est bien un processus d'abstraction qui permet de construire des énoncés où un des termes exprime une caractéristique séparée de ses porteurs potentiels.

C'est cette orientation primaire qu'on retrouve dans les formes verbales équivalents de complétives (dont les infinitifs), dans les noms verbaux, dans les subordonnées complétives; et on ne sera pas étonné que, selon les langues, ce qui fournit les complétives et équivalents, soit ou bien des propositions enchâssées telles quelles, ou bien accompagnées d'un *que* — resterait à déterminer ce qu'est ce *que* (93) — ou bien des noms verbaux, ou bien des formes verbales qui, tout en n'étant pas des

92. On retrouve ici le problème logique des termes généraux et de la transformation des propositions en termes.

93. Cf. Lemaréchal 1989, p. 185-196.

noms, ne sont plus orientées vers un des participants, mais vers l'action elle-même, vers "le fait de/que":

le départ
partir
que je pars/parte
le fait que je pars/parte

Ce qui oppose une complétive du type "qu'il est parti" et une relative du type "qui est parti", est donc, entre autres, leur orientation.

Nouvelle note sur: Parties du discours, orientation et segmentation.

Ce qui distingue noms d'action, infinitifs et propositions subordonnées n'est à nouveau qu'une question de segmentation (et d'accessibilité): par rapport à un nom comme *donataire*, un segment comme (*celui*) à qui j'ai donné le livre résulte d'opérations énonciatives qui ont lieu au moment où l'on construit ce qu'on a à dire, tandis que *donataire* est un nom commun, c'est-à-dire appartient à un type de segments qui doivent être cautionnés par le consensus d'un groupe d'individus, en l'occurrence des utilisateurs du langage juridique, etc.: les seules opérations en jeu alors consisteront à construire une désignation à partir d'un nom commun et à juger du caractère adéquat de sa mise en oeuvre dans l'énoncé particulier en question.

b – Équivalents de complétives et orientation

C'est leur orientation primaire vers l'action qui caractérise tout segment fournissant des équivalents de complétives dans les diverses langues.

En tagalog, il s'agit 1) d'un dérivé en *pag-* (94), ou 2) de la base verbale elle-même (95). Le premier peut remplir à peu près toutes les fonctions nominales (prédicat, sujet d'adjectif exprimant une qualité de l'action, ou sujet de verbe exprimant une impression dont le dérivé en *pag-* désigne la cause, second actant ou complément de nom marqué par *n-ang*, régime de *sa* ou d'une locution prépositive en *X sa*):

pag-luluto nang pagkain *ang trabaho niya*
 cuire nourriture travail de-lui
 "her job is cooking food"

ikinagulat *ko* *ang* *pag-alis* *niya*
 surprendre Pers 1ère sg partir de-lui
 "son départ m'a surpris"

masyado-ng *ma-bilis ang* *pag-tugtog* *niya nang* *piyesa*
 excessif rapide jouer(musique) de-lui pièce
 "his playing of the piece is too fast"

94. Les "Aspectless Gerunds" de Schachter et Otnes (p. 159-164). Le détail de leur morphologie est assez complexe et mériterait une étude: selon la forme de l'affixe de voix active (-um-/mag-/mang-/ma-/maki-) - c'est-à-dire selon qu'il s'agit d'une base verbale non dérivée (à voix active en -um-) ou dérivée en *pag-/pang-/ma-/ma-ki-*, on aura pour cette espèce d'infinitif *pag-/pag-* ou *pang-* + Redoublement /*pag-ka-/papaki-*.

95. Les "nominalized verb bases" de Schachter et Otnes (p. 164-168).

nag-ka-sakit siya dahil sa pagsisigarilyo
 maladie il à-cause-de fumer
 "he got sick because of smoking"

La base verbale, elle, fonctionne uniquement comme sujet d'un prédicat circonstanciel de temps ou d'un adjectif qualifiant l'action exprimée par cette base:

kung Lunes ang ali n-ang eruplano
 lundi partir avion
 "le départ de l'avion a lieu le lundi"

mabilis ang tugtog niya nang piyesa
 rapide jouer de-lui pièce
 "his playing of the piece is fast"

ici, la base verbale elle-même, orientée vers l'action, fournit un équivalent d'une complétive ou d'un nom abstrait d'action, mais on ne peut guère dire que ce soit un nom.

En turc, ce sont de véritables noms, recevant les suffixes personnels possessifs, et déclinables, qui fournissent équivalents de complétives et, moyennant postpositions ou marques casuelles, de circonstancielles (Bazin, p. 115-120):

<i>Paris-'e</i>	<i>gel</i>	<i>-diğ</i>	<i>-i</i>	<i>muhakkak</i>
Paris MCas	venir	MNomComplexe	MPoss3sg	certain
"le fait qu'il vient/est venu à Paris est certain"				

<i>Paris-'e</i>	<i>gel</i>	<i>-me</i>	<i>-i</i>	<i>mümkün</i>
Paris MCas	venir	MNomActionGal	MPoss3sg	possible
"il est possible qu'il vienne à Paris"				

<i>Paris-'e</i>	<i>gel</i>	<i>-diğ</i>	<i>-iniz</i>	<i>-i</i>	<i>bil</i>	<i>-iyor</i>
Paris MCas	venir	MNomCompl.	MPoss2pl	MAcc.	savoir	MPrés.
"il sait que vous venez/êtes venus à Paris"						
(lit. "il sait votre venue...")						

<i>Paris-'e</i>	<i>gel</i>	<i>-me</i>	<i>-niz</i>	<i>-i</i>	<i>ist</i>	<i>-iyor</i>
Paris MCas	venir	MNomAction	MPoss	MAcc.	vouloir	MPrésent
		Général	2e pl			

"il veut que vous veniez à Paris" (lit. "il veut votre venue...")

L'opposition entre "noms verbaux complexes de réalité" en *-dik* et "noms d'action généraux" en *-me* (Bazin) introduit une opposition modale. Ils se construisent avec un suffixe personnel possessif et, si le syntagme "possesseur" (ex-agent) est présent, il sera au génitif avec le double marquage (suffixe possessif sur le possédé et génitif sur le possesseur) caractéristique des constructions possessives référentielles du turc.

Le palau illustre une position intermédiaire, dans l'éventail des équivalents de constructions complétives, entre nom verbal et proposition enchâssées telles quelles (comme en anglais). En effet, si la forme dite "hypothétique" (96), orientée vers l'action, est caractérisée 1) par le passage du préfixe *məN-* (étymologiquement identique à tagalog *maN-* et comparable aux préfixes en *maX-*) à *-oN-* (= tagalog *paN-*) et 2) par un

96. Sur cette forme difficile, cf. Lemaréchal 1986 et 1991, p. 191-232.

paradigme de préfixes personnels particulier, en partie identique en synchronie à celui des suffixes possessifs dont elle provient effectivement en diachronie: il n'empêche qu'il s'agit bien d'une forme verbale, et même d'une forme de prédicat, distincte des noms d'action que la langue possède par ailleurs. Cette forme est employée: 1) dans les relatives autres que par QUI, 2) dans les procédures de thématization d'un autre terme que le sujet, 3) après la négation (y compris pour les prédicats nominaux), 4) après les noms équivalents de nos verbes auxiliaires modaux "vouloir", "pouvoir", etc. Plutôt que d'une forme "hypothétique" (Josephs) ou d'un "subjunctif" (Hagège), il s'agit d'une sorte d'infinitif conjugué (97):

<i>ng</i>	<i>díak</i>	(a)	<i>chomo-</i>	<i>súub</i>
PréfSuj	Négation		Préf"H"	Verbe à la F"H"
3ème sg	ne-pas-exister		1ème sg	étudier
"tu n'étudies pas" (lit. "que tu études n'existe pas") (98)				

<i>ng</i>	<i>soá-</i>	<i>-k</i>	<i>a chomo-</i>	<i>súub</i>
PréfSuj	NomModal	SuffPoss	Préf"H"	Verbe à la F"H"
3ème sg	volonté	1ère sg	2ème sg	étudier
"je veux que tu études" (lit. "que tu études est ma volonté") (99)				

C'est leur orientation primaire vers l'action qui est le trait commun aux complétives et à leurs équivalents à travers les langues: à la complétive par simple enchâssement d'une proposition telle quelle, comme en anglais, à la complétive enchâssée avec un *que* (français, et aussi anglais), aux formes verbales situées plus ou moins entre verbe et nom comme les infinitifs, et aux noms d'action franchement nominaux entrant dans une construction de possession, avec l'agent au génitif dans les langues à déclinaison comme le turc. Cette communauté d'orientation s'ajoute au phénomène de translation proprement dit; **l'orientation vers l'action est une condition supplémentaire indispensable pour qu'un segment équivalent de complétive remplisse les fonctions actancielles**; sans cette orientation, ces segments ne pourraient être insérés là où ils le sont.

A l'intérieur d'une même langue, c'est bien aussi cette orientation qui est commune à *le départ*, *partir*, *que je parte*, à *le fait que je parte*, construction curieusement située entre relative et complétive où la complétive a, dans *le fait*, une sorte d'antécédent coréférentiel avec elle (mais on notera que *le fait* peut commuter avec *l'impression*, *le sentiment*, etc.); c'est cette orientation qui leur permet de commuter là où elles le peuvent — elles ne le peuvent pas partout; mais, ce qui nous intéresse ici, ce

97. Il n'y a aucune raison d'y voir une quelconque forme de désactualisation, ni rien de modal.

98. La négation en palau est un véritable prédicat "n'existe pas" (il existe une négation de ce type également en turc) et le prédicat à nier figure en fait en position de sujet de la négation, et est à gloser par un équivalent de complétive sujet. On est, en fait, face à une situation limite: l'article devant le syntagme sujet est facultatif, alors que partout ailleurs un syntagme sujet coréférentiel d'un préfixe personnel sujet de troisième personne (ici le *ng* figurant devant *díak*) est nécessairement précédé de "l'article" *a*; il semble donc que la structure soit en train de se figer.

99. La forme hypothétique, cette fois obligatoirement précédée de *a*, est le sujet du prédicat nominal à valeur modale, et est de nouveau à gloser par un syntagme substantival signifiant "le fait que..."

n'est pas ce qui les empêche de commuter dans certains cas, mais ce qui leur permet de le faire là où cela est possible.

Leur orientation explique aussi qu'on trouve ce même ensemble de segments de nature diverse comme équivalents de subordonnées circonstancielles, moyennant relateurs (pré- ou postpositions) ou marques de cas. Ainsi, en anglais, avec une proposition simplement enchâssée:

I came after he left

en français, avec que:

après qu'il est parti

en turc, langue à déclinaison, les noms verbaux sont alors marqués en cas (Bazin, p. 141):

<i>gel</i>	<i>-diğ</i>	<i>-iniz</i>	<i>-de</i>	"quand vous êtes venus"
venir	MNomCompl.	MPoss2pl	MLocatif	

ou suivis de postpositions, comme *için* (qui régit le cas sans désinence), qui fournit les équivalents de nos propositions en parce que ou en pour que, selon le nom verbal employé, en *-dik* ou en *-me*, "cause finale" et "cause efficiente" étant réunies ainsi sous le même concept exprimé par *için*:

<i>gel</i>	<i>-diğ</i>	<i>-im</i>	<i>-için</i>	<i>sevin</i>	<i>-iyor</i>
venir	MNomCompl.	MPoss1sg	Postpos	se-réjouir	MPrést
"il se réjouit parce que je viens/suis venu"					

<i>gel</i>	<i>-me</i>	<i>-m</i>	<i>için</i>	<i>ban-a</i>	<i>mektup</i>
venir	MNomActionGal	MPoss1sg	Postpos	moi MLatif	lettre
<i>yaz</i>	<i>-di</i>				
écrire	MPft				

"il m'a écrit une lettre pour que je vienne à Paris"

En palau, c'est bien, comme on s'y attend, la forme "hypothétique" qui apparaît, dans des syntagmes substantivaux avec "article" *a*, après les locutions prépositives du type *er se ər* "au moment de":

<i>er se ər</i>	<i>a chomo</i>	<i>-súub</i>
au-moment-de	Préf"H"	étudier
	2ème	
"quand tu étudiais"		

c – Orientation vers l'action: injonction et condition

C'est encore leur orientation primaire qui permet aux mêmes segments de fonctionner, dans une partie des langues, comme:

- injonctif, fournissant ou bien le seul impératif de la langue ou bien un de ces impératifs,
- protase conditionnelle.

Il restera à comprendre pourquoi conditionnel et injonction peuvent — et dans certaines langues doivent — être constitués par des segments orientés vers l'action: on dit *départ*

à 17h30! et non *partant à 17h30 (où serait sous-entendu par exemple un *vous serez...*).

Même dans une langue comme le français, qui possède un impératif d'ailleurs généralement constitué à la deuxième personne du singulier de la base verbale pure et simple — il faut généralement placer à part la deuxième personne du singulier de l'impératif —, il y a, à côté de *fais/faites, entre, pars/partons*, etc.: 1) les infinitifs de recette, 2) la périphrase en *que*, 3) les noms d'action employés comme injonctifs:

faire chauffer l'huile...
qu'il entre!
départ à 17h30!

En palau, c'est la forme verbale orientée vers l'action, c'est-à-dire la forme "hypothétique", qui fournit le seul impératif de la langue:

mo-súub "étudie!"
do-ráel! "partons!"

On pourrait objecter à cette analyse que, dans ces formes, le sujet est bien toujours là, représenté par une marque "sujet"; mais, si on rapproche cet emploi particulier de la forme "hypothétique", de ceux où elle fournit les équivalents de propositions complétives, etc., on s'aperçoit qu'elle est de nouveau interprétable ici comme une espèce d'infinitif conjugué: le mot à mot est un "que tu étudies!", "étudier-de-toi!"; l'orientation primaire est vers le fait d'étudier et la marque personnelle est en position de complément.

En tagalog, un des impératifs — il semble que le choix entre les différents impératifs relève des rapports inter-personnels (politesse, etc.) comme très souvent dans ce domaine —, l'impératif le plus brutal, est limité à la base verbale nue:

bili! "achète!"
alis! "pars!"

L'hypothèse, qui reste indémontrable dans ce cas, selon laquelle les impératifs 2ème sg. des langues indo-européennes, réduits au thème verbal (grec *lipe*, lat. *ama*, fr. *aime*, etc. (100)), seraient à interpréter par une orientation de la base verbale vers l'action, est au contraire facile à démontrer en tagalog, puisqu'il suffit de rapprocher l'emploi de la base verbale comme impératif de son emploi dans un syntagme substantival sujet d'un prédicat circonstanciel de temps:

<i>kung</i>	<i>Lunes</i>	<i>ang</i>	<i>alis</i>	<i>n-ang</i>	<i>eruplano</i>
MTps	lundi		partir	MGénitif	avion
Prédicat		Sujet			
"le départ de l'avion a lieu le lundi"					

Pourquoi un injonctif serait-il fourni par une forme dont l'orientation primaire est vers l'action? Dans l'impératif, l'interlocuteur peut être mis entre parenthèse et l'exécution de l'action placée au premier plan: ce qui compte, c'est l'exécution de l'action qui est énoncée de façon non repérée. Le tagalog, ainsi que les autres langues des Philippines, possèdent d'autres formes d'impératif, mais on constate qu'elles existent aux diverses voix, sauf à la voix active; ainsi, pour "cuis le repas!", on dit "que le repas

100. Voir plus loin, parag. III 1f.

soit cuit par toi!": ce qui compte, c'est le repas à préparer, l'agent n'est mentionné que comme actant II. Ainsi, le fait que l'agent soit un actant II dans un impératif est conforme à un certain aspect du sémantisme de l'injonction qui est qu'on projette l'exécution de l'action, et l'exécutant est soit éliminé complètement, comme dans *alis* ou *bili*, soit refoulé en position d'actant II.

Troisième emploi possible des formes verbales ayant une orientation primaire vers l'action: les protases conditionnelles. Le français l'illustre:

qu'il vienne, et je serai content

en français, on doit faire en outre un choix modal (subjonctif d'ordre, subjonctif dans les systèmes hypothétiques de cette forme); en palau:

<i>a chom</i>	<i>-o-súub</i>	, e ...
Préf"H"	étudier	e t
2ème	(à la F"H")	
"que tu étudies, et ..."		

Une des expressions du conditionnel, vraisemblablement la plus ancienne, met en jeu un syntagme substantival en *a* + forme "hypothétique" — c'est cet emploi qui a inspiré le terme utilisé par Josephs —, c'est-à-dire une forme verbale orientée vers l'action ou l'événement.

On pose l'événement — s'il y a un choix modal à faire, c'est évidemment le mode le moins réel qu'on trouve ici — en tête, thématique (101). J'ajoute donc, à cette analyse des conditionnels comme des thèmes, que ces protases thématiques sont souvent des segments orientés vers l'action: "telle ACTION (P) étant donnée..." (102).

3. L'ORIENTATION DES RELATIVES

Les relatives (et leurs équivalents) peuvent également se définir en termes d'orientation; c'est même l'essentiel de ce qui les distingue des complétives (103).

a — Deux procédures pour un même résultat: le cas du tagalog et du français.

Le tagalog fait partie des langues qui n'ont que des relatives par QUI, c'est-à-dire où on ne peut relativiser que le sujet. L'accessibilité à la relativisation est donc extrêmement réduite en termes de fonction, ce sont les voix multiples qui assurent en revanche une accessibilité à la relativisation d'un très grand nombre de rôles. L'antécédent est toujours l'ex-sujet de la forme verbale qui suit *nal-ng*:

101. Cf. Haiman 1978.

102. Il est possible que ce soit également une orientation vers l'action de la forme verbale qui explique en turc l'emploi, au parfait en *-di* et au conditionnel en *-se*, de marques personnelles sujets identiques, à une près, aux suffixes possessifs; cf. Lemaréchal 1989, p. 180 qq.

103. Nous reviendrons sur le problème des relatives dans la 3ème partie, sur le prétendu constituant Ø qui les distinguerait des complétives.

<i>ang</i>	<i>doktor</i>	<i>na</i>	<i>b-um-ili</i>	<i>n-ang</i>	<i>libro</i>
	médecin	MRelat	acheter		livre
"le médecin qui a acheté un livre ..."					
<i>ang</i>	<i>libro</i>	<i>-ng</i>	<i>b-in-ili</i>	<i>n-ang</i>	<i>doktor</i>
	livre	MRelat	acheter		médecin
"le livre (qui a été) acheté par le médecin"					
"le livre que le médecin a acheté"					

La voix passive fournit l'équivalent de notre relative par QUE, mais, en tagalog, c'est une relative par QUI. De même:

"le magasin où le médecin a acheté un/le livre..."

est rendu au moyen d'une relative par QUI avec une forme verbale à la voix directionnelle/destinative:

<i>ang</i>	<i>tindahan+ng</i>	<i>b-in-il-han</i>	<i>n-ang</i>	<i>doktor</i>	<i>n-ang libro</i>
	magasin +MRelat	acheter		médecin	le livre

Que ce soit

dans		fV
dans	<i>na</i>	fV
ou dans	<i>ang</i>	fV

l'orientation reste la même; les marques *na* et *ang* ne la modifient pas. Les orientations primaires des équivalents de relatives, qui ne font que répercuter celles des formes verbales aux différentes voix, constituent donc un système très diversifié.

Il est tout à fait remarquable qu'une langue comme le français, et les langues à pronom relatif en général, parviennent au même résultat à travers des segments de statut et de structure tout à fait différents: pris globalement, les segments que constituent les propositions relatives se caractérisent également, en termes d'orientation primaire, par un système d'oppositions très différenciées, du fait que les pronoms relatifs se fléchissent et/ou puissent être accompagnés de l'ensemble des relateurs de la langue:

<i>le médecin</i>	<i>qui a acheté un livre ...</i>		
<i>ang doktor</i>	<i>na</i>	<i>b-um-ili</i>	<i>n-ang libro</i>
médecin	MRelat	acheter	livre

Segments en fonction épithétique orientés vers l'agent

<i>le livre</i>	<i>que le médecin a acheté</i>		
<i>le livre</i>	<i>acheté par le médecin</i>		
<i>ang libro</i>	<i>-ng</i>	<i>b-in-ili</i>	<i>n-ang doktor</i>
livre	MRelat	acheter	médecin

Segments en fonction épithétique orientés vers le patient

<i>l'argent</i>	<i>(qui a été) utilisé pour acheter le livre</i>		
<i>ang pera</i>	<i>-ng</i>	<i>i-p-in-ambili</i>	<i>n-ang libro</i>
argent	MRelat	acheter	livre

Segments en fonction épithétique orientés vers l'instrument

le magasin
ang tindakan
magasin

où le médecin a acheté un/le livre			
+ng	b-in-il-han	n-ang doktor	n-ang libro
+MRelat	acheter	médecin	le livre

Segment épithète orienté vers l'endroit où/la personne
auprès de qui on achète

le prof.
ang titser
prof.

pour qui a été acheté le livre		
na	i-b-in-ili	n-ang libro
MRelat	acheter	livre

Segment épithète orienté vers le bénéficiaire

etc.

à côté des complétives orientées vers l'action ou l'événement:

la
(le fait)
(le fait de)

construction	de ce pont	par Bouygues
que X a construit ce pont		
construire		

Segments orientés vers l'action/événement/état

b — Des degrés de contrainte très variables: une langue sans contrainte, le ponape

Les oppositions d'orientation connaissent des degrés de contrainte très variables selon les langues: dans certaines langues, il n'y a même pas de contraintes d'orientation du tout sur la forme verbale, soit dans tous ses emplois (c'est-à-dire même quand la forme verbale est centre de proposition), soit, uniquement, quand la forme verbale est subordonnée.

En ponape, les formes verbales, orientées vers l'agent quand elles sont centre de proposition, connaissent une indifférence à l'orientation quand elles sont subordonnées, ce qui leur permet de fonctionner à la fois comme équivalents de relatives par QUI et de complétives:

lih	-o	pirap	"cette femme l'a volé"
femme	Dém	voler	

lih	(me)	pirap	-o	"la femme qui l'a volé"
femme		voler	Dém	

Dans la relative, la même forme verbale que celle qui était centre de proposition est enchâssée entre l'antécédent et l'article substantivant -o pour fournir un équivalent de relative par QUI: la forme verbale conserve son orientation primaire vers l'agent, tandis que dans:

e	-n	lih	-o	pirap	-o	kapwuriamweie
Classif Gal		femme	Dém	voler	Dém	m'a étonné
"le fait que cette femme l'ait volé m'a étonné"						
(= "le vol(er) de la femme")						

la même forme verbale, à l'intérieur d'un syntagme substantival sujet du prédicat "m'a étonné", fournit l'équivalent d'une complétive et apparaît comme orientée vers l'action; en effet, elle figure dans une construction possessive à classificateur possessif, où *en* est le classificateur général (104), la forme verbale le possédé, et l'ex-agent le possesseur: cela ne surprend pas après les exemples du tagalog, palau, turc où les équivalents de complétives sont fournis par des noms d'action ou des formes verbales orientées vers l'action et où l'ex-sujet est représenté soit par un génitif (turc), soit par un actant II dont le marquage est identique en synchronie (tagalog), ou étymologiquement identique (palau), à celui d'un possesseur; ici, il s'agit d'un syntagme possessif à classificateur possessif, tout à fait comparable à:

<i>e</i>	<i>-n</i>	<i>lih</i>	<i>-o</i>	<i>seht</i>	<i>-o</i>
Classif	MGénitif	NPossesseur		NPossédé	
général		femme	Dém	chemise	Dém
"la chemise de cette femme"					
(lit. "possession/chose de la femme (qui est) chemise")					

c — Orientation en QUI vs orientation en QUE

Un grand nombre de langues présente une situation intermédiaire: une forme verbale caractérisée par une orientation primaire vers l'agent s'oppose à une seconde forme verbale qui se charge de tout le reste, en tout cas pour les formes subordonnées ou dans les constructions subordonnées. C'est le cas du turc:

<i>fukara-ya ver-diğ-im para</i>	"l'argent que je donne/ai donné au pauvre"
<i>para ver-diğ-im fukara</i>	"le pauvre auquel j'ai donné de l'argent"
<i>otur-duğ-um semt</i>	"le quartier où j'habite"
<i>evlen-diğ-im adam</i>	"l'homme avec qui je me suis mariée"
<i>geç-tiğ-im sokak</i>	"la rue par laquelle je suis passé"
<i>çalış-tiğ-im şirket</i>	"la société pour laquelle/où je travaille"

où la forme verbale en *-dik* interprétée plus haut par un "le fait que", (dans les exemples où elle fournissait des équivalents de complétives et où elle apparaissait comme orientée vers l'action), fournit aussi les équivalents de toutes les relatives autres que par QUI: la forme en *-dik* précède l'antécédent, le turc étant une langue à ordre Déterminant + Déterminé strict, et fournit les équivalents aussi bien d'une relative par *que* que par *auquel*, *où*, *avec qui*, *par laquelle*, etc. Ainsi, la forme en *-dik* se trouve dans des segments aussi bien orientés vers l'action que dans des segments orientés vers tout autre participant que l'agent: vers le patient, le destinataire, le lieu, etc. Dans:

<i>çalış-tiğ-im şirket</i>	"la société pour laquelle/où je travaille"
----------------------------	--

on ne peut même plus préciser vers quel type de participant la forme verbale est orientée: "la société pour laquelle je travaille", ou bien "où je travaille". L'orientation de la forme verbale se définit uniquement comme n'étant pas vers l'agent; en effet, si la forme verbale subordonnée était orientée vers l'agent, on aurait le participe en *-en*:

104. La langue possède une vingtaine de classificateurs, noms génériques spécifiant un type de relation au "possesseur". Le classificateur *a/-e-* (étymologiquement sans doute identique au *a* du palau) sert de classificateur général, pour toutes les relations ne correspondant pas à un classificateur particulier.

<i>Paris-'ten</i>	<i>gel</i>	<i>-en</i>	<i>turist</i>	<i>-ler</i>
Paris Mablatif	venir	MPTcpe	touriste	Mplur
"des touristes qui viennent/sont venus de Paris"				

On est face à une dichotomie entre une forme verbale orientée vers ce qui serait le sujet d'une forme finie et une forme verbale qui se charge de tout le reste.

Cette configuration est extrêmement répandue; ainsi, en palau:

<i>a təkoi</i>	<i>əl</i>	<i>cho-</i>	<i>súub</i>	<i>ər</i>	<i>ngfi</i>
langue	Mrelati-	Préf"H"	Verbe à la F"H"		Pronom de rappel
	vation	2ème sg	étudier		3ème sg (= la langue)
"la langue que tu étudies..."					
<i>a delmərab</i>	<i>əl</i>	<i>cho-</i>	<i>súub</i>	<i>ər</i>	<i>ngfi</i>
		Préf"H"	Verbe à la F"H"		Pronom de rappel
		2ème sg	étudier		3ème sg (= la pièce)
"la pièce où tu étudies..."					

où la forme hypothétique fournit après *əl*, étymologiquement équivalent du *na* tagalog et fonctionnant également comme marque de relativation, les équivalents des relatives autres que par QUI; tandis qu'on aurait après *el* comme équivalent d'une relative par QUI, la forme verbale non-hypothétique:

<i>ng</i>	<i>məsúub</i>	<i>a ngálek</i>	"l'enfant étudie"
PréfSuj		Syntagme Sujet	
3ème sg		spécifiant le PréfSuj	
	étudier	enfant	
> <i>a ngálek</i>	<i>əl</i>	<i>mə-súub</i>	"l'enfant qui étudie"
enfant	MRelati-	Verbe à la F"H"	
	vation	étudier	

On la retrouve également en français "incorrect":

la personne que je te parle

où *que* a tendance à fournir non seulement les complétives et les relatives par *que* proprement dites du français "correct", mais aussi toutes les relatives autres que par *qui* (105). Même en français "correct", nous voyons ce *que* fonctionner dans les focalisations de tous les termes autres que le sujet:

c'est avec ce couteau qu'a été assassiné Henri IV

vs *c'est Paul qui a assassiné Henri IV*

Ainsi, on retrouve dans le domaine de la focalisation la dichotomie entre orientation en QUI et orientation en QUE, alors qu'anciennement la focalisation mettait en jeu des constructions tout à fait identiques à des relatives. Il y a eu passage d'un:

c'est ce couteau avec quoi (lequel) Henri IV a été tué

105. Cf. Galand 1988.

avec contrainte d'orientation stricte ("couteau" = Instrument de V2), et construction en Préposition + Relatif identique à une relative, qui est la construction ancienne des focalisations par clivage en français

à un:

c'est avec ce couteau avec lequel Henri IV a été tué (106)

attestée en moyen français, où se manifeste une sorte d'accord en cas (Instr "(ce) avec quoi..." = Instr. "avec ce couteau"), et de là à la construction moderne, qui apparaît, par rapport à la précédente, comme simplifiée, éliminant la redondance (107) en marquage casuel de la préposition.

Se posent alors les questions suivantes: "qu'est-ce qui fait que le segment à orientation en QUE ait vocation à fournir le segment à tout faire? Quand une opposition à deux termes se maintient, pourquoi a-t-on une dichotomie QUI vs QUE? Peut-on maintenir une dichotomie rigoureuse entre relative (ou équivalents) et complétives (ou équivalents)?

106. Cf. "C'est à vous à qui Pâris devoit adjuer la pomme d'or", Rabelais, Pantagruel, 21, cité par G. Gougenheim 1951, p. 95, il est vrai, contemporain des relatives à résomptif marqué au même cas que le relatif: "ceste femme à qui les paroles du curé luy faschoient", Nicolas de Troyes, 20, cité par G. Gougenheim, p. 94.

107. Malgré les réserves que doivent susciter, à mon avis, les explications en termes d'économie/redondance.

IIIème PARTIE

ZÉROS, BOÎTES NOIRES ET RELATION MINIMALE

La linguistique — certaines théories plus que d'autres — fait un grand usage de Ø: il y a des marques Ø, des constituants Ø, sans compter le problème de l'ellipse. Or, d'un point de vue épistémologique, cette manière de procéder est suspecte, puisqu'elle revient à poser un segment, constituant ou marque segmentale, dont le signifiant est représenté précisément par une absence de segment, donc à poser des segments fictifs.

Je m'occuperai ici de deux cas: le premier est celui des marques personnelles Ø de troisième personne que l'on peut être tenté de poser dans les langues possédant des marques personnelles segmentales (affixes ou clitiques) à la 1ère et 2ème pers., mais où la 3ème pers. se signale par l'absence de marque; le second est celui des constituants Ø que certaines théories de la relative ont été amenées à poser pour représenter dans la subordonnée le constituant qui serait coréférentiel de l'antécédent.

Une première façon de se débarrasser de ces segments Ø intempestifs est de supposer qu'il y a dans ce qui est effectivement présent dans l'énoncé des éléments qui permettent d'en inférer l'existence. Dans un modèle, comme celui que nous proposons, qui reconnaît d'autres marques que les marques segmentales, des marques catégorielles, des marques intégratives, etc., un certain nombre de ces segments fictifs que sont nos Ø apparaîtront comme des artefacts dus à la volonté de reporter à tout prix le marquage uniquement sur des segments, quitte à en poser des fictifs.

C'est bien ce qui ressort de l'étude des marques personnelles Ø, le signifié qu'elles sont censées véhiculer l'est en réalité par les marques catégorielles que constituent la valence et les orientations propres à la forme verbale. Dans le cas des Ø qui ont tendance à proliférer dans les descriptions de relatives, on verra que, si l'on peut effectivement en éliminer une partie en prenant en considération les marques catégorielles véhiculées par la forme verbale subordonnée et sa valence, ce n'est pas toujours possible: cela nous amènera à prendre au sérieux le phénomène d'enchâssement lui-même en tant que marque, c'est-à-dire un autre type de marques, les marques intégratives.

1. DES MARQUES PERSONNELLES Ø ? (108)

Nous nous attaquerons d'abord à un cas extrême, celui d'un Ø pris dans un paradigme de marques segmentales. C'est un cas où il peut paraître particulièrement légitime de poser des marques (personnelle ou casuelle) Ø; ce type de Ø peut même apparaître comme une des conquêtes de la linguistique moderne (en particulier, saussurienne): l'absence de marque prise dans un paradigme fonctionne en effet comme une véritable marque; dans un paradigme comme *cours*, *courons*, *courez*, le rien qui

108. Pour plus de détail sur cette question, cf. Lemaréchal 1990, que nous reprenons en partie ici.

suit *cours* semble avoir la même valeur que les segments *-ons* et *-ez* qui figurent au pluriel.

a — Paradigme de marques ou paradigme de structures ?

Nous prendrons l'exemple des langues, très nombreuses, qui possèdent des marques personnelles sujets, mais où la 3ème pers. est régulièrement marquée par l'absence de toute marque (la 3ème du pluriel ne présentant qu'une simple marque de pluriel); ainsi, en nahuatl (Launey, p. 21-24) et en turc (Assimil, p. 467):

	NAHUATL			TURC		
sg 1	<i>n(i)-</i>	<i>ni-cochi</i>	"je dors"	<i>-Im</i>	<i>koş-uyor-um</i>	"je cours"
2	<i>t(i)-</i>	<i>ti-cochi</i>	"tu dors"	<i>-sIn</i>	<i>koş-uyor-sun</i>	"tu cours"
3	$\emptyset$	<i>Ø-cochi</i>	"il/elle dort"		<i>koş-uyor</i>	"il court"
pl 1	<i>t(i)-</i>	<i>ti-cochî</i>	"nous dormons"	<i>-Iz</i>	<i>koş-uyor-uz</i>	"nous courons"
2	<i>am-</i>	<i>an-cochî</i>	"vous dormez"	<i>-sInIz</i>	<i>koş-uyor-sunuz</i>	"vous courez"
3	$\emptyset$	<i>Ø-cochî</i>	"ils dorment"	<i>(-lEr)</i>	<i>koş-uyor(-lar)</i>	"ils courent"

NB: en nahuatl, la marque de pluriel, identique à celle employée pour les noms, est présente à toutes les personnes du pluriel, tandis qu'en turc la marque de pluriel, également commune aux noms, n'apparaît qu'à la 3pl, et est facultative si le pluriel est marqué par ailleurs.

Ce qui donne avec des syntagmes sujets:

nahuatl:

cochi in tlācatl /kotʃi in lāka -λ /
dormir MSubst homme MNominal

"l'homme dort"

cochî in tlācâ /kotʃi - ? in -lāka - ? /
dormir MPI MSubst homme MPI

"les hommes dorment"

turc:

at, koşuyor "le cheval court"
atlar, koşuyor(lar) "les chevaux courent"

La présence vs absence de marque personnelle suit la dichotomie personne vs non-personne (Benveniste 1946). On peut donc supposer que la différence est plus profonde qu'une simple question d'allomorphisme et que le fonctionnement de la 3ème pers. est de nature différente de celui des autres personnes. De fait, la structure de la proposition où la fonction sujet est remplie par un syntagme en l'absence d'affixe personnel est identique à celle qu'on constate dans les langues sans affixes personnels du tout:

	VERBE	SYNTAGME SUJET
tagalog:	<i>umiiyak</i>	<i>ang bata</i> "l'enfant crie"
nahuatl:	<i>cochi</i>	<i>in tlacatl</i> "l'homme dort"
nahuatl:	Syntagme verbal + $\emptyset$	+ Syntagme Sujet
turc:	Syntagme sujet + $\emptyset$	+ Syntagme verbal + $\emptyset$
tagalog:	Syntagme verbal	+ Syntagme sujet

Dans ces conditions, est-il bien nécessaire de poser des $\emptyset$ dans le cas des propositions avec syntagme sujet?

Dans le but d'éliminer ces $\emptyset$, nous ferons l'hypothèse qu'il existe, dans ce type de langues, trois structures de proposition distinctes, en relation de supplétisme, selon que le sujet relève de la personne vs la non personne, qu'il y a ou non un syntagme sujet:

	STRUCTURES :
Verbe à la 1ère/2ème pers.	Verbe + -MPers intégrée au mot prédicat
Verbe avec syntagme sujet	Syntagme sujet + Verbe
Verbe à la 3ème pers. (syntagme sujet sous-entendu)	Verbe

NAHUATL		TURC	
ni- <i>cochi</i>	"je dors"	<i>koş-uyor-um</i>	"je cours"
<i>cochi in tlācatl</i>	"l'homme dort"	at <i>koş-uyor</i>	"le cheval court"
<i>cochi</i>	"il dort"	<i>koş-uyor</i>	"il court"

Nous soutiendrons en outre que ces trois structures correspondent à trois relations sémantiques différentes.

b – La relation entre syntagme sujet et prédicat

Commençons par la structure des propositions formées par la simple juxtaposition d'un syntagme sujet et de la forme verbale.

Il s'agit seulement d'attribuer un prédicat à un objet extérieur à la situation de dialogue, objet désigné dans l'énoncé par le syntagme sujet, syntagme qui peut d'ailleurs très bien être constitué d'un autre attributif substantivé (dans le cas du nahuatl qui possède un véritable translatif substantivant dans le morphème substantivant *in* comparable au *ang* du tagalog (109)), au point qu'en nahuatl aussi bien qu'en tagalog nous avons vu qu'il était possible de former des paires d'énoncés où attributif substantivé dans le syntagme sujet et attributif fonctionnant comme prédicat pouvaient être intervertis selon la stratégie énonciative adoptée:

tagalog:		
<i>p-um-atay</i>	<i>ang sundalo</i>	↔ <i>sundalo ang p-um-atay</i>
tuer	soldat	"celui qui a tué est soldat"
"le soldat a tué"		"c'est un soldat qui a tué"

109. En turc, il n'y a pas de marquage direct explicite de cette substantivation: les prédicatifs, moyennant certaines contraintes, peuvent fournir aussi bien le prédicat que le sujet; pour ce qui est des noms, sans marque de cas, ils fonctionnent comme sujet défini s'ils sont situés dans la partie thématique de la phrase ou comme sujet non défini, ou comme objet non référentiel s'ils sont intégrés (position immédiatement avant) à un syntagme verbal avec verbe transitif.

nahuatl:

(ca) tzàtzi in cihuātl	↔	ca cihuātl in tzàtzi
"celle qui est femme crie"		"c'est une femme qui crie"
→ "la femme crie"		("celle qui crie est femme")

Dans ces langues, il s'agit dans un sens de savoir lequel des deux attributifs sera utilisé pour construire la désignation de l'objet en question et lequel sera prédiqué de ce sujet. Soient donc deux caractéristiques d'un même objet qui pourraient, l'une comme l'autre, en fournir une désignation — ce que nous avons appelé une relation d'équivalence (110) —, le reste n'est qu'une question de chronologie (111).

Dans les langues à conjugaison, mais sans marque de 3ème personne comme le nahuatl et le turc, il n'y a pas de marque personnelle à la 3ème personne pour la simple raison que s'établit une **relation directe entre syntagme sujet et prédicat**, exactement comparable à celle qui s'établit dans les langues sans conjugaison comme le tagalog. La relation entre syntagme sujet et prédicat est tout à fait différente de celle existant entre prédicat et un des interlocuteurs.

c – La relation entre prédicat et 1ère et 2ème pers.: marquage personnel et statut des personnels

La structure de proposition où le sujet est une 1ère ou une 2ème personne est tout à fait différente. La relation d'un syntagme substantival sujet à un prédicat est une question de rapport entre objets et caractéristiques des objets dans le monde (réel ou non), entre "substances" et "attributs", tandis que la relation entre un prédicat et les 1ère ou 2ème personnes relève d'un ancrage de la proposition par rapport à la situation d'énonciation, ce que nous avons proposé d'appeler "marquage personnel" (112). Il s'agit de deux types de relations tout à fait différents.

Le "marquage personnel" est caractérisé par la conjonction de deux faits: 1) le repérage d'un élément (attribut ou substance) de la situation (réelle ou non) par rapport aux personnes du dialogue; 2) l'intégration d'une marque "légère" au niveau du mot — affixation, cliticisation, avec les phénomènes de sandhi, de déplacement ou perte d'accent, de réduction vocalique, d'harmonie vocalique, etc., qui peuvent y être associés. Du point de vue sémantique, il s'agit plus d'un **estampillage**, par l'énonceur, d'un élément de la situation extérieure au dialogue, au sceau même des personnes de ce dialogue, que d'une relation relevant d'un jugement analytique entre deux éléments (attribut ou substance) de la situation, comme celle existant entre un syntagme prédicat et un syntagme sujet. Cognitivement (et logiquement), il y a un monde entre ce qui est déictique et description (attribut).

L'extension de ce "marquage personnel" est variable: il peut s'étendre 1) à d'autres relations que la relation sujet-prédicat, et 2) englober, ou non (ce qui est le cas des affixes personnels sujets du nahuatl et du turc), la 3ème pers., du fait même de l'ambiguïté de la non-personne; en outre, dans certaines des langues à marque personnelle segmentale de 3ème pers., la marque de 3ème personne ne figure qu'en l'absence de syntagme coréférentiel (la marque personnelle fonctionne alors comme un

110. Cf. Lemaréchal 1982, p. 36 et 1989, p. 113-115.

111. On retrouve la formule de Ryle citée par Quine dont nous avons déjà parlé (cf. parag. I 3).

112. Cf. Lemaréchal 1983, p. 67 sqq.

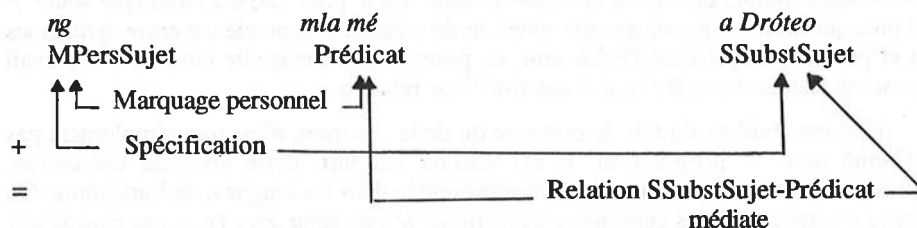
véritable substitut), tandis que, dans d'autres, la marque de 3ème pers. demeure même en présence du syntagme qui lui est coréférentiel (le syntagme est alors à considérer — pour reprendre le terme martinettien — comme une "expansion" de la marque personnelle, et non la marque personnelle comme le résultat d'une pronominalisation du syntagme):

ponape:	
<i>i/ke/e peren</i>	"je suis/tu es/il est content"
<i>i/ke/e tang</i>	"je/tu/il courus/t"
<i>Soulik peren</i>	"Soulik est content"
<i>ohl-o tang</i>	"l'homme courut"

vs palau:

<i>ak/ke/ng mla méi</i>		<i>"je suis/tu es/il est arrivé"</i>		
<i>ng</i>	<i>mla</i>	<i>me</i>	<i>a Dróteo</i>	(lit.: "il est arrivé, Droteo")
PréfSuj	Aux	Verbe	SSubstSujet	"Droteo est arrivé"
3ème sg	passé	arriver	NPropre	

Dans ce dernier cas, il n'y a pas de relation directe possible entre le syntagme sujet et le prédicat, mais une relation médiate, ou plutôt deux relations: la relation de marquage personnel — qui est première — à laquelle s'ajoute, éventuellement, s'il s'agit d'une 3ème pers., une relation de spécification, la 3ème pers. étant par définition sous-spécifiée puisqu'elle renvoie à tous les objets du réel (et de tous les mondes possibles d'ailleurs) du plus défini au moins défini (non-référentiel) (113):



Inversement, il existe des langues sans relation spécifique de marquage personnel; on a, à toutes les personnes, un personnel indépendant (souvent facultatif) qui commute avec les syntagmes substantivaux, et qui doit être considéré comme un substantif; c'est le cas du japonais ou du tagalog (où les personnels indépendants constituent, rappelons-le, avec les démonstratifs, les seuls substantifs de la langue ne résultant pas d'une translation):

<i>umiyak ako</i>	"je crie"
<i>umiyak siya</i>	"il crie"
<i>umiyak ang bata</i>	"l'enfant crie"
<i>umiyak ito</i>	"celui-ci crie"

En accord avec la spécificité sémantique de cette relation, le marquage personnel peut, dans les langues où il est en concurrence avec d'autres marquages, servir à marquer différemment toute relation étroite: le sujet par opposition aux autres actants, la possession par opposition aux simples caractérisations, ou les possessions inaliénables

113. Cf. plus haut, parag. I 2b.

par opposition aux possessions aliénables. Parmi les participants autres que le premier actant, le marquage personnel peut distinguer l'objet en tant que terme particulièrement affecté par le procès par opposition aux participants moins affectés (compléments "indirects", circonstants, etc.); ou, dans le cas de l'objet lui-même, le marquage personnel peut distinguer, comme en palau (114), le patient effectivement affecté par une action exprimée par un verbe à l'aspect perfectif, par opposition à l'objet (facultatif, en partie périphérisé) de la même action exprimée par le même verbe à l'aspect imperfectif, c'est-à-dire considérée dans son déroulement sans considération de son résultat:

<i>ng</i>	<i>ch-il-ləbəd</i>	<i>-áu</i>
PréfSuj	Vtr Perfectif	SuffObjet
3ème sg	frapper (passé)	2ème sg
"il t'a frappé (effectivement)"		

vs:

<i>ng</i>	<i>m-il-əngələbəd</i>	<i>ər</i>	<i>káu</i>
PréfSuj	Vtr Imperfectif	Prép	PersIndpdt
3ème sg	frapper (passé)		2ème sg
"il était en train de te frapper"			

d – "Anaphore Ø"

Pour pouvoir éliminer véritablement toute "marque Ø" de 3ème pers., il faut encore rendre compte du cas où la forme verbale (ou le prédicat) est employée seule. Il n'est plus question de marquage personnel, ni de relation d'équivalence entre syntagmes sujet et prédicat, le prédicat figure seul, et, pourtant, on interprète comme s'il y avait une marque anaphorique. Il s'agit d'une troisième relation.

Le sujet, évident du fait du contexte ou de la situation, n'est tout simplement pas mentionné dans la proposition, il est absent. En fait, cette absence est encore l'expression la plus simple, et largement représentée dans les langues, de l'anaphore. On la trouve en français après certaines prépositions: *je suis venu avec (s. e. ma voiture)* — ce qui entraîne l'emploi dans certains cas de l'adverbe correspondant à la préposition: *je suis monté dessus* (115). Pour faire image, nous avons proposé de désigner ce phénomène au moyen de l'expression d'"anaphore Ø" (116): il ne s'agit pas d'une marque Ø, c'est l'absence même de marque ou de segment qui garde trace du vidage.

L'absence de marque ou de constituant ne peut devenir la trace du constituant absent que dans la mesure où le reste de la proposition garde effectivement cette trace. La présence, dans le contexte, du constituant sous-entendu, ou son évidence dans la situation, ne pourrait suffire; cette présence ou cette évidence permettent seulement d'identifier de quel participant il s'agit, mais elles ne permettraient pas de savoir qu'il manque un participant et à quelle place, et, par conséquent, quelle fonction (rang et rôle) ce participant joue dans la proposition dont il est absent.

114. Cf. Lemaréchal 1991b, p. 91-105.

115. Cf. Lemaréchal 1989, p. 79, note 2.

116. Ibidem.

Qu'est-ce qui, dans une proposition, rend sensible l'absence d'un constituant?
Qu'est-ce qui conserve, comme en creux, sa trace?

Dans le cas des verbes transitifs actifs, il est clair que c'est la valence caractéristique de ces verbes qui fait qu'on attend un objet patient et que son absence même peut tenir lieu d'anaphorique; ainsi en ponape:

<i>e</i>	<i>doakoa</i>	<i>-ie</i>	"il me frappa avec un harpon"
PréfSuj	Vtr	SuffObj	
3ème sg	frapper	1ère sg	
<i>i</i>	<i>doakoa</i>	$\emptyset$	"je le harponnai"
PréfSuj	Vtr		
1ère sg	harponner		

Dans le cas qui nous concerne plus particulièrement, c'est la valence des prédicatifs qui fait attendre qu'ils soient le prédicat de quelque chose quand ils sont centres de proposition; en nahuatl:

miqui $\emptyset$ "il crie"

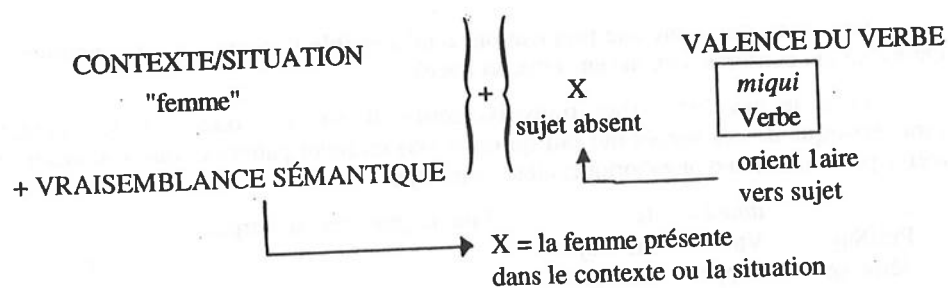
Dans le cas de l'exemple français cité, c'est la rection du relateur qui fait attendre un régime:

français: *je suis venu avec* $\emptyset$

Les structures conservent en creux l'image du constituant absent, non pas par une caractéristique quasi magique de cette structure, mais du fait de la présence effective de segments définis par certaines valences qui font attendre un constituant là même où il n'y a rien dans la chaîne réellement proférée. **L'information est donc bel et bien présente dans l'énoncé parce que stockée avec un de ses constituants effectivement présents** et attachée à la classe ou la sous-classe à laquelle appartient ce constituant. En fait ce sont les marques catégorielles véhiculées avec tel ou tel segment effectivement présent qui portent l'information et non quelque marque segmentale fictive.

Quant à l'identification du constituant sous-entendu, elle met sans doute en jeu chez l'interlocuteur un certain sentiment de la vraisemblance (117) qui fait que, dans le contexte ou la situation donnée, tel participant puisse être dans telle ou telle relation avec le prédicat, mais pas plus que dans le cas où il y a une marque segmentale anaphorique effectivement présente:

117. Sur le rôle considérable, et souvent méconnu par les théories linguistiques, de la vraisemblance, et à propos du phénomène que nous appelons "captation", cf. Lemaréchal 1989, chap. XI.



Ainsi correspondent aux trois structures trois relations nettement distinctes nécessitant des calculs différents (118):

STRUCTURES	RELATIONS
* Syntagme Sujet + Prédicat	= Relation d'équivalence entre deux désignations ou entre deux caractéristiques d'un même objet
* Prédicat comportant un aff. sujet (1ère et 2nde personnes)	= Relation de marquage personnel
* Prédicat	= Relation anaphorique implicite au contexte ou à la situation

Poser des marques $\emptyset$ revient, en fin de compte, à reporter sur un des inventaires de marques segmentales des indications fournies par des marques non segmentales — en l'occurrence les marques catégorielles. L'absence est un creux dans une structure et non dans un paradigme — ce que serait une marque $\emptyset$.

e - Anaphore $\emptyset$ ou vidage de l'actant?

Reste à expliquer pourquoi ici l'absence de marque personnelle (en même temps que l'absence de syntagme sujet) est interprétée comme renvoyant à un participant précis donné par le contexte ou la situation, et non comme:

- neutralisation pure et simple de l'opposition de personnes, c'est-à-dire une sorte de "on" (= "je" + "tu" + "il" + etc.), mais cela supposerait qu'à la 3ème pers., l'absence de marque personnelle segmentale puisse s'opposer à une marque segmentale spécialisée comme elle le fait aux autres personnes; cela supposerait donc qu'il existe une marque segmentale de 3ème pers.;

- vidage complet de l'actant, c'est-à-dire un changement de valence (diathèse récessive obtenue uniquement par vidage d'un des actants), ce cas est fréquent;

118. Nous n'étudierons pas ici le cas de la 3ème pers. du pluriel où intervient une marque de pluriel qui fonctionne aussi bien pour les noms, ce qui relève du domaine des phénomènes d'accord et nous renvoyons, ainsi que pour plus de détail sur ce qui précède, à notre article de LINX 22, Lemaréchal 1990, p. 120-123.

- référence à tous les objets du monde réel (ou non) autres que les interlocuteurs, c'est-à-dire un "quiconque", un "ça".

L'absence de constituant ne prend la valeur précise d'un anaphorique que du fait de l'existence d'autres structures permettant d'exprimer le vidage, l'actant générique, etc.

Effectivement, le nahuatl possède une voix impersonnelle, ou plutôt une diathèse récessive, pour marquer le vidage ou la généralité de l'actant sujet de verbe intransitif ou transitif:

	<i>ni- cochi</i>	"je dors"
	<i>cochi</i>	"il dort"
vs	<i>cochi-hua</i>	"on dort, des gens dorment"
	<i>ni- qu- i</i>	"je le bois"
	<i>qu- i</i>	"il le boit"
vs	<i>i-hua</i>	"on le boit"

une, ou plutôt deux, marques personnelles objet indéfini (*te-* humain vs *tla-* non humain) pour marquer le vidage de l'actant objet de verbe transitif:

	<i>ni- qu-itta</i>	"je le vois"
	<i>qu-itta</i>	"il le voit"
vs	<i>tē-itta</i>	"il voit (des gens)"
	<i>ni- qu-i</i>	"je le/la bois"
	<i>qu-i</i>	"il le/la boit"
vs	<i>tla-i</i>	"il boit"

ou une construction réfléchie (voix pronominale fonctionnant comme diathèse récessive) pour certains verbes:

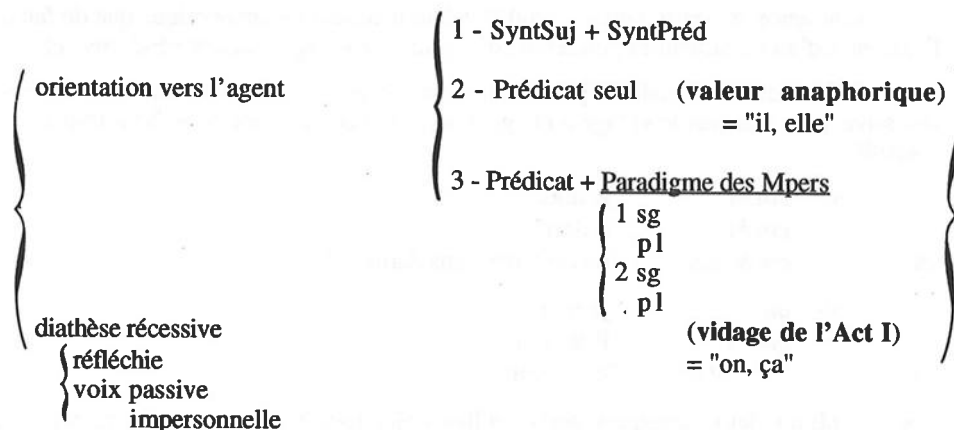
<i>mo-ch̄hua in calli</i>	"on construit la maison"
	(lit. "la maison se construit")

En turc, passif et réfléchi jouent des rôles analogues:

<i>ev-i buradan gör-ür</i>	"il voit la maison d'ici"
<i>ev buradan gör-ül-ür</i>	"on voit la maison d'ici"
	(lit. "la maison est vue...")
<i>istasyon-a buradan gid-er</i>	"il va à la gare par ici"
<i>istasyon-a buradan gid-il-ir</i>	"on va à la gare par ici"
<i>bura-da yika-n-maz</i>	"il ne peut pas se laver ici"
<i>bura-da yika-n-il-maz</i>	"on ne peut pas se laver ici"
<i>arkadas-la döv-üs-ül-ür mü?</i>	"se bat-on avec des amis?"

L'absence ne prend de valeur que dans un paradigme de structures mettant en jeu des oppositions de marques personnelles, de voix, de diathèses, qui se combinent avec le paradigme que nous avons déjà vu opposer relation entre syntagme sujet et prédicat, marquage personnel et "anaphore Ø":

PARADIGME DE STRUCTURES DE PROPOSITION

Paradigme des diathèses/voix**f – Ø et les impératifs 2ème personne**

Quant au Ø que nous voyons apparaître dans un grand nombre de langues à la 2ème pers. de l'impératif, nous proposerons une hypothèse, qui, au moins dans l'état actuel de nos connaissances, est loin d'être vérifiable dans toutes les langues où le phénomène apparaît (119): si ce Ø qui laisse la base verbale nue prend la valeur d'un injonctif et d'une 2ème pers. du singulier, c'est 1) que la base verbale est orientée vers l'action exprimée, 2) que les stratégies de communication attachées à la situation d'ordre (de la manière la plus brutale dans les langues où il y a le choix) supposent qu'on mette en avant le procès à exécuter à la fois comme idée de procès (cf. la valeur du *que* + subjonctif) et 3) que l'interprétation dans la situation dialogale typique de l'injonction brutale est une situation d'adresse à la 2ème pers. (ce qui ne veut pas dire que la forme verbale soit à la deuxième pers.):

tagalog:	<i>alis!</i>	"départ!" = "pars!"
palau:	<i>bo!</i>	"va!" (120)
français:	<i>/kuR/</i>	"cours"
latin:	<i>ama</i>	"aime"
grec:	<i>lípe</i>	"laisse"

Voilà donc une orientation primaire de la base verbale vers l'action qu'elle sert à exprimer, non plus avec les marques servant à construire les équivalents de complétives, mais nue. Ici il ne peut s'agir d'un infinitif, d'un nom verbal d'action, etc.: c'est uniquement dans cette situation de communication particulière avec les marques intonatives (dont le rôle précis devra être précisé) que la base verbale est utilisable, en

119. Entre autres, en français, où les mêmes formes (*aime*, etc.) fonctionnent aussi à l'indicatif présent avec syntagme sujet (*Alfred aime*, etc.); et dans toute langue où la base verbale nue sert à plusieurs fins.

120. Josephs, p. 275. A noter qu'il s'agit d'une des rares formes d'impératif ne recourant pas à la forme "hypothétique" également orientée vers l'action, mais avec mention de l'agent (cf. parag. II 2c).

tous cas, en français, palau, latin, grec, mais non en tagalog où *alis* est, nous l'avons vu, substantivable — mais n'est-ce pas là ce qui rend justement possible (avec le changement d'intonation) son insertion dans un énoncé discursif organisé? — comme sujet d'un prédicat de temps:

kung Lunes ang alis "le départ (c')est le lundi"

2. DES CONSTITUANTS Ø ? LE CAS DES RELATIVES

Nous venons de voir que les phénomènes de valence stockés avec les segments permettaient d'éliminer une première série de marques "segmentales" zéro, pourtant tout à fait séduisantes en elles-mêmes, que sont les marques personnelles zéro.

Nous allons aborder à présent une autre situation où il est tentant, et en partie légitime, mais en partie seulement, d'éliminer des Ø de la même manière: il s'agit des relatives. Certains linguistes vont même jusqu'à faire de ce zéro le critère fondamental permettant de distinguer relatives et complétives: dans la relative, il manquerait un constituant, le constituant coréférentiel de l'antécédent, alors que, dans la complétive, il ne manque rien.

Ce qui est apparu à propos des marques personnelles Ø, c'est que le fait de créer ce genre de fantômes qu'est une marque segmentale sans segment, n'est pas innocent et s'inscrit dans une tendance générale consistant à reporter sur les marques segmentales — seules marques reconnues comme telles pendant longtemps et encore aujourd'hui dans bon nombre de théories linguistiques — des informations véhiculées en fait par d'autres types de marques et, en particulier, par les marques catégorielles (phénomènes de valence et d'orientation, essentiellement, ici).

a - Le cas des relatives par pur enchâssement: inférences et marques catégorielles

Il existe des langues (121) sans pronom relatif ni autre marque de relativation (tagalog *na*), où l'enchâssement suffit. C'est en partie le cas en anglais:

the house I built
the poorman I gave money to
the village I lived in
the subject I talked about

Mais, comme en anglais on peut substituer à ces constructions sans marque segmentale des constructions avec pronom relatif, il est tentant de poser un premier Ø qui se manifeste déjà dans les analyses qui considèrent le relatif comme sous-entendu, le sous-entendu étant une des formes possibles de Ø. D'un point de vue épistémologique, il semble pourtant plus prudent d'expliquer, dans les langues avec marque vs absence de marque en variations plus ou moins libres, la construction avec marque comme seconde par rapport à la construction sans marque, plutôt que l'inverse, pour cette raison de simple bon sens que l'on peut apparemment se passer de la marque et qu'il faut expliquer pourquoi "ça marche" même sans marque, avant de préciser ce qu'ajoute la marque segmentale quand elle est présente, si même elle ajoute quelque chose.

121. Sur typologie des relatives et équivalents, voir Hagège 1982, p. 60-65, et Galand 1988.

On commencera donc par expliquer les structures sans marques segmentales, et c'est ici que certains linguistes comme Givon (*Syntax II*, p. 658 sqq.) ont recours à des inférences à partir des données "casuelles" attachées au verbe subordonné, — ce que nous appelons marques catégorielles —, comme nous l'avons fait pour éliminer les marques Ø de troisième personne:

« the case-role of the missing coreferential argument in an embedded REL-clause can also be recovered without any morphological provision. That is, the coreferential argument may be missing ("deleted") without trace. In recovering the case-role of the missing argument under such conditions, the following information is presumably available to the hearer:

- (a) the lexical-semantic case-frame of the subordinate verb;
 - (b) the lexical identity of the missing argument — read off the head-noun; and
 - (c) the case-roles of the other arguments in the REL-clause, which are presumably undeleted and case-marked in the normal way.
- Given such informations, the hearer presumably infers by subtraction the case-role of the missing argument. »

Cette stratégie est directement applicable à l'anglais:

the house I built

"construire" est un verbe transitif; or, il n'y a rien après, il en résulte l'instruction "cherchez le patient": les informations en cause sont donc catégorielle, verbe transitif, et séquentielle, "rien".

Ainsi, dans les langues où les propositions relatives ne sont marquées que par l'enchâssement, le rôle de l'argument coréférentiel de l'antécédent par rapport au verbe subordonné pourrait être récupéré en l'absence de tout élément morphologique et de toute trace segmentale laissée par cet argument; mais nous allons voir que ce type d'inférence n'est réellement possible que dans les langues où la saturation de toutes les places constitue un impératif absolu, au moins dans les relatives (Givon qui connaît trop de langues pour ignorer que, dans beaucoup de langues à relatives par simple enchâssement, ce n'est pas le cas, a ajouté "presumably").

b – Le cas du japonais: inférences impossibles

Ce n'est pas le cas en japonais (Givon, p. 659). Soit:

<i>otoko-ga</i>	<i>onna</i>	<i>-ni</i>	<i>tegami-o</i>	<i>kaita</i>
man	SUJ	woman	DAT	letter
			ACC	sent

"the man sent a letter to the woman"

avec un verbe triactanciel dont les trois actants sont étiquetés en cas, ce qui donne avec des réécritures tout à fait dans le style transformationnel, trois relativations possibles (122):

122. Le japonais est une langue à ordre Déterminant + Déterminé rigide, l'équivalent de la relative est fourni par une proposition enchâssée telle quelle, à ceci près que le terme qui serait coréférentiel de l'antécédent est absent sans "trace pronominale". NB: *kaita* signifie en fait "a écrit".

- > *onna -ni* *tegami-o* *kaita* *otoko ...*
 woman DAT letter ACC sent man
 "the man who sent a letter to the woman..."
- > *otoko-ga* *onna -ni* *kaita* *tegami ...*
 man SUJ woman DAT sent letter
 "the letter that the man sent to the woman..."
- > *otoko-ga* *tegami-o* *kaita* *onna ...*
 man SUJ letter ACC sent woman
 "the woman to whom the man sent a letter..."

Dans chacune de ces constructions, on inférerait le rôle de l'antécédent à partir de la valence de la forme verbale subordonnée et des actants effectivement instanciés (places d'arguments saturées). Tout irait pour le mieux si, en japonais, tous les actants non coréférentiels de l'antécédent étaient obligatoirement instanciés. Malheureusement, on peut sous-entendre tous les actants, pour peu qu'ils soient donnés par le contexte ou la situation (123):

tegami-o *kaita* *otoko ...*
 lettre MAcc écrire homme
 "l'homme qui a écrit la lettre ..."
 "l'homme à qui a été écrite la lettre" (= "à qui on/je/tu/il ...")

On cherchera donc cette fois les référents de tous ces Ø beaucoup plus loin dans le contexte antérieur ou la situation, s'ils ne restent pas non spécifiés. Le constituant Ø qui serait définitoire de la relative devient fantomatique d'une nouvelle manière, puisqu'il est pris dans toute une série de Ø et qu'on ne sait plus très bien de quel type de Ø il s'agit.

Premier problème: où chercher? Deuxième problème: comment inférer le rôle respectif des différents Ø? Le remplacement de nos divers Ø par des marques catégorielles véhiculées par un segment effectivement présent, ne marche plus ici. Cette problématique pourrait paraître propre aux langues permettant de multiplier les actants non instanciés; mais se pose un problème plus général: celui des circonstants. Si l'on définit les circonstants comme échappant au contrôle du verbe, c'est-à-dire, plus précisément, comme des participants dont le rôle n'est pas spécifié du tout par l'appartenance de la base verbale à une sous-classe particulière caractérisée par une valence (124), le rôle des circonstants est, par définition, irrécupérable, à moins, bien sûr, que le relateur qui les marque subsiste, auquel cas les instructions nécessaires sont véhiculées par la rection de ce relateur; dans:

123. Nous tenons à remercier Mlle Rie Takeuchi, étudiante en thèse à l'Université de Strasbourg, qui nous a fourni tous les exemples japonais, à l'exception des quatre dus à Givon (exposé dans le Groupe de travail sur la syntaxe du coréen et du japonais, autour de Mme Injoo Choi-Jonin et moi-même).

124. Les circonstants dont le rôle serait en partie spécifié par la base verbale, rentrent dans cette mesure dans la valence verbale et sont, au moins dans cette mesure, soumis aux instructions véhiculées par elle.

musume-ga /-no kekkonsi -ta tosi ... (125)
 fille MSuj MGén se-marier MPass année
 "l'année où ma fille s'est mariée ..."

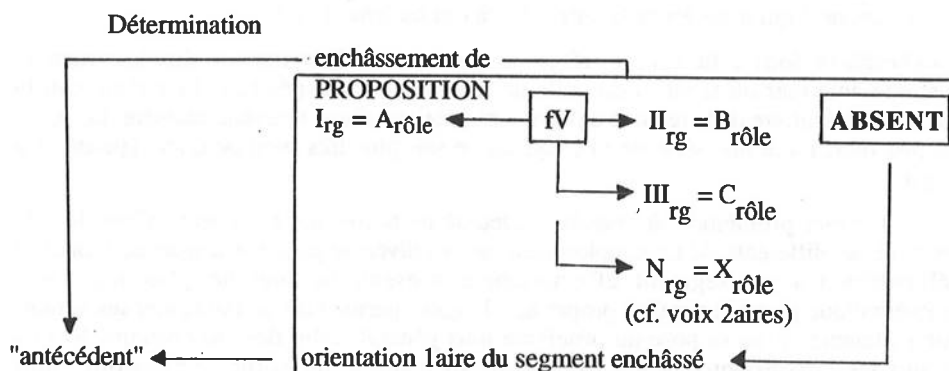
le rôle du circonstant ne peut être récupéré par un système d'inférence tel que celui proposé par Givon, et qui est sous-jacent à toute interprétation par $\emptyset$, même reprise à la sauce catégorielle.

c – Schémas

Les schémas suivants résument un certain nombre de traits caractéristiques des relatives du type de celles de l'anglais:

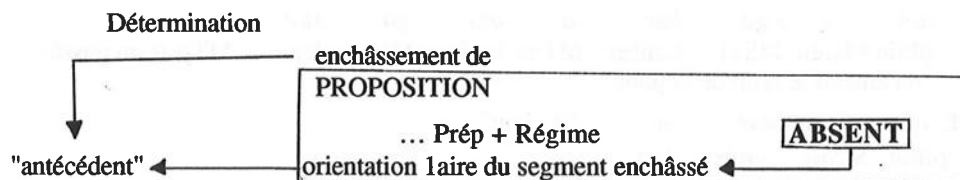
the house I built
the poorman I gave money to
the village I lived in
the subject I talked about

où le rôle est récupérable du fait de la valence du verbe; par exemple, le rôle de patient de *the house* par rapport à *built* est inféré de l'absence ("ABSENT" dans les schémas) de l'actant de rang II auquel le rôle de patient est associé par la classe du verbe transitif *build* à la voix active:

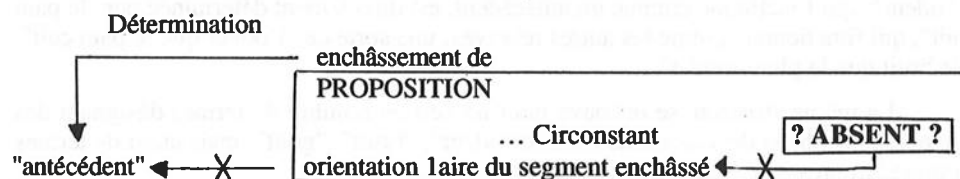


Le rôle peut aussi être récupéré grâce à la rection de la préposition; par exemple, le rôle *the village* par rapport à *lived* est récupérable du fait de la rection de *in* (dont la valeur n'échappe d'ailleurs pas au contrôle du verbe subordonné, vu qu'il s'agit d'un verbe de localisation):

125. On n'analysera pas ici les variantes présentant la marque *no* de génitif à la place du *ga* de nominatif dans la subordonnée. En synchronie, on peut dire que, là où il y a *ga*, il y a simple enchâssement, tandis que, là où il y a *no*, la forme verbale semble fonctionner comme un nom d'action avec agent (ou ex-sujet) au génitif (orientation vers l'action, comme en turc, palau, ponape).



Dans les cas de relativation des circonstants sans maintien du relateur ni de la marque de cas, rien de tel (126):



"Circonstant ABSENT", nous l'avons vu, n'a pas de sens.

d – Les inférences partent de la tête

En fait, l'inférence suit le chemin inverse: si on a l'impression qu'il y a un circonstant ABSENT, c'est parce qu'on connaît l'antécédent (127). Il en va nécessairement de même dans les cas où il y a une quelconque ambiguïté sur le rôle de l'antécédent par rapport au verbe subordonné. Mais on peut dire que c'est toujours ainsi, car il s'agit toujours de construire la référence de l'antécédent à l'aide de propriétés et de déterminations diverses. **On doit donc, de manière générale, inverser la perspective: partir du déterminé et analyser comment on construit progressivement une référence, et non chercher le rôle d'un constituant Ø fictif qui peut très bien être non restituable.**

Le japonais présente d'autres cas problématiques:

<i>pan</i>	<i>-no</i>	<i>/-ga</i>	<i>yaker</i>	<i>-u</i>	<i>nioi</i>	<i>-ga</i>	<i>sur</i>	<i>-u</i>
pain	MGén	MSuj	cuire	MTps	odeur	MSuj	faire	MTps
"ça sent le pain qui cuit"								
cf. <i>pan</i>	<i>-ga</i>	<i>yaker</i>	<i>-u</i>	"le pain cuit"				
pain	MSuj	cuire	MTps					

126. On comprend que, dans les langues où il existe plusieurs constructions relatives différentes selon le participant à relativiser (généralement, Sujet vs Objet et objectivisés vs Circonstant) ce soient les circonstants qui font apparaître des "pronoms de rappel" ("résomptifs") alors que l'on a un simple "Ø" pour les autres participants (cf. Givon 1990, p. 676 sqq.).

127. Dans le cas du japonais, on devra donc attendre la fin du SN, mais, de toutes façons, il est inévitable de supposer pour les langues du type du japonais une mise en mémoire de l'ensemble du SN et il n'en demeure pas moins que c'est l'antécédent qui nous donne l'ABSENT et que le rôle de ce circonstant ne peut être déduit de l'"absence" d'un constituant dans la relative.

ame -no /-ga hur -u oto -ga sur -u
 pluie MGén MSuj tomber MTps bruit MSuj faire MTps(non passé)
 "on entend le bruit de la pluie"

cf. ame -ga hur -u "il pleut"
 pluie MSuj tomber Tps

Dans l'équivalent de *ça sent l'odeur d) pain qui cuit*, la structure est tout à fait différente de celle du français où la relative détermine l'antécédent *pain*. En japonais, l'"odeur", qui fonctionne comme un antécédent, est directement déterminée par "le pain cuit", qui fonctionne comme les autres relatives: une sorte de "l'odeur que le pain cuit", "le bruit que la pluie tombe".

La même structure se retrouve pour un certain nombre de termes désignant des phénomènes objets de sensations comme "odeur", "bruit", "goût", mais aussi de termes comme "impression", "sentiment", "fait":

dareka -no /-ga tikazui -te kur -u kehai -ga
 qq MGén. MSuj s'approcher CONJ venir MTps
 signe MSuj
 si -ta
 faire Tps

"j'avais l'impression que quelqu'un s'approchait de moi"

cf. dareka-ga tikazui-te kur-u
 "quelqu'un s'approche de moi"

otoko -tati *-wa /-ga atumar -u koto
 homme Plur MTh MSuj se rassembler MTps fait
 "le fait que les hommes se rassemblent"

cf. otoko -tati -wa /-ga atumar -u
 homme Plur MTh MSuj se rassembler MTps
 "les hommes se rassemblent"

Mais alors, on glisse vers des structures qui n'ont plus rien d'exotique pour nous et où la glose en Nom + *que* ... est la structure même attestée en français: *le fait que*, *l'impression que*, etc.! Ainsi, "le bruit que la pluie tombe", "l'odeur que le pain cuit" en japonais est en continuité avec "l'impression que quelqu'un s'approchait de moi", "le fait que les hommes se rassemblent". Or, ces dernières structures sont analysées, en tous cas en français, comme des complétives, bien que *le fait* fonctionne plutôt comme une espèce d'antécédent que détermine la proposition subordonnée.

e – Relative ou complétive?

En réalité, dans *pan-ga yaker-u nioi* "ça sent le pain qui cuit" ou dans *ame-ga hur-u oto* "on entend le bruit de la pluie", il en va exactement de même: *pan-ga yaker-u* "le pain cuit" ou *ame-ga hur-u* "la pluie tombe, il pleut" sont des propositions complètes qui déterminent *nioi* ou *oto* de même que *dareka-ga tikazui-te kur-u* "quelqu'un s'approche/-ait (de moi)" ou *otoko-tati-ga atumar-u* "les hommes se rassemblent" sont des propositions complètes qui déterminent *kehai* "signe" ou *koto* "fait". De même *musume-ga kekconsi-ta* "(ma) fille s'est mariée" est une proposition complète qui détermine *tosi* "année".

Du point de vue de l'orientation, une proposition ainsi enchâssée (128) est orientée vers l'événement (le simple enchâssement, i. e. le fait d'être intégrée en position de déterminant, la transforme en "nom de proposition", c'est-à-dire en équivalent de Nom abstrait d'action): du coup, *fait* ou *koto* et les propositions qui les suivent expriment deux attributs du même objet (en l'occurrence le même événement); il y a donc ce que j'appelle "coorientation" (129) — chaque constituant est orienté vers l'autre —, exactement comme dans:

l'homme = qui a envoyé la lettre

// *le fait* = que les hommes se rassemblent

Dans *impression que quelqu'un s'approche de moi*, il y a une coorientation: *que quelqu'un s'approchât de moi* n'était qu'une impression suffit à le montrer, impression suggère seulement que l'événement "que quelqu'un s'approche de moi" n'est assumé par l'énonciateur qu'en tant qu'"impression"; dans "bruit que la pluie tombe", il n'y a plus vraiment coorientation: le bruit (ou l'odeur) exprime l'angle selon lequel le fait est perçu: il s'agit d'une espèce de relation partie (= le bruit)/tout(= le fait), il s'agit d'une relation de "coorientation sans coextension" (130). Mais que dire de la relation précise entre "année" et "ma fille s'est mariée"?

3. LA "RELATION SÉMANTIQUE MINIMALE"

La notion de $\emptyset$ n'a pas plus d'efficacité interprétative à propos des constructions relatives qu'ailleurs. Au plus, une place d'argument laissée vide dans la valence d'un verbe subordonné, ou dans la rection d'un relateur, ouvre la possibilité d'une relation

128. Quand le "sujet" est marqué par *-no* (Marque de génitif) et non plus *-ga* (marque de sujet), c'est qu'il y a orientation primaire vers l'événement du verbe seul (tous les actants étant supprimables, y compris l'agent): la forme verbale est alors caractérisée par les orientations suivantes:

orient. 1aire = vers l'action

orient. 2aire = vers l'agent (comme un Nom d'action)

On a donc:

orient. 2 $\leftarrow$ fV $\rightarrow$ orient. 1
vers l'agent vers l'action
Syntagme + *-no*

129. Cf. Lemaréchal 1989, p. 106-110. Le terme de "coorientation" nous semble préférable à celui de "coréférence": certes les deux attributs renvoient ("font référence", si l'on veut) au même référent, ou, plutôt, pourraient servir à construire la désignation du même objet dans la situation considérée; mais il n'y a pas deux constructions séparées d'un référent: l'emploi de "coréférence" suppose un emploi trop lâche, trop extensif, de l'idée de référence. Il y a "coréférence" entre un pronom et le syntagme substantival qui le spécifie ou auquel le pronom se substitue, les deux étant bien deux désignations du même objet; dans le cas présent, il s'agit seulement de caractéristiques, définitoires (nom commun) ou transitoires (verbe ou plutôt proposition au sens logique, c'est-à-dire scénario du point de vue sémantique) rapportées au même objet ("prédiquées", au sens logique, du même objet) à travers un phénomène proprement linguistique qui est l'orientation définie comme association d'un rôle et d'un rang d'un régi, association gouvernée par la forme du régissant.

130. Un des éléments essentiels du sémantisme de *de* et de *que* en français; cf. Lemaréchal 1989, p. 133-138.

avec plus ou moins de contrainte (contraintes maximales en tagalog et en français correct).

Une tête est déterminée par un segment sans qu'il soit au fond nécessaire que soit spécifiée aucune relation précise entre la tête et le segment: la relation est déduite de la vraisemblance. Il peut en résulter de véritables ambiguïtés comme nous en avons vu en japonais (*tegami-o kaita otoko* "l'homme qui a envoyé la lettre/à qui X a envoyé une lettre/à qui la lettre a été envoyée" ou en turc, dans le cas des équivalents de relatives autres que par QUI, *çalıştığım şirket* "la société pour laquelle/où je travaille").

Dans le cas d'une telle relation par elle-même non spécifiée, on est cette fois pour de bon dans le flou. Il faut une théorie du flou.

a – Du flou entre l'antécédent et la proposition qui le détermine

Une relation non spécifiée entre quoi et quoi? On détermine simplement un nom au moyen d'un fait (131) — le turc donnait déjà la réponse. C'est en effet ce qui explique l'emploi, dans un bon nombre de langues, de noms abstraits d'action, de noms verbaux, de complétives, en fonction de relatives: une des possibilités pour construire les relatives consiste simplement à déterminer un terme quelconque au moyen d'une proposition (ou d'un "nom de proposition") enchâssée. C'est aussi ce qui explique que, dans les langues possédant d'autres constructions relatives, ce soit celle constituée par une proposition (ou un nom de proposition) qui est non marquée par opposition à celles qui spécifient une relation particulière (comme, par exemple, les participes équivalents de relatives par QUI du type de la forme en *-en* en turc).

A côté de relations de coorientation entre antécédent et relative:

"l'homme" = "qui a donné de l'argent..."

on a une relation beaucoup moins spécifiée:

"le pauvre" R "l'homme a donné de l'argent..."

et non:

*"le pauvre" = "l'homme a donné de l'argent..."

La relation n'est plus ici de coorientation, comme dans les langues à pronom relatif ou à voix multiples:

français: *l'argent* = *avec quoi a été acheté...*

tagalog: *ang pera* = *ipinambili...*

Il en va de même pour:

"l'année" R "ma fille s'est mariée"

"l'odeur" R "le pain cuit"

vs "le fait" = "il est venu"

Pour ces relations nettement sous-spécifiées, il faut faire intervenir une notion qui est en fait totalement incontournable en syntaxe et qui en dit long sur la structure que doit avoir une syntaxe: c'est ce que j'ai proposé d'appeler (132): "relation minimale".

131. Fait encore seulement possible (cf. les "possible facts" de Dik < Lyons < Vendler).

132. Cf. Lemaréchal 1991a, p. 75, 86-87, et exposé détaillé dans ma thèse (1987, chap. XVIII 4).

b – Une relation sémantiquement et syntaxiquement minimale

Qu'entendons-nous par "relation minimale"? Soit un segment, et, dans ce segment, deux segments constituants du premier, sachant que l'ensemble ainsi constitué est bien formé dans la langue considérée. Ce que nous appellerons "relation minimale" n'a aucun signifiant qui indiquerait qu'il y ait relation entre les deux éléments, sauf le fait qu'on ait un segment plus large englobant ces deux éléments: ainsi, le **signifiant est la simple cooccurrence** de ces deux segments comme constituants d'un plus grand. **Quant au signifié, c'est seulement: "il y a une relation**, on ne sait pas laquelle, entre les deux segments englobés par les plus grands". La marque de la relation du point de vue segmental est $\emptyset$, et, du point de vue du signifié, on n'est pas loin de $\emptyset$ non plus, à ceci près qu'"il y a de la relation".

Comment cela peut-il fonctionner? La première condition est qu'il y ait une indication des frontières aussi bien du segment englobant que des segments englobés. Cela relève d'un type de marques qu'il est indispensable de faire rentrer dans toute syntaxe: les marques démarcatives; il est indispensable qu'il y ait des instructions indiquant où finit et commence un mot, un syntagme, etc. Du coup, on voit que la syntaxe ne peut faire l'impasse sur les questions d'accent, d'harmonie vocalique (et consonantique) de sandhi, de tempo, de registre de hauteur (133), etc., tous phénomènes qui ont, de ce fait même, les caractéristiques du signe, et constituent de véritables marques; de même pour les questions d'ordre des mots, fixes ou non, etc.

L'enchâssement qui caractérise très souvent les constructions relatives n'en est qu'un cas particulier, et doit être interprété en terme d'intégration. On doit faire une véritable théorie de l'enchâssement, on ne peut se contenter de constater "il y a enchâssement", "P est déplacée dans le SN", etc.; or, une théorie de l'enchâssement ne peut être qu'une théorie de l'intégration et, entre autres, des marques intégratives caractéristiques de l'enchâssement (134).

c – Une relation omniprésente

La notion de "relation minimale", sans marque segmentale, peut rendre compte d'un grand nombre de phénomènes en dehors de ceux qui nous ont occupé jusqu'ici.

Ainsi, dans certaines langues comme le birman, on a le choix entre marquer ou non les syntagmes à l'intérieur d'une proposition, sachant que l'ordre des mots est libre à ceci près que le sujet thème est toujours placé en tête; les autres termes ne sont pas marqués pour ce qui est de leur rôle par l'ordre des mots. Ils peuvent ou bien être dénués de marques segmentales et simplement juxtaposés ou bien être étiquetés en cas au moyen de postpositions:

<i>thu (ká)</i>	<i>măne?hpañ</i>	<i>yañkouñ</i>	<i>(kou)</i>	<i>đhtou?</i>	<i>(kou)</i>	<i>poú</i>
il MAgent	demain	Rangoon	MLatif	paquet	MObjet	envoyer

"il enverra demain le paquet à Rangoon" (Okell, p. 126-127)

133. En japonais, les relatives sont effectivement signalées par une utilisation particulière du downstep.

134. Ce qui ne dispense pas d'une théorie des structures et d'une théorie des opérations mises en jeu par l'intégration.

où *ka* est bien à la fois la marque du sujet et une marque d'ablatif, et *kou* la marque d'objet et du complément de destination.

La présentation habituelle consiste à dire que les marques de cas peuvent être sous-entendues quand les relations sont évidentes. Il faut inverser cette perspective, et partir des énoncés sans marques, où tout est donné pour ainsi dire pêle-mêle, et examiner ce qui les rend interprétables. Dans l'exemple, la seule donnée disponible, du point de vue segmental, est que "demain", "paquet", "Rangoon", "envoyer" sont à l'intérieur d'un même segment, lui-même délimité par différents phénomènes. A l'intérieur de ce segment délimité, on a en yrac un certain nombre d'éléments entre lesquels "il y a de la relation". Ce "il y a de la relation" se trouve plus ou moins spécifié, entre autres par les marques catégorielles, comme dans toute langue, sans doute: le verbe "envoyer" a toutes chances d'être plus ou moins triactanciel, mais dans une langue où les places d'arguments ne sont pas nécessairement instanciées, cette valence ne fait qu'ouvrir des possibilités de relation.

La notion de "relation minimale" a aussi un rôle important à jouer dans l'interprétation de certains composés où la relation entre éléments n'est ni segmentalement marquée, ni sémantiquement spécifiée, l'intégration au mot étant marquée (marques intégratives) différenciellement selon les langues par l'accent, l'harmonie vocalique, un type de sandhi interne, thème nu, voyelle de liaison, etc. Dans ce type de segments complexes, il n'y a donc pas de marque segmentale entre les deux éléments. Les deux éléments sont simplement cooccurrents dans un segment plus large délimité par des marques démarcatives d'une nature quelconque, c'est-à-dire, du point de vue de leur fonction, des marques intégratives; et la relation sémantique entre les éléments reste non spécifiée.

De même, il y a "relation minimale" dans le cas des "substantifs épithètes" étudiés par Michèle Noailly (135). Il s'agit de constructions qui prolifèrent dans le français contemporain et dans d'autres langues européennes, et qui sont constituées par la simple juxtaposition de deux noms communs:

une grève bouchon (Noailly, p. 48)
plateau-repas
championnat amateurs
stratégie Mitterrand de Mitterrand certes, mais aussi par là
 archétypiquement *style Mitterrand*) (p. 101)
baba Chantilly (p. 110)
prestations maladie (p. 127)
impôt-sécheresse (ibid.)

où la relation est loin d'être toujours restituable: *plateau repas*, où le "plateau" n'est pas le "repas", qui ne désigne pas non plus "un plateau pour repas", ni même simplement "un repas sur (un) plateau".

On a cherché des périphrases sous-jacentes ou parallèles; mais, s'il y a des paraphrases possibles — ce qui est loin d'être toujours le cas —, la structure des paraphrases, comme toujours, n'explique nullement la structure des segments paraphrasés. On ne peut expliquer une structure par celle de ses paraphrases, puisque ce qui change quand on passe de l'une à l'autre, c'est précisément la structure.

135. Cf. Noailly 1990.

A propos des noms composés, on a invoqué aussi des paraphrases: les composés seraient des syntagmes ou des propositions condensées. Là aussi les paraphrases n'ont pas de valeur interprétative, même en diachronie: *compte-goutte* n'a pas succédé à **un quelque chose qui sert à compter les gouttes*; il y a seulement:

Base verbale *compte* + *gouttes*

Ces explications des composés comme résultant de condensations de propositions sont généralement laissées dans un flou entre diachronie et synchronie des plus absurdes: diachroniquement, il n'y a jamais eu de *qui compte les gouttes*; synchroniquement, non plus, pour cette raison plus générale qu'on ne peut expliquer une structure par la structure de sa paraphrase.

d – La relation minimale: le bruit de fond cosmologique de la syntaxe

La notion de "relation sémantique minimale" trouve ainsi de nombreux champs d'application et permet de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes. Mais elle constitue aussi un cadre général à l'intérieur duquel ce qui reste non spécifié dans certaines structures ou dans certaines langues, se trouve spécifié ailleurs par des contraintes: y a-t-il ou non, par exemple, contrainte de coorientation entre l'antécédent et le segment qui le détermine? ou bien, y a-t-il contrainte dans certains cas, et non dans d'autres?

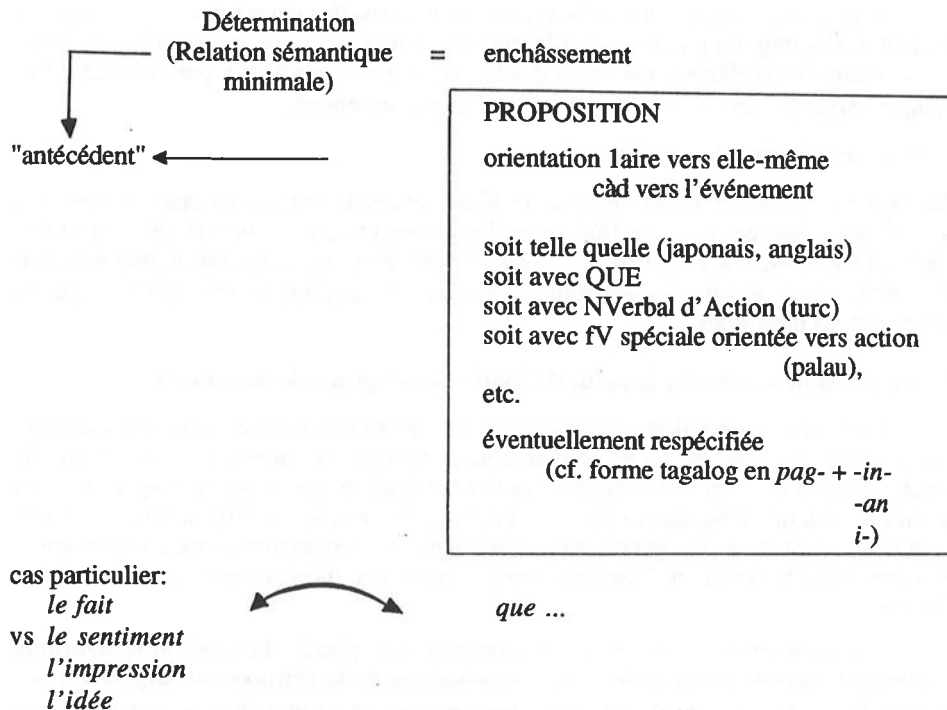
Les contraintes se détachent sur ce fond de non-spécifié; **la relation sémantique minimale constitue le bruit de fond cosmologique de la syntaxe sur lequel le reste se détache**. C'est ainsi qu'il faut structurer une syntaxe, et non dans le sens inverse et ne s'occuper des cas d'absence de marque segmentale que quand on y est acculé parce qu'on est confronté à telle langue ou telle structure particulière.

La plupart des structures mettent en jeu un ensemble de marques de types divers, phénomène que nous avons proposé d'appeler superposition des marques (136). Les phénomènes de subordination en donnent de bons exemples; ils peuvent mettre en oeuvre:

- des marques intégratives: enchâssement, séquence;
 débit, démarcation, etc.;
- des marques catégorielles: appartenance à une partie du discours
 (le plus souvent à la suite de translations),
 changement d'orientation ou de contrainte
- d'orientation;
- des contraintes de mode, aspect-temps;
- des phénomènes d'anaphore/détermination, accord.

On peut représenter les différents fonctionnements possibles de la subordination au moyen du schéma général suivant:

136. Cf. Lemaréchal 1983.



e – Relation minimale et "connexion" tesnièreenne

Notre "relation sémantique minimale" ressemble beaucoup dans un sens à la "connexion" tesnièreenne, notion au centre même de la théorie tesnièreenne de la syntaxe (137). Dans l'*Esquisse* (p. 3), Tesnière définit la connexion de la manière suivante:

« **CONNEXION**. Soit la phrase Alfred chante, combien contient-elle d'éléments?

Deux, répond-on communément: Alfred et chante.

Un seul, hasardent parfois ceux qui sentent l'unité de la phrase.

Trois, dirons-nous, en tenant compte des deux réponses précédentes:

1.- Alfred,

2.- chante

3.- enfin et surtout, le lien qui unit Alfred et chante, et sans lequel nous n'aurions que deux idées indépendantes, sans rapport entre elles, mais non une pensée organisée.

Nous donnerons à ce lien, sans lequel il n'y aurait pas de phrase possible, le nom de connexion (...) »

137. Sur cette place, cf. Lemaréchal "Connexion, dépendance et translation: "boîte noire" et théorie tesnièreenne de relation syntaxique", à paraître dans les *Actes* du Colloque Tesnière de Strasbourg, 1993.

La "connexion" pourrait apparaître ici comme un simple équivalent pour "relation syntaxique"; dans les *Eléments* (p. 365, chap. 152, parag. 8), Tesnière précise:

« (...) La connexion est le fait de base sur lequel repose la structure de la phrase simple. Elle s'établit **automatiquement** entre certaines catégories de mots, et elle n'est marquée par rien. Elle est si naturelle qu'il suffit qu'elle soit possible pour qu'elle se réalise. »

Tesnière fait usage de trois mots-clés: 1) la connexion est "automatique", 2) elle n'est "marquée par rien", 3) elle est "naturelle" (138).

Ces trois expressions appellent quelques précisions: "la connexion (...) n'est marquée par rien" — comprenons: "par rien de segmental". Dans:

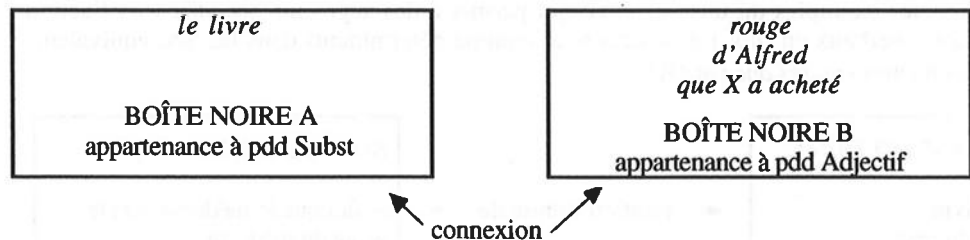
Alfred chante

pour que la connexion s'établisse, non seulement 1) il faut qu'*Alfred* appartienne à la catégorie "substantif" et *chante* à la catégorie "Verbe" (ce qui relève bien de marques, catégorielles, stockées avec les catégorisations du lexique, ou dans la grammaire de la dérivation), mais 2) il faut que l'ordre soit bien celui-là: dans **chante Alfred*, pas de connexion (marque séquentielle); 3) il faut une certaine intonation: pas de connexion si un *Alfred chante* isolé s'achève sur une intonation suspensive (marque intonative); 4) sans compter les contraintes d'accord: **Alfred chantons*; etc. Il vaudrait mieux parler d'un ensemble de marques (superposées, concomitantes, etc.).

L'idée de connexions "marquées par rien" a toutefois le mérite de situer dans une perspective sans précédent le rôle des marques segmentales, ou au moins d'une partie d'entre elles (les translatifs), et de faire ainsi cesser leurs privilèges; cette conception **refoule les "relateurs" à l'intérieur des blocs** que constituent non seulement les mots, mais aussi — via les translations — tout segment caractérisable en termes d'appartenance à des parties du discours ("espèces de mots").

f – "Boîtes noires" et relation sémantique minimale

La connexion s'établit ainsi entre blocs seulement définis par leur appartenance à des catégories (fonctions fondamentales, valences, etc.). Chacun de ces segments apparaît comme des "boîtes noires":

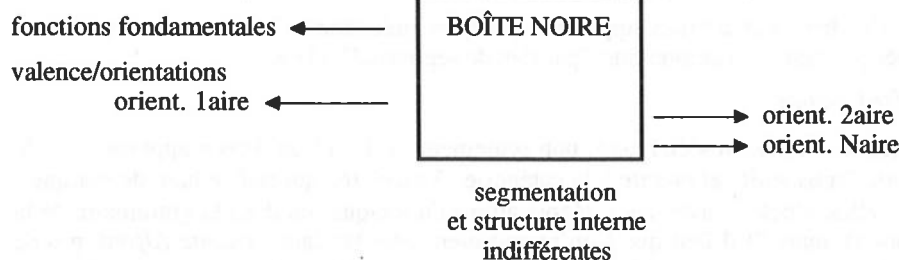


Ce qui permet aux connexions de s'établir ne peut qu'être une **caractéristique globale** externe propre aux segments: d'où la nécessité, au sein de la théorie tesnièreenne, des notions de valence et d'orientation, et la nécessité d'étendre ces notions à tous les segments; de là aussi, la nécessité — quand les segments cooccurrents n'ont rien qui

138. Ibidem.

permette à la connexion de s'établir — d'une opération comme la translation, qui "rachète les différences de catégories" (*Eléments*, p. 365).

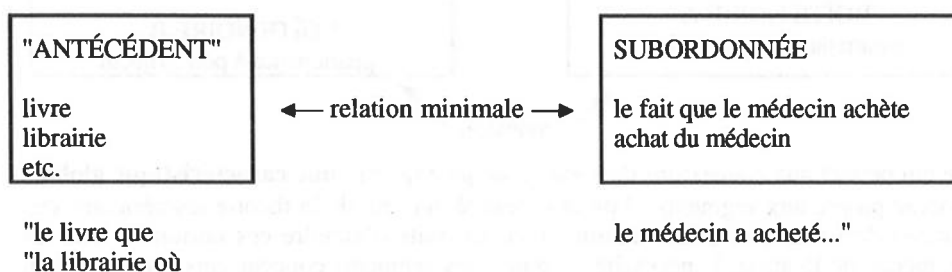
Appartenance à une partie du discours, fonction fondamentale, valence, orientations sont des caractéristiques globales externes des segments, résultant certes de leur structure interne, mais selon des stratégies tout à fait différentes selon les langues ou les constructions. Ce n'est pas cette structure interne qui permet directement — Tesnière avait raison — l'insertion du segment comme épithète vs comme actant du verbe régissant ou comme régime de relateur, mais ses caractéristiques, externes, d'appartenance à une partie du discours et d'orientation (marques catégorielles):



En fait, ces "boîtes noires" ne sont pas totalement opaques, et doivent également être décrites en termes:

- 1) d'accessibilité,
- 2) de temporalités de construction (l'appartenance d'un segment inanalysable à une catégorie, la création lexicale d'un mot ou les constructions syntaxiques ne renvoient pas à la même temporalité — temps où la langue se construit à l'insu du locuteur vs temps des opérations énonciatives),
- 3) d'intégrations des éléments constitutifs (intégration aux mots différenciellement marquée par les phénomènes de sandhi, d'harmonies vocaliques et consonantiques, vs intégrations aux syntagmes vs à la proposition, etc., marquées diversement, en partie par les phénomènes dits démarcatifs).

Ce qui permet ou non à la relation de s'établir, apparaît comme résultant des contraintes caractéristiques des catégories de segments (éventuellement complexes, résultant de translation), et ces contraintes sont variables d'une langue à l'autre. Ainsi, dans les exemples du turc, c'est ce qui permet à des segments orientés vers l'action (noms verbaux en *-dik-*) de fonctionner comme déterminants dans les SN, équivalents des relatives autres que par QUI:



La relation existant entre nom en *-dik-* et "tête" de syntagme est cette "relation minimale" dont le signifié se réduit à un simple "il y a de la relation" et le signifiant à

la simple cooccurrence des deux segments dans un segment plus large qui les englobe et qui constitue le fond sur lequel telle langue, ou telle structure, ajoute des contraintes (orientation, etc.).

On comprend que, sauf contraintes particulières, les "places vides" (niveau purement et simplement sémantique) ne fassent qu'ouvrir des possibilités de relations. C'est sur ce flou que des contraintes peuvent introduire des spécifications — le problème reste de rendre à César ce qui est à César, et ces contraintes à ce qui les portent véritablement (parties du discours, ordre des mots, prosodie, etc.) — qui deviennent, par là, des marques segmentales, catégorielles, intégratives, etc.

CONCLUSIONS

Notre parcours nous a conduit à reconnaître le statut de marques 1) à tout ce qui est stocké (fonctions fondamentales, valence et orientation) avec le vocabulaire sous forme d'appartenance à des catégories (superparties du discours, parties du discours, sous-classes de partie du discours), notion qui s'étend nécessairement à des segments non lexicalisés construits par des opérations proprement énonciatives; 2) aux phénomènes d'intégration/démarcation/dominance. Les marques segmentales ne sont pas sorties indemnes de cet examen, puisqu'elles apparaissent en partie comme de simples relais entre données lexicales et productions énonciatives. Enfin, marques segmentales et marques catégorielles se manifestent comme résultant de contraintes portant différenciations et spécifications par rapport à la simple cooccurrence dans des domaines segmentaux. Tous ces phénomènes ont les caractères du signe saussurien, du moins les suivants: d'associer un signifiant et un signifié, d'être discontinu, que leur sémantique se fonde sur la distinctivité (139) et non sur une référénciation directe. Les segments/signes complexes (140) présentent à la fois une compositionnalité (marques superposées et analyticit  ) et des caract  ristiques qui leur sont attach  es globalement ("bo  tes noires"); en outre, ils sont produits dans des temporalit  s distinctes (141): op  rations   nonciatives, constructions lexicales, remaniements de la grammaire; leur accessibilit   est fort variable et reste d'ailleurs une caract  ristique essentiellement ambigu  : constructions vs listings (142), aucun donn   ne se d  finissant comme exclusivement construit dans l'  nonciation ou, inversement comme relevant uniquement de listings. Il y a donc superposition des marques, marques jouant    des niveaux de segmentation diff  rents.

Une syntaxe doit donc, entre autres, int  grer:

- une th  orie des cat  gories, th  orie qui ne peut avoir de sens que si on l'  tend aux segments construits commutant avec les segments pr  construits, lexicaux ou lexicalis  s; ce qui implique:
- une th  orie de la compacit  -opacit  -accessibilit  , o   les segments apparaissent    leur niveau comme des "bo  tes (presque) noires", c'est-  -dire une th  orie de la segmentation/int  gration qui articule cat  gories lexicales et construction des segments;
- une th  orie de l'ench  ssement digne de ce nom, d  crivant et articulant tout ce qui permet d  marcation des segments et int  gration dans les segments;

139. Cf. Rastier 1991, notre compte-rendu dans *BSLP* 1992.

140. Rappelons que l'arbitraire est une caract  ristique n  cessaire des signes, m  me des plus iconiques, d  s qu'ils sont minimaux ou pris comme tels.

141. Sans compter d'autres temporalit  s: temporalit   du d  roulement de l'  nonc   lui-m  me, de son d  chiffrement, etc., temporalit  s des op  rations cognitives...

142. C'est un des m  rites de la grammaire cognitive de Langacker que de soutenir qu'analyticit  -compositionnalit   et listings ne s'excluent pas (1987, p. 57-94).

- une théorie proprement linguistique du flou, dont un versant est constitué par ce que nous avons appelé "relation sémantique minimale".

De cela, se déduit une architecture pour la syntaxe:

- qui doit être pluridimensionnelle (superposition des marques et intégration à des niveaux successifs);
- où, sur un fond de relation non spécifiée, le reste n'est que spécifications par contraintes successives.

Nous finirons, en ces temps de commémoration, par un éloge de Tesnière dont certaines notions et théories, surtout si l'on veut bien tenir compte de leur ancienneté plus grande qu'il ne paraît au vu de la date de publication (posthume) des *Éléments*, sont remarquables d'audace et de modernité: théorie des parties du discours (moyennant des critères et des définitions renouvelées), théorie de la translation, et surtout cette idée si originale qu'il se fait de la relation syntaxique elle-même, telle qu'elle se révèle à travers la théorie de la connexion: des relations "naturelles", "automatiques" — il y a là tout un programme dont la richesse n'est sans doute pas encore épuisée, non seulement du point de vue de la syntaxe, mais aussi de la cognition.

Alain LEMARÉCHAL

BIBLIOGRAPHIE

- Langages* 92 (1988) Les parties du discours (éd. B. Colombat), Paris, Larousse.
- Recherches linguistiques* 12 (1987), Rencontre(s) avec la généralité, Paris, Klincksieck.
- Recherches linguistiques* 13 (1989), Termes massifs et termes comptables, Paris, Klincksieck.
- Recherches linguistiques* 14 (1990), L'anaphore et ses domaines, Paris, Klincksieck.
- Ashton O., Mulira E., Ndawula E., Tucker A. (1954), *A Luganda Grammar*, London, Longmans.
- Bazin L. (1978) *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Maisonneuve.
- Blanché R. (1968), *Introduction à la logique contemporaine*, Paris, A. Colin.
- Boons J.-P. (1987), "La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs", *Langue française* 76, p. 5-40.
- Chambreuil M., Pariente J. Cl. (1990), *Langue naturelle et logique. La sémantique intensionnelle de Richard Montague*, Bern, Peter Lang.
- Coupez A. (1981), *Abrégé de grammaire rwanda*, Butare, INRS.
- Creissels D. (1979), *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*. Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble.

- Culioli A. (1975), "Note sur "détermination" et "quantification": définition des opérations d'extraction et de fléchage". Paris 7.
- (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, 1, Paris, Ophrys.
- Dahl O. Chr. (1951), *Malgache et maanjan*, Oslo, Egede Instituttet
- De Guzman V. (1978), *Syntactic Derivation of Tagalog Verbs*, The University Press of Hawaii.
- Dik S. (1989), *The theory of Functional Grammar*, 1, Dordrecht, Foris Publications.
- François J. (1990), "Classement sémantique des prédictions et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle", *Langages* 100, p. 13-32.
- Frege G. (trad. fr. 1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Le Seuil.
- Galand L. (1988), "Typologie des propositions relatives. La place du berbère", *Lalies* 6, p. 81-102.
- Givon T. (1972), "Studies in Chibemba and Bantu Grammar", *Studies in African Linguistics*, Suppl. 3, Los Angeles, University of California.
- (1984-1990), *Syntax*, I et II, Amsterdam, Benjamins.
- Godard D. (1992), *La syntaxe des relatives en français*, Paris, Éd. du CNRS.
- Gougenheim G. (1951), *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Lyon, IAC.
- Hagège, Cl. (1982), *La structure des langues*, Paris, PUF ("Que Sais-Je?").
- (1986), *La langue palau. Une curiosité typologique*, München, Fink.
- Haiman J. (1978), "Conditionals are topics", *Language* 54.
- (1980), "The iconicity of grammar: isomorphism and motivation", *Language* 56, p. 515-540.
- (1983), "Iconic and economic motivation", *Language* 59, p. 781-819.
- Halbout D., Güney G. (1992), *Le turc sans peine*, Paris, Assimil.
- Josephs L. S. (1975), *Palauan Reference Grammar*, The University Press of Hawaii.
- Kleiber G. (1981), *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- , Lazzaro H. (1987), "Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique? Ou les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres", *Recherches linguistiques* 12, 73-111.
- (1994), "Référence pronominale: comment analyser le pronom il?", *Lalies* 13, 79-141.
- Kripke S. (1972), *Naming and necessity* (trad. fr. *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982).
- Langacker R. W. (1987-1991), *Foundations of Cognitive Grammar I-II*, Stanford, Stanford University Press.
- Launey M. (1979), *Introduction à la langue et à la littérature aztèques*, I, Paris, L'Harmattan.

- Lazard G. (1978), "Eléments d'une typologie des structures d'actance: structures ergatives, accusatives et autres", *BSLP* 73/1, p. 49-84.
- (éd.), *Actances 1-6*, Paris, CNRS (RIVALC).
- Lemaréchal A. (1982), "Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations", *BSLP*, 77/1, p. 1-39.
- Lemaréchal A. (1983), "Sur la prétendue homonymie des marques de fonction: la superposition des marques", *BSLP* 78/1, p. 53-76.
- (1985), "Substantivité et parties du discours en kinyarwanda: le problème du prépréfixe dans les langues bantoues", *BSLP*, 80/1, p. 363-421.
- (1986), "Syntaxe, morphologie et genèse de la forme dite "hypothétique" du palau", *Cahiers de Linguistiques. Asie Orientale* 15/1, p. 129-170..
- (1989), *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- (1990), "Du statut de certaines marques zéro", *LINX* 22, p. 105-128.
- (1991a), "Transitivité et théorie linguistique: modèles transitivistes contre modèles intransitivistes?", *LINX* 24, p. 67-94.
- (1991b), *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Editions du CNRS.
- (1991c), "Dérivation et orientation dans les langues des Philippines (exemples en tagalog)", *BSLP* 86/1, p. 317-358.
- (1992a), "Le problème de la définition d'une classe d'adjectifs; verbes-adjectifs; langues sans adjectifs", *HEL* 14/1.
- (1992b), "Déixis et accession des parties du discours à la substantivité et aux fonctions actancielles", in *La déixis*, Paris, PUF, p. 105-113.
- (1992c), "Extension possible de la notion d'orientation aux subordonnées complétives et leurs équivalents", *BSLP* 87/1, p. 1-35.
- (à paraître a), "Désignation et dénomination: superparties du discours et parties du discours", *Actes du Colloque sur les parties du discours* (Lyon, octobre 1992).
- (à paraître b), "Actants ou arguments?", *Actes du Colloque Tesnière de Rouen*, 1992).
- (à paraître c), "Connexion, dépendance et translation: "boîte noire" et théorie tesnièreenne de la relation syntaxique", *Colloque Tesnière de Strasbourg* (septembre 1993).
- Martin R. (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- (1987), *Langage et croyance. Les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- Meeussen A. E. (1959), *Essai de grammaire rundi*, Annales du Musée Royal du Congo Belge, Tervuren.
- Montague R. (1974), *Formal Philosophy: Selected Papers of R. M.*, edited and with an introduction by Richmond Thomason, New Haven, Yale University Press.
- Noailly M. (1990), *Le substantif épithète*, Paris, PUF.

- Overdulse C. M. et al. (1975), *Apprendre la langue rwanda*, The Hague-Paris, Mouton.
- Paris M.-C. (1981), *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris, Collège de France.
- Partee B. H. (1986), "Noun Phrases Interpretation and Type-Shifting Principles", in Groenendijk J. & al., *Studies in Discourse Representation Theory and the Theory of Generalized Quantifiers*, Dordrecht, Foris Publications.
- Perlmutter et al. (1983 —), *Studies in Relational Grammar 1-3*, Chicago, University of Chicago Press.
- Quine W. V. O. (1960), *Word and Object* (trad. fr. *Le mot et la chose*, Flammarion, 1977)
- Ramos T. (1971), *Tagalog Structures*, The University Press of Hawaii.
- (1974), *The case system of Tagalog verbs*, Canberra, Pacific Linguistics.
- Rastier F. (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- Russell B. (1905), "On denoting" (trad. fr. "De la dénotation", in *Ecrits de logique philosophique*, PUF, 1989, p. 201 sqq.).
- (1940), *An Inquiry into meaning and truth* (trad. fr. *Signification et vérité*, Flammarion, 1964)
- Schachter P. et F. Otanes (1972), *Tagalog Reference Grammar*, University of California Press.
- Strawson P. F. (1959), *Individuals* (trad. fr. *Les individus*, Seuil, 1973).
- Tesnière L. (1934), "Comment construire une syntaxe", *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*.
- (1953), *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- (1959, éd. revue 1966), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Touratier Chr. (1980), *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.
- Twahirwa A. (1991), *Perspective fonctionnelle de la phrase. Contribution à une syntaxe comparée du français et du kinyarwanda-kirundi*, Thèse Université de Paris III.
- Van Valin R., Foley W. (1979), "Role and reference grammar", in E. Moravcsik (ed.), *Current Approach to syntax*, London, p. 329-352.